This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

600089833.

600089833.

153.

ETYMOLOGIES FAMILIALES

LA TOPOGRAPHIE DE LA FRANCE

Des noms de lieu de la Manche

PAR EDOUARD LE HÉRICHER

Président de la Société d'Archéologie

LITTÉRATURE, SCIENCES ET ARTS D'AVRANCHES

PARIS
MAISONNEUVE & Cie
Quai Voltaire, 25.

AVRANCHES
LEBEL, Rue de la Constitution.

1881

ETYMOLOGIES FAMILIALES

DE LA TOPOGRAPHIE DE LA FRANCE

Des noms de lieu de la Manche

PAR EDOUARD LE HÉRICHER

Président de la Société d'Archéologie

DE LITTÉRATURE, SCIENCES ET ARTS D'AVRANCHES

PARIS
MAISONNEUVE & Cie
Quai Voltaire, 25.

AVRANCHES
LEBEL, Rue de la Constitution.

1881

ETYMOLOGIES FAMILIALES

DE LA TOPOGRAPHIE DE LA FRANCE

ETYMOLOGIES FAMILIALES

DE LA TOPOGRAPHIE DE LA FRANCE

Des noms de lieu de la Manche

INTRODUCTION

Si la philologie repose sur le besoin, essentiellement humain, de connaître l'instrument dont se sert la pensée, c'est-à-dire le mot et la phrase, ce besoin n'est nulle part plus impérieux qu'en présence du nom propre de famille et du nom propre du lieu natal ou des localités voisines. Un autre intérêt s'attache encore à ces deux termes, c'est qu'ils viennent de loin et que quelques-uns s'enfoncent jusqu'aux racines de notre idiôme ou de divers idiômes dont la fusion a constitué notre langue nationale. Un savant anglais a dit aux archéologues avec une certaine ironie : mais les monuments les plus anciens de notre pays, ce sont nos haies et nos fossés. Toutefois il y a quelque chose de plus ancien ou d'aussi ancien que nos plus vieux monuments : ce sont les éléments de notre langue patoise ou française, mais surtout les noms de lieu. La topographie française est la plus vieille lettre de noblesse de la France.

Ce qu'il y a de plus vieux historiquement dans la France, c'est la Gaule et ce qu'il y a de plus vieux dans la Gaule, même que ses monuments mégalithiques, c'est sa langue qu'on s'efforce, avec ardeur, de retrouver aujourd'hui. C'est une langue dont il ne reste guère qu'un fragment, les gloses de Marcellus Empiricus, que les Grimm ont renvoyées aux savants Irlandais qui les ont comprises et interprétées. Pour retrouver le gaulois il y a trois sources authentiques : les auteurs latins contemporains du celtique, dont les principaux sont Pline et Isidore de Séville, les idiômes celtiques encore parlés et enfin les noms de lieu, c'est-à-dire les noms de l'habitation individuelle, ceux du village, de la cité, des accidents du sol et des grands aspects des terrains. A ces trois sources il faut ajouter les vies des Saints où le terme gaulois est interprété par un synonyme latin. La dénomination du sol chez les Gaulois est une peinture à grands traits. Elle fait apparaître la physionomie générale de la localité, vallée, hauteur, source, rivière, havre, cap, marais, confluent, forêt, plage. Aussi l'étymologie topographique ne peut se faire dans le cabinet, elle ne peut se résoudre que sur le terrain. Un nom de lieu est un fait graphique, c'est une matrice cadastrale en grand. Notre sol est couvert de vocables celtiques : voilà notre plus vieille langue.

On a dit qu'on peut raconter notre histoire par la bouche de la philologie. Sans parler de toutes les lumières qu'elle jette sur la marche de la civilisation, sur la condition des personnes, la division du sol, l'armement, il est certain qu'on peut jalonner ses grandes étapes avec des noms, avec le *Kaer* gaulois, la *villa* romaine, le *fanum* païen, la chapelle chrétienne, le *tot* germanique, le *wick*

scandinave. Si les *villa* sont extrêmement communes sur le sol de la Normandie et spécialement de la Manche, les *vicus*, si fréquemment indiqués sur les monnaies mérovingiennes, sont rares dans ce dernier département : il n'a guère que le Vicel et le cap Lévy et ce dernier point maritime peut bien nous offrir un *Wick* scandinave.

Le fond de notre topographie est celtique, mais nos noms de lieu peuvent se repartir en trois grandes classes : la nomenclature celtique, qui se tire du sol, la nomenclature chrétienne qui sort du nom des Saints, la nomenclature germanique et scandinave qui vient du nom des chefs ou du groupement des habitations. Entre les deux premières se place la nomenclature gallo-romaine, terminologie hybride, dont *Juliomagus* ou *Cæsarodunum* peut donner une idée, fondée sur des noms d'hommes. Le latin se soumet au celtique : la propriété d'Avitus, le beau-père de Sidoine Apollinaire au ve siècle, s'appelait *Avitacum*. Le changement du suffixe gaulois *acus* en *anus*, finale latine, indique la transition : ainsi *Florensac* est *Florensiacum* dans un acte carolingien ; il est devenu plus tard *Florentianum*. C'est dans la période gallo-romaine, surtout aux temps mérovingiens, que le suffixe si commun *villa* a été ajouté aux radicaux celtiques : en effet, dans les diplômes mérovingiens presque toujours le terme local généralement terminé en *ac* est suivi du mot latin *villa ;* quelquefois il en est précédé. Il ne se fait presque plus de noms de lieu, parce que le sol étant presque tout occupé, il n'y a pas place pour des dénominations nouvelles : dans la Manche il n'y a qu'un nom communal moderne, créé sous l'influence de l'industrie, c'est la Glacerie, distraite de Tourlaville. Il n'en était pas de même quand Rollon,

selon Dudon de Saint-Quentin, distribuait au cordeau à ses chefs le sol de la Normandie : « *Suis fidelibus terram funiculo divisit.* » Encore ce sol avait-il ses noms, mais le procédé des hommes du Nord fut d'y substituer leur nom propre.

Quand deux nationalités différentes se trouvent en contact, il se fait un échange entre les deux langues et les synonymes s'accostent et se superposent. Aux nécessités philologiques s'ajoute l'intérêt politique. Ainsi Auguste latinisa les noms gaulois et mit en regard les divinités correspondantes : Mars-Camul, Diane-Arduinna, Minerve-Belisame; c'est ainsi que les Romains contre-marquèrent les monnaies gauloises et par exemple imprimèrent *imp.* entre les rouelles de Nîmes. Dans la période gallo-romaine les noms des grands centres subirent un changement qui représente le caractère mixte de la population. On eut les *Juliobonna* (Lillebonne), *Augustobonna* (Troyes), *Cæsarodunum* (Tours), *Augustodunum* (Autun). Mais comme rien n'est plus difficile à détruire qu'un nom de lieu, les noms des peuplades se substituèrent à celui de la capitale, comme on le voit dans *Lutetia Parisiorum* (Paris), dans *Ingena Abrincatuorum* (Avranches).

La terminaison celtique *ac,* congénère des suffixes du grec et du latin en ικος et en *icus,* dans le sens de propre à, appartenant à, joue le premier rôle dans les noms terriens de la Gaule, comme *rix* (puissant) dans les noms d'homme. Ainsi notre Carnac, avec ses prodigieux menhirs, nous offre le *cairn* (pierre) encore usité en Irlande, avec cette finale en *ac* qui lui donne le sens de pierreux, de *perrous* en vieux français. Le Carnet de la Manche est le même mot que *Carnac, Carnace.* Le *carn* peut aussi indiquer une

pierre miliaire : Bulliot trouve sur la voie romaine du Beuvray à Saint-Honoré une série de *carné* et de *carre*. Mais à l'époque gallo-romaine la finale *ac* se soude principalement à des noms d'homme. C'est ainsi qu'au ve siècle, pour un nom déjà cité, nous avons *Avitacum*, la propriété d'Avitus, le beau-père de Sidoine Apollinaire, qui nous livre cette formation. Par la suite des temps et d'après la loi d'abréviation et du moindre effort, *ac*, prononcé *ec*, est devenu *é* et *i*. Par exemple *Austriacum*, l'ancien nom de Beauvoir, en face du Mont Saint-Michel, s'est transformé en *Austry* et *Sessiacum*, le nom primitif de Saint-Pair, est devenu Scissy. C'est une règle à peu près universelle. On trouvera aisément, pour cette période gallo-romaine, le nom latin sous Marigny, Rouffigny, Martigny, Baubigny, Romagny, Juvigny, etc., que le peuple prononce en *é*, c'est-à-dire Marinus, Rufinus, Martinus, Balbinus, Romanus, Jovinus. Quant à Sainteny, que l'administration écrit Saint-Eny, dotant le pays d'un nouveau saint, ce n'est pas plus le nom d'un saint que Cincinnatus : c'est l'ancien mot *Santeniacum* et *Santeneium*. C'est à une époque relativement récente que s'est produite la finale *ière*, si commune dans les noms de village et de ferme, et c'est longtemps après Martigny qu'est venu La Martinière.

A quelle époque la finale *ac* s'est-elle adoucie en *é* et en *i*? M. Le Prévost, trouvant *Aciniacus* en 876 et *Acineia* de 942 à 996, en conclut justement que c'est dans cet intervalle que ce changement s'est opéré. La finale *eu*, assez commune dans le Midi, comme dans Sarigneu *(Salniacum)*, Cordieu *(Cordiacum)*, Maximieu *(Maximiacum)*, se conserve dans la bouche du peuple de l'Avranchin qui dit Surigneu (Subligny), Folligneu (Folligny).

Dans les temps mérovingiens prédomine le latin *Vicus;* c'est le suffixe de beaucoup de localités inscrites sur les monnaies. Voir sur ce sujet le travail de M. de Barthelemy; mais c'est à la période carolingienne que prévaut *villa,* tantôt préfixe, tantôt suffixe. Tels sont les specimens suivants des IXe et Xe siècles : « *Actum Montisco villa; firmatum villa Curti* (IXe siècle); *actum Capriniaco villa* (946).

En fait de métamorphoses dans les noms de lieu et de saints, on en trouve d'étranges. C'est l'oreille et non l'œil, c'est le son et non l'orthographe qui doivent servir de guides. Cependant la substitution d'un nom de localité à un autre, sauf celui d'un saint, est excessivement rare. Ainsi je croirais volontiers que Constantia (Coutances) n'est que le nom gaulois de Cosedia, altéré par les copistes, *Costendia,* par exemple. C'est aussi dans le nom latin de *constantia,* la fermeté, qu'il faut chercher les trois colonnes classiques qui figurent dans l'écusson de cette ville et qui ne représentent nullement son aqueduc ogival du moyen-âge. Toutefois ces métamorphoses de noms de lieu et de saints obéissent à des lois. Rien de plus étrange au premier coup d'œil que Saint-Pancrace devenant Saint-Planchers. Eh bien, deux ou trois opérations régulières rendent compte de la permutation : 1° intercalation d'une liquide, comme dans thrésor, du latin *thesaurus;* 2° métathèse de Plancrace en Plancerce; 3° chuintement, puis étouffement de la finale. Donc, en principe, les noms de lieu ne meurent pas. Il n'y a qu'un cas qui fasse exception, c'est celui où un nom de saint s'est substitué à une appellation antérieure. Quant à une époque lointaine, aux temps gallo-romains, le nom du peuple a remplacé celui de la cité, il n'y avait pas là de changement radical; c'était une

substitution, comme on le voit dans *Ingena Abrincatuorum,* où la cité des Abrincates est devenue Avranches. De nos jours s'est produite non pas une altération du nom de la Lucerne de l'Avranchin, mais une addition assez étrange, celle d'Outre-Mer, que rien nè justifie, ni la situation géographique, ni la série des chartes de son abbaye où ce suffixe n'apparaît jamais. Le graveur aura sans doute lu Outre-Mer là où il y avait Outre-Thar, sa situation par rapport au diocèse de Coutances où il y a une autre Lucerne. Quant aux altérations modernes, aux bévues de l'administration, il y en a d'extraordinaires ; mais la bévue qui dépasse toutes les autres en Normandie, c'est celle qui change *S. Audoenus de Bruenbosc* sous la forme de deux sobriquets sales ou injurieux : Saint-Ouen-Bran-en-bourse — ou Saint-Ouen-prend-en-bourse.

Le présent travail a pour but de contribuer à la reconstitution de la langue gauloise, de rectifier des erreurs de quelques-uns de nos précédents ouvrages où nous avons trop incliné vers l'explication de la topographie par les noms d'hommes et de contribuer pour une faible part, après les Gerville et les Prévost, à la philologie topographique de notre chère Normandie.

ORIGINES CELTIQUES

AIR, rivière. — Avec ses variantes d'orthographe et de prononciation, *Air*, rivière, devient *erre*, *oir* : *erre* est du dialecte normand; *oir* est du dialecte français. Ces formes abondent dans la Manche, spécialement dans l'Avranchin : la rivière de l'Erre ou de l'Oir, formant le havre de Genêts; l'Erron ou Airon, affluent de la Sélune, confluant au pont de Sélune; l'Errou ou l'Airou, qui dénomme la Lande-d'Airou, affluent de la Sienne; l'Oir, affluent de la même rivière, confluant au pont d'Oir, dans le Val-d'Oir; l'Errou ou Airou, dénommant la Lande-d'Airou, qu'il baigne; l'Erette, à Villers, dite aussi Oison, ou le petit Oir; Errel ou Herel, petit havre à ruisseau près de Granville. La forme *erre* se change facilement en *elle*, d'où la rivière d'Elle, qui sert de suffixe à quatre communes du département; l'Eaulne, en latin *El-na*, diminutif, d'où le nom communal Laulne; Naftel, litt. nove d'*elle*, ou la noue de la rivière; Last-elle (préfixe inconnu) sur un affluent de l'Ouve; Helleville; Airel (Errelle), situé sur l'Elle. Cf. les noms des rivières bretonnes, l'Ellé, l'Ille, ainsi que l'Isle, jadis *Ella*, affluent de la Dordogne, et l'Is-erre, où se voit notre radical et l'*I-Sara*, auj. l'Oise, car Pontoise était *Briva ad Isaram*.

AGAUN, pierre, rocher. — Le bourg rocheux d'Agon offre avec Acon (Eure) l'*agaunum* qui, dans la langue des Gaules, signifiait une pierre, un rocher, quelque chose d'aigu qui se fait sentir dans tous les mots préfixés en *ac* ; « *Agaunum accolæ interpretatione gallici sermonis saxum dicitur*, » lit-on

dans les actes de S. Maurice, qui a substitué son nom à cet *agaunum* du Valais (Saint-Maurice en Valais). On lit encore dans la vie de S. Romain : « *Agaunum gallico priscoque sermone petra dignoscitur.* » (V. *Notes top. de l'Eure*, de Le Prévost, p. 2.)

ALB, blanc. — Cet adjectif, cité par Servius (*ad Æneid*, l. v.) comme celtique, et qui ne subsiste plus en fr. que dans l'aube du jour, l'aube du prêtre, dans aubier et aubépine, subsiste dans un certain nombre de noms de lieu : Auberoche, village près Saint-James, Pierres-Aubes, rocher de quartz à Chalendrey, Aube-rée à Dragey.

AMB, autour. — « Ambi qui répond au grec αμφι, au lat. *amb*, *am*, se dit en irl. *imb*, en cambrien *am*. » (Houzé, Bibl. des Chartes, 214, 10e année). Zeuss interprète l'*ambactus* de César par *circum agens*, les Ambiani par « *circum amnem manentes*, les Ambari par *circa Ararim habitantes*. Il ne cite pas les *Ambibari* de César, même sign., que M. Moulin met avec une probabilité philologique à Ambrières. Le Hambie de la Manche pourrait être de cette famille celtique, mais c'est plus prob. *ham-by*, scandinave, le village de l'habitation. Le rapprochement de *ambi* celtique et de *amb* latin nous en suggère un autre analogue : c'est l'*essedum*, le char gaulois, qui semble renfermer l'idée et la forme du l. *sedere*, du sanscrit *sad*, s'asseoir ; mais l'autre char gaulois, le *petorritum*, n'offre pas cette analogie. Ajoutons le mot gaulois *rheda*, char à quatre roues, et nous aurons trois termes gaulois de véhicules adoptés par les Romains.

Cependant le glossaire gaulois de Endlicher, dont Pictet reconnaît l'antiquité et l'importance, nous offre une signification qui d'abord semble différente de celle de *ambi* : « *Ambe* rivo ; *Interambes*, inter rivos, » dit ce glossaire. Alors les Entrain, les Entrames, etc., ne viendraient plus du l. *interamnes*, mais du congénère gaulois du l. *amnis*. Mais ne peut-on réduire *ambi*, autour, et *ambe*, rivière, à la même

signification? En effet, la rivière est ce qui entoure, se courbe, se replie. Or Hambye étant dans un demi-cercle d'eaux, nous préférons pour ce lieu une racine celtique à une racine scandinave. *Amb* se change facilement en *and*, préfixe commun de plusieurs noms gaulois, qui se reconnaît dans *Andegavi*, Angers, litt. autour des gaves, de ses deux rivières, dans *Andelaus* (Andelot), dans *Andematunum*, Andecon, *Andecomborius*, etc.

AR, l'article celtique, ou prép. sur. — Les noms préfixés en *ar* (le) annoncent une origine celtique : Ardevon, litt. la rivière ou sur la rivière, Argouges sur la Guerge, litt. aussi la rivière ; Airel pour Ar-elle, de *elle* rivière, resté dans les cours d'eau de Bretagne l'Ellé, l'Ille, et dans Elbeuf. Ajoutons Auvers, jadis Alvers et Aucey, jadis Alsi, et dans une charte de Noirmoutier *Alceium*. Cf. les localités normandes, Argentan, Argences, Argentelles, Arganches.

ASTRAC, foyer, appartement. — On sait que par « les êtres d'une maison » on entend les appartements, les appartenances, c.-à-d. les *estres* et *aistres*, et même *astres*, dont le l. *atrium* ne donne pas la raison. Mais on a le bas-latin *astracum*, contr. en *astrum*, qui y satisfait. Sa forme celtique nous le fait classer dans cette catégorie : « Le suppliant trouva, en un vieil astre ou aistre où il y avait un four, du seigle. Du Cange, *astrum*. » Le astre (maison) demurra au puné. » (puiné). Ce mot, accompagné du nom du fondateur ou propriétaire, est commun dans le Mortainais pour des écarts ou villages : l'Aistre-Fougeray, l'Aistre-Chevalier, l'Aistre-aux-Francs, l'Aistre-aux-Lièvres.

AVAL, pomme. — C'est encore un de ces mots qui se trouvent dans les idiômes germ. et celt. à la fois : sax. *appl*, *appil*, angl. *apple*, all. *appel*. dan. *œble*, irl. *abhal*, armoric. *aval*. Un savant celtiste, Gaidoz, rattache à ce radical les localités dites Avallon (*Avallonacum*). (*Rev. archéol.*).

AVON, rivière. — Le terme *avon*, rivière (id. en cornique,

hougue. Si ce mot se rattachait au bas-latin *bulga*, d'où le fr. bougette, bourse, ce serait un mot certainement celtique ; mais quel rapport ?

BOVE, grotte. — Si nous n'avons pas la Balme (grotte) et Baume du midi de la France, on rencontre dans le nord *bove*, une grotte : Boves (Somme), la Bovelle (Aisne), Bouville (Seine-Inférieure).

BRANDE, bruyère. — C'est plutôt un mot du midi que du nord de la France. Pour Littré, étymologie inconnue. Le même philologue reste muet ou à peu près devant une série de mots dont nous croyons celui-ci le générateur : *brande*, tige de bruyère, *brindille*, petite tige, d'où brin (brin de jonc, brin de paille), branchette, *brimbe*, v. fr. devenu le fr. bribe, petite chose et prob. brimborion, qui peut être une forme de brindillon. Quoi qu'il en soit, *brande*, en bas-l. *branda*, sign. la plante de bruyère et le terrain couvert de cette plante, extension semblable à celle du fr. bruyère. Le terme *brande* entre comme variante dans un chant de pélerinage qu'on chantait en Basse-Normandie « la grande chanson de Monsieur S. Jacques », où il est remplacé par son synonyme *lande* : « Quand nous fûmes dedans les brandes (ou landes). » Il convient bien à la bruyère de Braffais, au XIIe siècle Brafès, dont j'ignore la finale. Brande pourrait réclamer Branville, mais *bren* le disputerait avec avantage. V. BRÉ.

BRÉ, hauteur. — La Bretagne est couverte de Brez ou de Bré, dont le sens est colline, hauteur, ainsi que *Roz*, qui est sur nos confins dans Roz-sur-Couesnon. Le *bré* celtique se préfixe à un grand nombre de noms communaux de la Manche : Brécey (Bré-Sée), hauteur sur la rivière ou la Sée, Bréhal, forme celto-germanique, hauteur assez resserrée entre deux bassins, Bréville hauteur sur la mer, falaise élevée, dont Réville est une altération, élévation sur la Saire, Brévands, litt. la hauteur sur l'eau (*vand*, eau, d'où la Vendelée, rivière), colline sur l'estuaire appelé le Vey, les deux

Brée à Guernesey, deux collines, la hauteur dite Brée à Tanis, à Plomb, Brémesnil et probabl. Braffais, avec son mont escarpé dit les Châteaux-Turbotins. Une colline vers la mer donne à un grand domaine près de Genets le diminutif Brion. La métathèse est visible dans Berlon ou Beslon, colline renommée pour sa grande perspective et la permutation ordinaire de *b* en *p* l'est également dans Précey, butte sur un petit cours d'eau, dans Prétot, dans Percy, à la longue et haute côte dite de Percy. Les Bréc, qu'on y orthographie Bray, sont nombreux dans la Mayenne : on retrouve ce mot en suffixe et par un pléonasme fréquent dans Montbray. Aussi dans le pays de Bray, il y a trois communes de ce nom, visible dans les Folembray, Tinchebray, Osembray, Vibraye, Guibray (*gui* pour *gué*, *vadum*). Ajoutons Biéville, jadis Bréville et peut-être Biville, hauteur sur la mare de ce nom, et Brix, un des points les plus élevés de la Manche. On trouve le dim. la Brisette. La forme populaire de Brouains, qui est Bérouins, montre la metathèse de bré, et avec elle le coteau élevé de cette commune au-dessus de la Sée, profondément encaissée.

En breton *brès* a pour variante *bren* et *bron*, hauteur (V. Introd. au cartul. de Redon) ; de là Branville et Brainville, et prob. Breuville ; or, la métathèse de ce nom est *bern*, d'où Barneville, où l'église et le château sont à mi-côte ; l'étouffement du *r* donne Bahais, jadis Barhais, et l'étouffement du *n* donne Barfleur, en patois Barfieur, hybride celto-scandinave, litt. la hauteur du *fiord*, de son anse dans l'intérieur des terres. Par la prononciation ancienne de *a* en *e*, restée en anglais, on obtient Besneville (pour Berneville), célèbre par sa hauteur, couronnée de nombreux moulins à vent. Ce radical et presque tous les mots celtiques anciens témoignent de l'existence d'un idiôme monosyllabique. C'est peut-être au celtique qu'il faut rattacher les nombreux Monts-de Héri, champs élevés, dans la Manche. Aussi V. GARRIGUE.

L'énorme soulèvement granitique de Montgothier, appelé *Bouée*, n'offre dans son nom qu'une vague ressemblance avec le titre de cet article. Mais le v. f. *brai*, fange, avec l'écossais *brog*, fange, l'irl. *bog*, marais, explique assez bien le nom des rivières dites Braise, ainsi denommées des marécages qu'elles traversent.

BRENN, chef. — Ce nom commun de *brenn*, chef, illustré par Brennus, et dont les Latins avaient fait un nom propre, réside au fond de cette *villa Brennacum*, la célèbre résidence royale mérovingienne, aujourd'hui Braine. Il semblerait être aussi dans Branville et dans Blainville, et mieux encore dans Brainville, qui serait la *villa Brennacum* retournée. Cependant il y a plus de probabilités en faveur d'une origine topographique (V. *bren*). Quant à cette Brenne de la Touraine, qu'un savant celtiste, M. de Jubainville, définit « vaste forêt remplie d'étangs et de marécages, » elle doit tirer son nom des hauteurs qui l'environnent.

BRIG, gué. — Le mot *briga*, avec ses variantes *briva*, *bria*, *brevio* et *brio*, est cité comme celtique dans les Gloses de Vienne (1,779) avec le sens de pont, et il est resté en anglais sous la forme de *bridge* et en all. sous celle de *bruck ;* mais comme les ponts ont succédé aux gués, ou passages sur les rivières, le sens primitif est celui de gué : Briovère, litt. passage sur la rivière, devenue la Vire, est le nom auquel a succédé Saint-Lo ; c'est donc à tort que Bouillet dans son Dict. explique *Samarobriva* (Amiens) par pont sur la *Samara*, ou la Sambre, devenue Somme. *Breviodurum* (Brionne ou Pont-Audemer) sign. aussi passage sur la *dour*, c.-à-d. l'eau, la rivière. Pontoise était *Briva ad Isaram*. Nous avons beaucoup de noms communaux où ce terme entre comme préfixe : Bricquebec, en patois Briguebec, litt. passage sur le ruisseau, sur la Sie, Bricqueville, en patois Brigueville, Bruqueville, Briquebosc, Brucheville, passage sur le Vey (*vé*, vadum) et peut-être Brillevast. M. Le Prévost tire Bricquebec du *Bru-*

cius, ou Brix, cité dans la *Chron. de Fontenelle ;* mais il n'y a pas de rapport entre Brix et Bricquebec et la rivière de cette dernière localité ne vient pas de Brix. Si Brix s'est dit *Brucius* à cette époque, c'est peut-être l'altération du « *Brisniacus villa*, » le domaine que Saint-Ouen possédait dans le Cotentin. Bricquebosc sign. le bois sur le passage, sur un affluent de la Douve ou l'Ouve. Il n'est pas impossible que le même radical entre dans Bretteville, village situé sur un cours d'eau qui se jette à la mer. Pour justifier par *brige* l'étymologie de Brillevast, disons que cette localité est sur un cours d'eau considérable, la Saire (Sara), mais pas assez pour mériter son nom de fleuve, que lui donne un livre récent, d'ailleurs très bon, sur la Manche. S'il y avait quelque doute possible sur le sens du mot que nous étudions, il faudrait citer le glossaire gaulois de Endlicher où *brio* est traduit par *ponte*.

BROG, champ. — On trouve dans le scholiaste de Juvénal *broga*, champ, cité comme gaulois : par son diminutif *brogilus* il a donné breuil au français et à la topographie de la France Broile, Brogue, Breul, Bro, Broglie, dans le sens de bois : ce dernier est la forme italienne, et il a passé dans le fr. embrouiller, brouiller, imbroglio. Le fr. pop. brouillamini embarrasse beaucoup Littré : c'est du latin marcaronique du moyen-âge. Il y a à Céaux un village appele Bro ; près Valognes et de sa *haye*, le village de Bro. Brudepont était autrefois Breuilpont.

BRONN, fontaine, rivière.— « *Brune*, fontaine, en tudesque, en suédois, en scandinave ; *bronn*, en celtique ; *burn*, en gaëlique ; *bourn*, en anglais. » (*Recherches étym.*, par de Coston, 19.) Ce vocable, qui, d'après ce passage, serait à la fois des langues germaniques et des idiômes celtiques, paraît être le même que le nom de deux communes de la Manche, St-Jean-de-Bohon, St-André-de-Bohon, dont le *r* aurait été supprimé, ce qui est d'autant plus probable

qu'une famille importante du pays s'appelle de Brohon. Cette idée nous conduit à assimiler à *bronn* le gaulois *bonn*, fontaine. Voyez cet article.

BRUG, bruyère, en norm. *brière*. — Ce mot appartient aux idiômes celtiques : c'est un dim. du breton *brug*, bruyère, en bas-l. *brugaria*, en v. f. *brusc*, qui se dit encore, mot congénère du l. *fruscus*, petit houx, d'où *ruscus*, son nom botanique. Le mot *brière* règne sur tout le sol de la Manche. Ce terme *brug*, prononcé *breug*, s'applique bien aux côteaux boisés de Breuville, et se dessine presque en entier dans Brucheville et Bruchecourt, et peut-être Breuville. Les nombreuses localités dites Brousses, litt. broussailles, sont de cette famille, à laquelle se rattache le fr. brosse, primit. une poignée de fougère ; mais l'origine de fougère est latine. V. ce mot.

CAILL, forêt. — L'armoricain *caill* sign. forêt, selon Houzé (*Et. sur la sign. des noms de lieu*) : de là les nombreux Caillac, Cailly, Saillac, Sailly, et avec le chuintement Chaillac, Chailley, Chailly. Ce peut être le radical de Chal-André, nom communal de la Manche, écrit Chalandré. Toutefois *caille*, selon Peiffer, *(Promen. dans le Loiret)*, sur les bords de la Loire, désigne un terrain caillouteux.

CARN, pierre. — Ce mot qui sous sa forme irlandaise *cairn* (amas de pierres) a passé dans la langue de l'archéologie préhistorique, s'applique aux localités pierreuses, rocheuses, comme à Carneville, près de Cherbourg, où il y avait plusieurs menhirs et dolmens, à Carnet, dont le nom pourrait être une contraction du Carnoet de Bretagne, que Peiffer dit être Carncoet, litt. bois du rocher. La localité des pierres par excellence est Carnac (litt. le pierreux, en norm. le *perrous*). Guernesey, *Cairn-See*, rocher sur l'eau, justifie bien son nom par la montagne du château Cornet (l. carnet). Comme le *r* tombe ordinairement devant une consonne, il est resté Caine d'où le Mont à la Kaine, près Cherbourg, la Caine, arrond.

de Caen, Cainet, Cagny et prob. les Cahan, Cahagne, etc. Pour Caen, primitivement Cat-holm, c'est du scandinave, litt. l'entrée du *holme*, ou île, formée par l'Odon et l'Orne. Toutefois pour Guernesey, son nom primitif est Gernerey : le patois des îles normandes substitue souvent *s* à *r*, par ex. *pèse*, père, *mèse*, mère : de là Gernerey est devenu Guernesey. Les Bretons appellent les pierres druidiques des *carneillons*.

CAUSSE, lande. — « Nous avons en France, dans la partie méridionale, de grandes étendues de terrain qui sans être appelées des landes, ne valent guère mieux, ce sont les *causses*. » (p. 21 de *Légende territoriale* de la F. par Peiffer). Avons-nous des *causses* dans le Nord de la France ? La Manche a une commune où ce mot, présumé celtique, se dessine bien, c'est Ecausseville, point élevé sur la vallée du Merderet.

Le peuple chuinte ce mot en Ecaucheville. Aussi rejetant l'étym. poétique de Chaumont par *calvus mons*, nous voyons dans ce mot causse-mont, le mont de la lande. Peiffer donne à *chaux* le titre de mot celtique avec le sens de mont : ce serait dès lors une tautologie, du reste assez commune. Ne pas confondre *causse* avec la *couse*, ruisseau, si commun dans l'Est de la France.

COET, bois, — Sur nos marches bretonnes nous avons Plancoët, mais je ne connais dans la Manche de *coet* que dans une vieille forme de Couesnon, « *unda Coetni*, » dit G. Le Breton dans sa *Philippide* et dans S.-Hil.-du-Harcouët.

COMBE, vallée. — C'est un mot assez français pour se trouver encore dans nos dictionnaires : Littré l'a admis dans le sien et il se trouve aussi bien dans les contrées latines que chez les races celtiques. Mais en Normandie il se change généralem. en Cambe, comme dans la Cambe, entre Isigny et Bayeux, et dans Cambremer (Cambe-mar, litt. la grande Combe) et Cambernon ; Canisy (*Cambe-see* vallée de la Vire), Canville sur la vaste vallée de la Grise, et Cametours, litt. le *tourp* (village) de la vallée, un terme celto-germanique. Avec

le chuintement normand on a Chambernon (XIIe siècle), maintenant Cambernon (le bord de la vallée : en bas-norm. la berge se dit *berne*) ; l'abbaye de Savigny, située dans un val, comme toutes les abbayes, était baignée par trois cours d'eau « *Chamba*, *Chamberna* et *Nigra aqua* (Noireau). Une commune remarquable par ses vallées, celle de la Braise et celles de ses affluents, porte la marque du pluriel, Les Chambes, et par l'intercalation assez commune d'une liquide, les Chambres. Une charte de la Luzerne de 1213 nous donne son nom primitif : « *Redditum quem habetis apud Cambas.* » Champrepus litt. le puy ou *puus* de la vallée), s'est formé comme les Chambres. Cf. Chamboy, Bourg-Combe. Croyant plus aux dénominations graphiques qu'aux noms pittoresques et poétiques, nous rapporterions à Combe, qui devient *comme* en bourguignon, les nombreux Caumont et Chaumont, mais encore plutôt au celt. *causse*. On rencontre aussi le dim. combelle : tout mot a son diminutif. Combs-la-ville (Seine-et-Marne) a gardé son *s* caractéristique du nominatif de la déclinaison du v. fr., comme Avranches, Coutances, Valognes, Orglandes, Cuves, Courtils, Beauchamps, Carolles, Bourguenolles, etc. Pour appuyer l'étymologie de la commune des Chambres, je citerai ce passage de ma *Philologie topog. de la Norm.* : « en vieux normand chambre était un nom commun « la chambrette de Porqueval jusqu'à la chambre au leu. » (*Vic. de l'eau*, de Ch. de Beaurepaire.)

CONDATE, confluent. — Fondée sur les grands aspects de la nature et les grands accidents du sol, la philologie topographique écarte le petit fait, les circonstances insignifiantes comme origines des noms de lieu. La localité se dénomme même par le fait le plus caractéristique du sol. C'est la géologie qui est la loi de cette philologie comme la minéralogie est la loi de l'architecture. Aussi l'étymologiste doit-il avant tout connaître le terrain. Les cours d'eau, les hauteurs, la configuration du littoral, les dépressions du sol, les

groupes d'habitations humaines, les passages sur les rivières, les grands espaces nus et déserts, les rochers, voilà ce qui frappe les hommes, surtout les hommes primitifs. Ces principes sont surtout vrais pour la topographie celtique, celle d'une époque où l'individualité n'existe pas. Ce sera plus tard, dans l'époque gallo-romaine dans une civilisation avancée, que l'homme donnera son nom à la terre et plus tard encore, à une époque religieuse, à l'époque chrétienne, c'est le martyr, le saint qui lui servira de dénominateur. Plus tard encore, et aussi de nos jours, il ne se fera plus ou presque plus de noms terriens.

Ce sont les cours d'eau qui jouent le plus grand rôle dans la topographie ; mais de tous leurs accidents le plus frappant et le plus utile, c'est le confluent. Son nom celtique est *condé* : Vous trouverez des *condé* partout où un cours d'eau se jette dans un autre. Ce mot cédera sa place à une terminologie latine, aux *conflans* français (Cf. Antrain et Entram), aux *entraigues* fr., aux *interamnes* fr., aux *corrientes* espagnols, aux *Interamna* italiens, aux *coblentz* allemands. La forme primitive de condé a dû être *condate* : c'est sa forme dans les itinéraires romains : ce fut, près de nous, le nom de Rennes au confluent de l'Ille et de la Vilaine. Le nom de condé, à l'état pur dans Condé-sur-Vire, s'est modifié chez nous sous l'influence de la prononciation et du suffixe *ville* que l'on ajouta au commencement du moyen-âge. Sa syllabe forte ou tonique a subi une permutation constante dans notre langue où par ex. *consuetudo* est devenu *coustude* v. fr. et coutume. Ainsi Coudeville est issu de *condeville*, commune contre la mer et la Vandelée, à son embouchure.

CRENN, marécage. — C'est à *Crenna*, marécage, que je rattacherai les Crenays (Petit et Grand), sol bas sur les bords de la Sée, la Crenne, en Aucey, sur les marais du Couesnon et les nombreuses *grunes* de nos sols maritimes, les deux Grunes à Guernesey et les Grunes de l'Ouest, signalées par

Victor Hugo dans l'*Homme qui rit,* ainsi que les Grunettes. Je donnerai aussi ce mot à Gran-ville; sans attacher d'importance au *l. grandisvilla*, donné au petit village d'avant le xve siècle. Aussi au point de vue philologique, c'est là que je placerais avec Walcknaer le *Grannonum* (Grannon), objet de contestations. Grainville est une variante, ainsi que Grenneville et Pont-de-Grenne à Sourdeval. Reigneville et Régnéville peuvent être pour Greigneville et Grenneville. On connaît les marais de Graignes. Aj. Lengronne, au moyen-âge *Ingronia.* Cf. à Portbail le quartier littoral appelé Graie. Une forme de *crenne* est *grune* que du Cange définit « *locus paludosus* » et qui avec *groin* (cap) règne surtout dans les parages maritimes. La plupart des îlots submergés de l'archipel des Minquiers (lisez Minkey) sont nommés grunes. Les marais de Graignes (Manche) dessinent bien dans leur nature et leur nom notre radical.

CUC, mont. — « Dans le Cantal *suc* en patois du pays est appliqué à toute éminence. Ce même *suc* n'est que l'adoucissement de *cuq*, dont la signification en langue romane est la même que celle de *suc* dans le patois auvergnat; aussi trouve-t-on la tautologie française Montcuq (Lot) et la tautologie romane Cumont (Tarn-et-Garonne), » d'après Peiffer, p. 191, *Légende territ.* de la Fr. Or, il y a près de Saint-Lo la commune de Montcoq, que l'on a traduit par *mons coctus*, étymologie très suspecte, mais qui peut être pour Montcuc pléonasme; cependant *mons acutus* est plus probable. Quant au mont dit Montécot, près le Teilleul, c'est bien *mons acutus*, comme tous les Montégu. V. *Mons.*

DEN, vallée. — Le *den*, vallée, qui est latinisé en *dena* dans le Dom's day book, prédomine en Ecosse, par ex. dans Aberdeen, litt. le havre de la vallée. Il peut être le préfixe de plusieurs localités normandes : Danu, Danville, Dangu, Danvou et Denneville, une commune basse, dans la vallée d'un cours d'eau qui se jette dans le havre de Surville. Dans

cette commune et sur le littoral de Coutances un *dan* est un creux, réceptacle des eaux. Ardenne est un terme topog. très ancien : ar-den, la vallée ; les Ardennes sont dans la vallée de la Meuse. Le bois d'Ardenne, à Ducey, est dans la vallée de la Sélune. Aurigny, selon Bisson, aurait eu pour nom prim. Ardennay. Le nom de Hardinvast, pour le peuple Ardenvast, est de cette famille. Den est un de ces mots qui appartiennent à deux idiômes : ainsi il y a *dene* en saxon ; il y a *tana* en italien, qui conduit à notre fr. tanière, dont il faut écarter l'étym. par une contr. de taissonnière, demeure du *taisson* ou blaireau.

DIVE, fontaine. — *Dive*, avec le sens de fontaine, même de fontaine sacrée, entre dans l'ancien nom de Cahors, *Divona*, et dans celui de Dijon : Il y a plusieurs rivières Dive en France, la Dive (Vienne), le Dive (Calvados) ; la Manche a les diminutifs, la Diélette, qui forme le port de son nom, et la Divette qui se jette dans le port de Cherbourg. La Dyle de Belgique est la contr. de *divelle*. Cf. les Dye et Dée, rivières d'Angleterre, et la rivière française la Dordive mot qui offre un pléonasme et qui donne à comprendre que *dour* est antérieur à *dive*. Cf. *Divodurum* (Metz), litt. la source de l'eau.

DOL, table. — Il y a plusieurs champs *Dolent* dans l'Avranchin et en Bretagne. On connaît le beau menhir du Champ-Dolent, près Dol, non loin du Mont-Dol, et l'étym. de dolmen (pierre table, du breton *table*). Le Champ-Dolent, à Céaux, est un terrain élevé sur une petite falaise. Cf. la côte de Camdol (Champ-Dolent), près de St-Lo, Chênedolé (Calvados), jadis Camdol. C'est le rapport de la table au plateau.

DOUR, eau. — S'il y a un mot existant sur le sol de toutes les races celtiques, c'est *dour*, eau, d'antique origine, puisqu'il est le congénère du grec ὕδωρ. Il règne depuis le *douro* de l'Espagne, en passant par l'Adour et par le « château que baigne la Dore » jusqu'au *door* d'Ecosse. En breton *dour* sign. eau, et *gouer* id. n'est sans doute que sa variante. Toutefois

le *dour* breton est un terme néo-celtique, issu d'une forme plus ancienne, l'irl. *dobur*, inscrit dans un nom de la Narbonnaise, celui de la rivière *Verno-Dubrum*, cité par Pline, auj. Le Tet. D'un autre côte notre rivière normande, l'Eure, superpose bien son nom primitif d'*Atura* à celui de l'Adour. A Valognes le lavoir, c'est l'eau, le *dou*, à Avranches, c'est le *doué*. Ces formes écartent l'étymologie de Littré par le latin *ductus*, qui n'a donné que *duit* au fr. S'il n'y a pas de rivière dite *dour* dans la Manche, nous avons la Douve et le Du, rivière du havre de Surville, nous avons une Durance à Saint-Floxel, appelée *Durix* et *Duronna* dans l'antique vie du patron. Il y a plusieurs Durances en Normandie, par ex. la Durance, affluent de l'Orne à Pont-d'Ouilly. Une rivière de France combinée de la Dore et de la Dogne est dite Dordogne. L'Adour (*ar-dour*) a gardé l'article celtique, comme chez nous Ardevon *(Ar-von)*, Alcé (Aucey) id. C'est à ce radical que se rattachent le fr. douve, fossé plein d'eau, et *douve*, renoncule des fossés.

Si *dour* est devenu *our*, sa forme ordinaire chez nous, ce n'est pas par la chûte du *d*, ce qui serait un fait peu ordinaire, c'est par la contraction de Adour, où tombe le *d* naturellement comme précédé d'une syllabe tonique : adour = aour = our. Sous cette dernière forme et ses variantes, il représente nos communes aquatiques : Ourville sur les marais de la Grise, Ouville-la-Rivière, Orville-Hague, sur le ruisseau qui forme l'anse de ce nom, Orville (le peuple prononce Ourville), sur le Merderet, Orville, sur la Sienne, Ouville, sur la Soule, la rivière d'Ouve, ou la Douve, l'Ouine, ou l'Huyne (dans l'Orne), que nous mettons ici pour nous conduire à l'étymologie de notre commune d'Huynes, sur la Guintre, affluent de la Sélune. Avec la demi-aspirée S, on arrive à Surville, pour le peuple Sourville, sur la rivière qui forme son havre.

Sous la forme *or*, nous avons Orval, le val de la rivière, la

Sienne, Orglande, litt. terre des rivières, entre l'Ouve et le Merderet. A propos d'Orval, se méfier des étymologies poétiques, comme la Vallée-d'Or (n'est pas plus fertile que ses voisins), comme le Val-de-Saire, traduit en *vallis Cereris*. D'ailleurs Orval peut appartenir à la famille Lerre et Loir, puisque Wace disait Oirval : « cels de Sole (Soule) et cels d'Oirval.» Du reste, dans l'une ou l'autre famille, Orval sign. le val de la rivière. Ozeville peut entrer dans la catégorie de *Or*, rivière ; la permutation de *r* en z ou *s* n'est pas très rare en normand : à Jersey *pèse* (père), *mèse* (mère). Le patois picard, qui se confond presque avec celui de la Hte Norm., change souvent, selon Burguy, « la lettre *r* en *s*. » (*Gre de la langue d'oil*, 1,119). Cela constitue le zézaiement, lequel résulte de la loi du moindre effort. Comme c'est l'oreille et non l'œil qui est juge en fait d'étymologies, surtout celtiques, *aure* égale *or* et se trouve dans les nombreuses rivières Aure : il y en a deux à Bayeux, qui est l'*Augustodurum*.

Pour les noms de villes, *dour* peut avoir une autre sign. que celle d'eau. Diez a établi que le gaulois *durum* est le même que le vieil irl. *dur*, forteresse.

DUN, hauteur. — Le terme *dun*, hauteur, en breton *dunenn* et *tunenn*, est resté dans le fr. dune et dunette. Il est très commun dans la topographie de la France et spéc. en Normandie : nous trouvons *Augustodunum* (Autun), *Crociatonum* (Saint-Côme du-Mont), *Moritonium* (Mortain), litt. la hauteur des *mores*, ou landes humides ; *Carentonium* (Carentan), litt. le *Ker* sur la hauteur, le même que Charenton ; Tonneville, dénommé de la hauteur où est le village de l'église ; Ronton, point élevé. Le nom primitif d'Aurigny, *Aidunu*, renferme aussi ce radical. Ce terme s'était même introduit dans la langue chrétienne, témoin ce passage de la vie de saint Floxel : « *In monumento locelli vocabulo Christonno*, » litt. la hauteur du Christ ou des chrétiens. Le nom de la commune de Ronthon offre le même élément,

ainsi que Barenton, litt. la hauteur stérile, du vieux mot fr. *baraigne*, improductif, d'origine celtique. Dans tous ces noms locaux, *dun* est suffixe ; il est préfixe dans les suivants : Donville, que caractérise sa haute falaise, Doville, célèbre par son mont qui domine un vaste pays, peut-être Denneville, en patois dan-neville, dominé par une hauteur où l'on avait commencé un camp d'observation dans le dernière guerre. Les noms de Ducey (dun-sée, hauteur sur la rivière), Tanis avec sa haute colline entre Brée et le bourg, le Tanu sur un coteau de l'Airou. Il y a des Tanville ; il y a aussi un Tanis au diocèse de Bayeux, ainsi que Than, célèbre par son abbaye. J'inclinerais à faire entrer dans cette catégorie le préfixe *mune*, qui est dans les deux Muneville de la Manche, situés sur des hauteurs et peut-être aussi Moon. La variante bretonne *tunen* forme une autre branche, Tonn, qui prédomine dans la Manche. Nous ajoutons Saint-Martin-Don, à la limite de la Manche, sur un coteau de la Vire.

EVA, EWA, eau. — S'il est possible de tirer le v. fr. *aive* du l. *aqua*, par l'intermédiaire *aigue*, il se rapproche davantage et plus directement des formes gauloises *eva*, *ewa*, eau. Une expression aussi générale a dû subir de nombreuses mutations et se résoudre par exemple en *ive* et en *if* : il y a beaucoup de localités qui se terminent ainsi. Il ne serait pas impossible que les rivières Dive et Die dussent s'écrire d'Ive et d'Ie, comme la rivière Ouve (rivière d') est devenue la Douve (Manche). Cf. Ivetot, habitation de l'eau (sur un affluent du Merderet), Lolif, sur la rivière de Braise. Pour l'étymologie de ce mot, un rapprochement avec un texte de du Cange y jette de la lumière : « *Juxta quoddam* LIVOT *aut* JONCHAY. » Son synonyme de jonchée dénote dans *livot* un terrain submergé, *evé ;* or *ever* un terrain est une condition stipulée dans les anciens baux normands.

FANCQ, boue. — C'est un de ces vocables qui se trouvent à la fois dans les idiômes celtiques et les idiômes germaniques

(et même en latin, Cf. *fimus* et surtout *famicem*, boue). J'en ai donné un état comparatif dans l'art. Fange, de ma *Philologie topog. de la Norm.* Il me suffit ici de le signaler dans l'armoricain *fancq*, boue. Que le mot ait produit *tangue*, le sable des estuaires, c'est probable, quoiqu'il soit très difficile de faire le passage de *t* à *f*. Cette étymologie se trouve confirmée dans un factum relatif aux droits sur la tangue au-dessous de Saint-Lo : « Tangue estoit ce qu'ailleur aucuns appellent fange... et icelle appelée tangue comme estant pure fange. » M. Littré pour ce mot ne remonte par au-delà du xve siècle ; il est beaucoup plus ancien : « *excepta tanga*, dans une charte de 1192, « in *tangaria* mea (1198). Alors s'expliquent les chemins *tangoours*, et *tangous* qui aboutissent aux tanguières. Le fr. tanguer et tangage se dit du navire qui enfonce son avant dans l'eau, primit. dans la boue, dans la fange. A Terre-Neuve nos Normands appellent *tangon* une croix de bois qui sert d'ancre, litt. qui tangue, c.-a.-d. s'enfonce dans le sable.

GAILLARD. — Il y a en Hte.-Norm. le Château-Gaillard, litt. le fort, d'où est resté le gaillard d'un navire ou château de poupe. Dans la Manche on trouve Saint-Germain-le-Gaillard, dont le suffixe, suivant l'usage, pouvait être un nom de seigneur local, mais aussi la désignation d'un lieu élevé. Diez rattache ce mot aux idiômes celtiques : il cite le kymri *gall*, force, le gaëlique, *galach*, courage.

GARRIGUE et JARRIGUE, sol inculte et pierreux. — La forme du midi de la France est *garrigue*, en bas-l. *garrica*, que du Cange définit « *terra inculta.* » La forme du nord s'adoucit en Jarrigue, et Jarry, bas-l. *Jarria.* Dans l'Avranchin ce nom se rencontre assez souvent : le Mont Jarry, près d'Avranches, sol où le granit est à fleur de terre, le Grand-Jarry à Touchet, la Jarriaie à Buais, le Jarry, près Saint-Cyr-le-Bailleul. On rencontre dans la Manche, notamment à Négreville des Mont-de-Herry : ne serait-ce pas le même mot ? Peiffer rapproche de *garrigue*, sans en donner la raison, *ar-*

tigue, terrain défriché, dans le Midi, d'où les localités Artigue, Artigat, Artiguedieu, Lartigue. Le rapprochement vient sans doute de la ressemblance de la terminaison. Les *Segalas* sont aussi des plateaux arides. Il y a dans la Manche et ailleurs des champs élevés, dits Monts-de-Héri. La Bretagne a sa forêt de Héri et c'est de ce nom que vient le fr. bézi de Héri. Si ce dernier mot a quelque ressemblance avec Jarry, Jerry, il ne peut facilement s'y ramener; nous le signalons aux celtistes, avec une forme que nous avons rencontrée, *mons Heleri*, laquelle semble bien pourtant renfermer le nom propre Hélier. Le nom de Jersey dans la Manche est Jerry.

GAULT, bois. — C'est encore un mot dont le congénère est germanique : si *gault* est celtique, il est aussi germanique et le même au fond que *wald*, forêt. Gault, bois, encore usité comme nom commun dans le Bessin, est attesté gaulois par Altaserra : « *Bagaudæ dicti Sylvicolæ*, gau *enim lingua gallica sylvam sonat.* » (*Rerum aquitanic.* 134). Il s'est conservé dans le Bois du Gault, pléonasme, dans Mesnil-Gault, dans la Lande-de-Gault. Rapprochez le celt. *gault*, le *saltus* latin, le *wald* germanique. Le nom propre Gautier est aussi commun en France que Walter, son congénère, en Allemagne. L'armoricain actuel *coet*, bois, semble être une des formes de gaut. Le gau ci-dessus suppose gal; or *gal* sign. bois en v. fr. Il peut être le suffixe de trois noms d'un diplôme de 896, *Lugogalus* (Ligueil, Indre-et-Loire), *Brugogalus* (brug, lande) et *Genestogalus* (Genetteil, Maine-et-Loire). Le terme Trigalle est assez commun dans la Manche.

GAVRE, cours d'eau encaissé et rapide. — Si en Bretagne Gavrinnis n'offre que l'apparence de ce mot (*gavr*, chèvre, *innis*, île), il n'en est pas de même au pays des Ibères où *gave* se conserve. Une localité de la Manche, dans un bassin profond et sujet aux inondations, sur la Sienne, est Gavray, et le ruisseau de Pirou s'appelle le Gavron, litt. le petit gavre. Dans les Alpes, les *gaudres* sont des torrents. Il y a la bour-

gade de Gavre, arrond. de Nantes. Vaudre et Vaudreville se rattachent à ce radical, et, par une permutation normale de lettres et par leur situation profonde sur un ruisseau torrentueux; Baudre et Baudreville pourraient être le même mot, car une interprétation moins probable est celle par *Baldric-villa*. Je proposerais pour variante à gavre ou gauvre Gorée à Jersey, sur un ruisseau qui forme son port, Goué (pour Gouré) sur la Grise. Argouges sur la Guerge semble signifier sur le gavre (Ar-guerge). Toutefois sa forme pop. *Gouerge* la rattache mieux au *gouer* bréton. Cf. Gavrus (Calvados), litt. le *ru* ou ruisseau du gavre et Gaure (arrondissement de Lectoure).

GEN, bouche. — Le celtique *gen*, bouche, congénère du l., *gena*, concorde avec la situation de quelques localités, celle de Genets, petit port, à l'embouchure de la Lerre, d'*Ingena* le nom celtique d'Avranches, sur l'estuaire de la Sée. Geffosses (Gen-fosses) litt. les fosses du *gen*, est aussi sur l'estuaire ou havre de ce nom. Cf. Genève, Gênes, Genèvre. Genabum (Orléans) Ganodurum, Agen, Guingamp, Argentan, Argences, Arganches, etc. Il y a à Guernesey un bloc détaché d'une falaise appelé *Tintagen*. Pour Genabum (Orléans), il est situé vers l'embouchure du Loiret.

Le *abum* de Genabum représente bien *avon* : Orléans est bien près de l'embouchure du Loiret dans la Loire; *Genava*, Genève, à l'entrée, à la bouche du Rhône, où se dessine mieux encore que dans *avon*, le gaulois *ava*, *awa*, eau. *Gen* est un mot que J. J. Ampère reconnaît comme celt. dans son *Hist. de la langue fr.* En gallois *guen*, bouche, en breton *guenau*, id. Il y a dans la Manche une localité du nom celtique de *puy*, hauteur : c'est la commune des Pieux, pluriel qui suppose plusieurs éminences : elles dominent un cours d'eau, la Diélette et sont presque à son embouchure : cette situation expliquerait son ancien nom de *Kelgena*, litt. le *Ker* du *gen*, où l'habitation de l'embouchure.

GLEN, vallée. — Il y a une telle connexité entre le ruisseau et sa vallée, qu'il se pourrait que ce mot ait eu primitivement le sens de eau ; c'est du moins le sens du gallois *glyn* et *llyn*. En anglais *glen* et en irlandais *glean* ont le sens de vallon. Un cours d'eau, qui baigne la vallée d'Enfer, le Glanon, sous Saint-Pois, nous offre un diminutif de ce vocable, à la fois celtique et germanique, puisque *glen* sign. aussi vallée en saxon.

GOUR, ruisseau. — Ce terme doit être traité à part de *gavre* et de *dour*, eau, bien qu'il ressemble beaucoup à une variante de ce dernier. Il forme un mot distinct en breton où *gouer* et *guer* ont le sens de ruisseau, rivière. On connaît le Légué, à St-Brieuc, pour le *guer*, avec agglutination de l'article. Il forme une famille où se trouvent Gourfaleur, sur la rivière la Vire, (Gerville donne *guerfal* comme gaulois, avec le sens de rocher), Golleville, pour Gour-Gore-Ville, sur la Scie, là où elle entre dans les marais de Néhou, Gouville, sur le cours d'eau qui forme le havre de Blainville, Gouvets, litt. gour-vé, le gué du ruisseau, au confluent de deux ruisseaux, Goué, sur la Grise, qui forme son havre, jadis nommé avec Portbail *Jorfluctus*, le flot du *gor* ou *gour*, Couville pour Gourville, à la naissance de la Divette, Couvains pour Gourvains (*Vains*, hauteur, resté dans les Cevennes) ; Courcy (litt. Gour-sie), sur la Soule ; Grosville, lisez Groville, est la métathèse de Gorville, à la naissance du Bus ; Crosville et Crasville sont le même mot. La forme bretonne *guer* est assez visible dans Gerville, jadis Guerville, à la naissance de la rivière de Gratechef, qui se jette dans la mare de Créances, visible aussi dans Gréville, qui est la métathèse de Gerville, dans Giéville, pour Gierville, dans Ger, à la source de la Cance ; Geffosse (l. ger-fosse) justifie son étymologie par sa position sur une rivière qui se jette dans le havre de son nom, profond et arrondi. J'introduirais volontiers dans la famille de *gour*, *gor*, le vieux nom communal de Trégoz, que l'on écrit étran-

gement Troisgots, situé sur la Vire. Mais qu'est-ce que Tré? M. Le Canu l'interprète avec vraisemblance par ce *trajectus*, passage, qui a laissé bon nombre de traces dans la topographie, par ex. dans Utrecht *(ultra trajectus)*, dans Dordrecht (le passage du *dour*, ou de l'eau). Ce serait alors comme ce dernier mot un hybride celto-latin. Cf. Le Ger (Haute-Garonne), Le Gers (Gers), le Gier (Loire), la rivière de Gières et le Guier (Isère), et les Grands-Gours, près d'Avor (Cher). Le nom communal d'Yenville, hauteur, sur la Sienne, m'a longtemps embarrassé jusqu'au moment où j'ai trouvé un intermédiaire dans la commune d'Yerville (l. Gierville). L'ancien nom de Gréville *(Livre noir)* est Guerville. Donc Tregoz, pour Tregor, est le passage de l'eau, sur la Vire.

GRAU, pierre, gravier. — C'est sans doute à l'origine une onomatopée d'écrasement, de craquement, qui est répandue dans les pays celtiques : c'est *grau*, gravier, en normand (d'après le Dict. de du Bois et Travers), qui est *grou*, à Valognes, sédiment, boue; c'est *crag* en breton, *creagh* en en gaëlique, *cruach* en irl., et *crau*, pierre tendre, en v. fr. On connaît la Crau, le delta pierreux du Rhône ; en basse lat. *cravum : « in cravo sive in agro lapidoso »* (ap. *Ethnogenie gauloise* de Belloguet). Nous avons Grauval à Jobourg (falaises). Ce radical peut réclamer Grosville (lisez Grauville) et Crosville (lisez Crauville), Gratot, malgré l'étym. du Livre noir par Girardot, Craville, voisins du radical *craq*, et les Grouville (Manche et Jersey). Littré donne *grou* comme fr. avec le dim. grouette, mais il le tire peu heureusement de l'anglo-saxon *grut*, farine, qui est bien l'étym. du fr. *gruau*. Cf. le *grau*, canal étroit et vaseux par lequel les étangs communiquent à la mer, littoral de la Méditerranée, un nom tiré douteusement du l. *gradus*.

GRÉE, colline rocheuse. — D'après Peiffer « aujourd'hui encore en Bretagne la grée est une colline rocheuse couverte d'une lande. » (*Légende territ. de France*, 164). C'est le radi-

cal de Gréville et peut-être de Grimesnil et de Gratot, malgré sa latinisation de *Girardtot* au *Livre noir*.

GUERN, aune ou vergne. — C'est au celtique qu'il faut demander l'étymologie des nombreux Vern, Vernay, Verny, Verneuil, Vergné, etc., et par conséquent du nom de la commune de la Manche Vernix, localité riche en aunes ou vergnes et vernes, sur les bords de la Sée. En bas-breton *guern*, aune, en cornique *guernen*, id., en irl. *fearne*, id. Vesly semble être le même mot : cette localité est sur deux branches de l'Ay. Le Tet, jadis *Verno-durum*, sign. la rivière (V. *Dour*) des aulnes.

HABER, havre. — Le *haber* celtique, d'où le fr. havre, est entré dans la composition de plusieurs noms topographiques dans un département aussi maritime que la Manche. La meilleure étymologie que je connaisse d'Avranches m'a été donnée par un celtiste irlandais, M. Hore : *haber*, havre, et *inch*, île, d'où le vieux mot *Abrinca*, litt. la baie des îles ou presqu'îles. De son promontoire on plane sur cette baie où se détachent l'île du Mont Tombe ou Mont Saint-Michel, île de Tombelaine, presqu'île de la Chaise, presqu'île de Torin. Le même radical est dans Avarville, en patois Havarville, sur le havre de la Grise, en face de Portbail : c'est un ancien prieuré avec de beaux restes, faisant partie de Denneville. L'abréviation est Varreville (l. Varville) et les deux communes de ce nom sont sur un enfoncement de la côte ; Vraville, sur la bouche d'un ruisseau, est la métathèse : Cf. à Jersey le Havre des pas et à Guernesey le petit port dit le *havelet*. Relevons ici, à propos d'*Ingena*, l'erreur du Dict. de Bouillet qui dit : Avranches : *Ingena*, puis *Abrincatui* ; l'auteur a pris ici, comme partout, le nom du peuple pour celui de la ville. Une forme bretonne ancienne était *harbour*, resté dans un îlot devant Saint-Malo, et dans l'angl. *harbour*. En Ecosse, c'est *aber*, par ex. Aberdeen, la vallée du havre ; en bas-breton et en kymri, c'est *aber*. Dans la Manche, le terme

de havre s'applique aux ports de rivière qui assèchent à marée basse. M. Peiffer cite les nombreux *aber* du Finistère : *Aber-Binningen*, havre de la bénédiction, *Aber-Iltut*, havre de Saint-Ildut, *Aber-Vrac'h*, havre de la fée.

INCH, INNIS, île. — La meilleure étymologie que je connaisse d'Avranches, je la dois à un savant irlandais, M. Hore : *Abrinca*, la baie des îles. Cette ville domine une baie où sont les îles le Mont Saint-Michel et le Mont Tombelaine, et les presqu'îles de Torin et du Groin du Sud. Toutefois, la forme bretonne est *innis*; *inch* est la forme gaëlique (*S. Colme's inch*), une île du Frith d'Edimbourg. A Jersey il y a l'îlot *Ich-ho* (holm), pléonasme celto-scandinave. M. d'Amécourt, dans sa *Numism. mérov.*, remarque, à propos du *s* final d'Avranches, que les textes *(Costanca)* ne justifient pas la même finale dans Coutances. C'est une question d'antiquité : le gaulois *Abrinctas* offre le nom. pluriel de la première déclinaison gauloise en *as*. Mais cette étymologie d'Avranches a besoin d'un complément.

— Au mot *haber* nous avons introduit le celt. *inch*, île, comme un des éléments d'Avranches ou *Abrinca ; inch* est auj. gaëlique, comme dans *Saint-Colm's inch*, une île près d'Edimbourg, et la forme bretonne est *innis*, comme dans *Gavrinnis*, l'île de la chèvre ou du *gavre*. Il y a à Jersey un îlot nommé *Ich-ho*, où l'on reconnaît un hybride celto-scandinave (*holm*, île). Toutefois cette étymologie d'Avranches ne rend pas compte de la finale *cat* des *Abrincatui*. Or Pictet, traitant de ce suffixe *casse*, commun dans les noms des clans gaulois, comme Viducasses (Vieux), Veliocasses, etc., le traduit par chasseur. Ne peut-on pas alors assimiler *cat* à cette finale ? Alors les Abrincates seraient les chasseurs de la baie des îles : *Aber-inn-cates*.

KAI, barrière et haie. — Ce mot se trouve dans tous les idiômes celtiques : c'est le mot fr. quai ; chuinté il est à Bordeaux *chai* (magasin sur ou sous les berges de la rivière).

C'était primitivement une levée de terre sur le rivage. A Cherbourg la Cayenne est l'enceinte de l'Arsenal sur le bord de la mer. Ce mot existait en v. fr. « Le hable qui estoit clos et aussi pour cause du guet qui estoit sur les murs et sur les caennes. »

KER, habitation, village. — Le *Ker*, très commun en Bretagne, assez commun en Irlande et en Galles (Kaer, comme Kaerléon) ne fait pas défaut chez nous, où il s'est dissimulé sous des formes variées et avec divers suffixes. Le plus simple est Cairon, Quéron, autrefois Kairon, le petit *Ker*, au moyen-âge, le petit monastère, et Cairon, près Creully ; aj. Querqueville et Quarquebut, Crollon (pour *Ker-lan*, célèbre par sa lande). Il s'adoucit en *cer* dans Cérences, Cerisy, et se métathèse dans Créances et Crépons. Avec le chuintement, qui est un des caractères du normand, on a Chérencey, Chéron, Chévry, les Chéris (jadis Chérils), Cherbourg, hybride celto-germanique, Cheruel, hauteur à Sacey (Kerhoel, haute demeure). Comme nous avons aussi des *Caer*, comme la Galles, tels que Caer dans l'arrondissement d'Evreux, tels que Caerville (XIIe siècle) aujourd'hui Carville, la contraction se fait naturellement en *car*, comme en Galles, où Caerléon se dit Carléon. Il y a un Carville sur des monnaies mérovingiennes. Sous cette forme se rangent Carville, le Mont-Carville, près de Coutances, Carentan (Car-ton, habitation de la hauteur), Carolles, le même que Chéruel (Carhoel, haute demeure, sur sa haute falaise), Carentilly, dim. de Carentan, qui est en patois Carente, Carteret, et peut-être Cormeray pour Carmeray, et prob. Foucarville. Le *car* chuinté et par changement de liquide passe à *chal* : Chalandrey. Le *r* s'assoupit devant une consonne : Chavoy, le *car* de la voie, sur la voie romaine de Coutances à Avranches. Dans deux cas ce mot devient préfixe d'*avon*, dans Servon (Cervon) et Champcervon. Par une prononciation assez commune *Ker* devient Keur, comme dans Equeurdreville (œKer, et l'épen-

thèse de le *é* est fréquente dans les patois et la langue française (*esquelette*, squelette, étalon, de l'it. *stallone*). On peut expliquer aussi par un hybride de même composition Gratot, malgré la désignation du Livre noir de Girardtot ; en effet, *car* peut très bien subir la métathèse en *cra*. De même pour Craville, métathèse de Carville, commune près Villedieu ; il y a un *Carvilla* sur une monnaie mérovingienne. (*Bibl. de l'éc. des chartes*, *p.* 449, 26e *année)*. Pour Cerisy, ce mot n'a pas de rapport avec cerise : c'est un vocable celt., issu de la même forme que Kiersy, c.-à-d. *Carisiacus*.

LAN, territoire. — Le celtique *lan*, territoire, qui est dans le gallois *llan*, congénère du germanique *land*, est commun sur le sol de la Bretagne, par ex. Lannilis (terre de l'église), Plé-lan, Lamballe, litt. *lan Pol*, la terre de Paul, et *lanna Pauli* désignait au ve siècle le couvent de S. Pol de Léon. Il se trouve en Normandie, dans l'ancien nom d'Evreux, *Mediolanum*, terre du milieu, capitale, qu'on appellerait terme hybride, celto-latin, si *medon*, milieu, n'était pas irlandais et si *medd* n'était pas gallois. Chaque nation gauloise avait son centre religieux et politique, son *médiolan* et *moydon*. Nous croyons trouver le *lan* dans *Alauna* Unellorum, la terre des Unelles, aujourd'hui Alleaume, près de Valognes, un mot qui est sans doute lui-même le Val-d'Alaune, étymologie confirmée par sa topographie. Il y a aussi dans le département les Moitiers (*moutiers* ou monastères) d'Allone. Pour *land*, *lande*, v. aux origines germaniques. Le *lan* celt. se préfixe à Lengronne (Manche) et mieux à Langrune (Calvados), litt. terre de la grune. V. *Crenn*. Il se suffixe aux deux Celland, où s'est ajouté à tort le *d* du *land* germanique. Ces localités étaient *lan* avant l'arrivée des Franks : c'est Sée-lan, terre de la Sée. Iquelon (aigue-lan), terre de l'eau, sur le Bosc. Cambernon, pour Camberlon, terre de la cambe ou vallée. Mais je renvoie au *land* germanique les mots où le *d* se fait sentir. Une autre étym. d'Alleaume est à l'art. suivant.

LAUN, plaine entre des bois. — C'est un mot de la langue anglaise, *lawn*, clairière, espace vide entre des bois : c'est aussi le welche *llan*. On trouve ce mot en esp. dans *llanos*, plaine ; il faut rattacher à ce radical l'angl. *lane*, sentier bordé de haies. La clairière, sauf la largeur, n'est pas autre chose. Précédé de l'article, *laun* se rencontre fréquemment sur le sol gaulois : il est dans Allaume, l'ancien *Alauna*, d'où Valognes, litt. le Val-d'Alauna ; il est dans le Moitiers-d'Alonne, près de la Haye (bois) d'Ectot. Il y a les Sables-d'Olonne (Vendée) ; il y a encore la Tour d'Olonne, près de Marans, auj. Tour de l'Arondelle. Sur des monnaies mérovingiennes on lit *Alaona*, qu'on place à Allones du Maine-et-Loire.

LECH, pierre. — Ce mot, popularisé par les monuments dits Cromlechs (pierres en cercle), a donné au fr. liais, par le breton *liach*, pierre. Il s'est conservé pur à Jersey, dans Grève de *lech*, crique rocheuse, dans le Roc de lech. Sur le continent, il est devenu *lé*, *lée*. Nous avons la Pierre-lée, à Villy, la Grise-lée à Flamanville-Hague, la Pierre-Courcoulée ou des Huguenots, dans la forêt de Fougères, la Pierre-Courcou-lée, ou dolmen des ventes (arrond. d'Evreux), la Pierre-Pecou-lée, citée dans un acte de 1241 du diocèse d'Evreux : « *A petra Pecoulee usque ad collem.* » (*Cart. norm.* de L. Delisle, 318.) Lonlai semble sign. Longue-lée. Quant à la Pierre-Ecoupelée de Tourlaville et la Pierre-Coupelée de la forêt de Saint-Sever, ce mot veut dire décapitée, privée du *coupel*, *coupet*, cîme, en norm. Mais c'est bien le *lech* celtique qui se trouve dans les nombreuses *Pouquelées* des îles norm., pierres druidiques au sens de pierres des fées, de *pouque*, fée, resté dans le *poulpican* ou *poulpiquet* des Bretons, dans le *puck*, farfadet des Anglais, dont la forme archaïque est *poukee*. Dans la Hague on prononce *pouquelas ;* ainsi la galerie de Vauville est dite le Rocher pouquelas. Mais nous retrouvons *pouquelée* dans le village de la Pouquelée, à Saint-

Jean-du-Corail, et dans la Pierre-pouquelée à la Ferté-Fresnel. Sur la lande de la Hague, dite les Pouquelas, l'Académie de Cherbourg fit étudier en 1755 une belle galerie druidique qui n'existe plus.

LONE, excavation, flaque. — « Ces grandes excavations, dont le fond est semblable à celui de la rivière, s'appellent *Losnes*... des localités prennent leur nom de leur position au milieu de ces losnes : la ville de Losne, Saint-Jean-de-Losne, » (p. 36 de la *Légende territ. de la Fr.* de Peiffer). La Manche a aussi un Lône, qu'on orthographie l'Aulne, comme si un seul arbre commun pouvait dénommer une localité ! C'est cependant ce qu'a pensé Le Prevost pour le Theil, pour lui le tilleul, soit dit avec tout le respect qu'on doit à un homme très savant, qui a ouvert la voie des étymologies topographiques. Du reste, rien ne s'oppose à ce que ces mots ne soient une forme de Aulnay, canton des aulnes.

LOZE, pierre plate, schiste. — Il y a dans la Manche une rivière de Lozon : il se pourrait que ce fût un mot usité dans le sud-ouest de la France, pour désigner une « pierre schisteuse » (Peiffer). De là les localités dites Lauzun (Lot-et-Garonne), Lauzès (Lot), Lauzerville (Haute-Garonne), près des terrains schisteux ; Montlosier est une montagne schisteuse (Peiffer), Lose (Tarn-et-Garonne). Mais la *Nause*, dans le Midi, est un marécage ; du Cange définit la *Nausa*, *Nauda* : « *locus pascuus, sed uliginosus.* »

MAC, fils. — Ce terme gaëlique a pénétré chez nous avec les saints et les évêques itinérants venus d'Irlande, comme Macleod, *S. Maclovius*, qui changea en son nom la vieille cité d'Aleth, devint le patron de Valognes et de Saint-Malo-de-la-Lande ; au livre noir de Coutances, c'est *Macutus*, d'où le nom propre Magu. S. Magloire, qui est aussi un *mac*, s'est transformé en S. Mannelier, Manlier, à Guernesey. Cette onomastique des saints celtiques se grossirait avec les noms des patrons des paroisses et des saints qui y sont vénérés : nous

devons nous borner à ceux qui dénomment les communes : Saint Fragan est devenu S. Fragaise et Fagaise ; S. Lo, *S. Laudus*, ou *Leod*, qui est dans S. Maclou (Mac-Leod). Le nom de S. Fragan, né dans le pays de Galles au IVe siècle, subsiste en Bretagne dans Ploufragan.

MAG, habitation. — *Magus*, « *mansio veteribus Gallis*, » selon du Cange, termine un certain nombre de noms de villes normandes : *Rhotomagus*, Rouen (sur une médaille gauloise *Rathumacos*); *Neomagus*, Lisieux ; *Argentomagus*, Argentan. On croit que le premier élément de Rhotomagus est le nom d'une idole, désignée dans l'office de S. Mellon : « *Extirpato Roth idolo.* » Il paraît que le nom prim. de Rollebec était Rotbec. Une station du nom de *Ritumagus*, qu'on a placée à Radepont, figure dans l'itinéraire d'Antonin. Les *magen* allemands sont identiques aux *magus* ; ainsi Ricomagus est Rheinmagen.

MARG, marne. — D'après Pline, *marga* est un mot gaulois signifiant marne. Il y a en Normandie bon nombre de localités appelées *marlières* et *marnières*. Aumale est la contraction de *albamarla*. En Haute-Normandie, selon Littré, marne se dit *male* : de là le bas-norm. *malière* pour fumière, *mâlée* pour fumier et d'autres mots plus raprochés du type *marga* : *margouès* à Valognes, terres de décombres, margouillis, *margotas*, bateau marnais, *merle* (Palissy), « genre de terre qu'on appelle merle... » qui conduit au breton *maerl*, la boue marine des ports et des embouchures. Quant aux *murgers*, buttes provenant de l'épierrement des champs, ce mot règne au centre de la France, mais philologiquement il semble être de cette famille et se rapproche beaucoup de *margère*, monceau de marne, un mot qui touche d'assez près le nom communal de Margueray.

MERENN, collation. — Il y a un mot qui a disparu de la langue et qu'on retrouve dans des noms de village près des villes, des guinguettes, des lieux où l'on va faire l'antique

collation : c'est le v. f. *marende*, repas de l'après-midi, *marender*, goûter, en bas-l, *merendare*; on disait aussi *marander*. Il y a près de Valognes le hameau de Marandé, où l'on va faire la collation ; il y a le village de Marandé à Acqueville (Hague). C'est le breton *merenn*, collation. M. Le Prevost signale un lieu dont il n'a pu reconnaître l'emplacement, c'est *Promerendum*, qui semble offrir notre radical.

MIELLE, grève plate sablonneuse. — Les grèves plates et sablonneuses sur le littoral de la Manche portent le nom de *mielles*, différentes des dunes en ce que celles-ci sont des collines de sable. Nous regardons *mielle* comme celtique, ainsi que *dune* : un mot du dialecte de Vannes s'en rapproche ; *bily* y veut dire terre friable. Ce terme est fréquent dans les vieux documents : « *A St-Jean-le-Thomas pro miella* xx sol.; » « *Quemuna de la mielle*; » le commun de la mielle à Denneville : « Une mielle et lande à Saint-Remi » (1399).

MORE, lande humide. — Le celtique *mor*, eau et par extension l'eau par excellence, la mer (d'où Armor, l'Armorique) a pu donner le vieux mot *more*, latinisé en *mora*, qui est *moor* en Angleterre et qui désigne des landes, des bruyères marécageuses. Un acte de 1345, pour Clitourps, nous offre ce mot comme nom commun : « chascun acre de mor. » Il y avait à Pierrepont, pays de marais, la chapelle du more. C'est le préfixe de plusieurs noms de la Manche : Mortain, litt. hauteur sur les mores ou bruyères, Mobec, pour Morbec (bec, ruisseau), Morville, Morsalines (les salines des marécages de la baie de Saint-Vaast). Il y a sur la côte de Denneville, en mer, un rocher Morgan ; or ce mot signifie maritime et on sait que Morgan traduisit en grec son nom national en s'appelant Pelage. Cf. les Moreton d'Angleterre, celui du Cornwall et celui du Dorset.

NANT, vallée et torrent. — C'est un élément topographique qui a quelques représentants en France, Nonant, Nonancourt, Roche-Nonant, Ternant. Il ne se trouve plus

aujourd'hui dans la Manche ; il existait autrefois sur son sol, c'était le nom de la paroisse de St-Marcouf. Une charte de Childebert l'appelle *Nantus*. Ajoutons en confirmation ce passage de la *Vita S. Marculphi : « Fiscum in pago Constantino qui Nantus dicitur. »* Un acte de Lothaire Ier de 852 dit que le couvent de Nantua tirait son nom des sources qui l'avoisinaient. En kymri c'est *nant*, vallon ; de même en armoricain. Dans la Suisse française et en Savoie, *nant* veut dire torrent. Wace attribue à ce couvent ce même nom pour le temps des invasions des Normands. Ne pas confondre avec un vieux mot normand, d'origine germanique et scandinave, *namp*, gage d'où à Caen la rue ès Namps, celle des revendeurs. Voici les vers de Wace :

A Seint Marcof en la rivière
Riche abbéie ert è plenière,
Nante à cel jor avéit non.

Le kymri *nant*, vallon et torrent, en armoricain, *nanut*, de même, ne doit être confondu avec *naomtha*, *nemtha*, sacré en irl. et en gael. Fortunat traduit *Vernemetis* par *fanum ingens*. Ainsi *Nemetodurum* est Nanterre, *Nemetum* qui devint *Augustonemetum* est Clermont. Cf. *Nemausus*, Nîmes, et *Nemetacum*, Arras. Roquefort cite *Nemoz*, lieu consacré à la religion. Le caractère religieux du *Nante* de la Manche porte à l'interprétation par *nemetum*.

NOV, sol mouillé. — Le breton *noz* sign. canal, et le v. fr. avait *noe* et *noue* pour désigner un terrain très mouillé ; ses variantes sur notre sol sont Nouette, Noelle, Nèle, Noyant, Noyers, Noards, Nouillère, etc. C'est le radical des nombreux Nogent, appelés *Novientus* dans les diplômes mérovingiens. On appelle la source de la Sienne la noe de la Sienne. Nous avons nos Neuville, Nouenville, autrefois Noéville, Néville (jadis Noeville), Neumesnil, dont le village et l'église sont dans un sol submergé, étymologie préférable à celle qui se

tire de *nova villa*. Nay, autrefois Naye (en norm. *nayer*, noyer). La *noe* a affecté la forme *noye* et *noge*, d'où sont issus les nombreux Nogent. Le fr. noyer sign. litt. plonger dans la noe, vient beaucoup mieux de ce mot que du l. *necare*, tuer. On dit un terrain *noyé*, c.-à-d. submergé.

OSCHE, OUCHE, champ, et *Touche*, bouquet d'arbre. — En bas-latin *olca*, en v. fr. *osche*, *ousche* ; ce mot désigne une terre labourable entourée de fossés, un champ, par conséquent plantés, boisés. De là les noms propres Deloche, Delouche ; de là Saint-Michel-de-Losque. Il est très probable que le bas-l. *toca*, en v. f. *touche*, est le même mot. Celui-ci se trouve dans Laude-Touche, en Saint-Laurent-de-Terregatte, dans le nom communal de Touchet, dans La Touche, village de Ducey. Pour Basoche et Bazouge, qui semblent être de cette famille, c'est un tout autre mot : c'est une corruption du l. *basilica*. Voir aux origines latines.

PINN, sommet, pointe. — Ce mot, avec ses variantes *Penn*, *Binn*, désigne les cimes aiguës : de là les Alpes Pennines, les Apennins, le l. *pinus*, les *pèna* d'Espagne, le *pen* breton (tête), les *pines* de Corse et d'Italie, et chez nous un nom obscène bien connu. De là le v. f. *bigne*, hauteur, *bingard*, id., le fr. pignon, pinacle et le patois norm. *bine*, une ruche, objet en pointe. Or nous avons Muneville-le-Bingard, ainsi dénommé du Bingard, hauteur qui domine la vaste lande de Lessay. Il y a le Bingard, village sur une hauteur, à Saint-Jean-le-Thomas ; il y a à Tonneville une lande élevée dite le Bigard. La forme *bigne* n'est pas moins commune : il y a les Pierres-des-Bignes, près d'Ecouché, la Bigne, arrondissement de Vire, Biniville, arrondissement de Valognes ; Béneville, hauteur très remarquable couronnée de trois moulins à vent. A Néhou, Longue-roque a pour synonyme Longue-bine dans un document de 1283. Biville est appelé Biniville dans le Livre noir de Coutances : de là à Biéville il n'y a pas très loin. Il y a une colline dite les Bignettes.

PLOU, peuple, village. — Si la Bretagne est couverte de *plou*, avec les variantes *pleu*, *plé*, comme Plougastel (village du châtel), Plémeur (grand village), la Manche n'en a pas de bien caractérisés ; Prétot cependant peut renfermer plé : ce serait un pléonasme celto-germanique. Une illustration granvillaise est Pléville, dont le nom est bien caractérisé. Cf. le celt. *plé*, *pleu*, avec le l. *plebs*.

PUIG, PUY, hauteur, congénère celtique du latin *podium* ; il n'est resté en fr. que dans le verbe appuyer ; il est tellement commun sur notre sol qu'il doit appartenir à la couche primitive. Cependant *pui* se tire bien de *podium*, comme *hui* d'*hodie*, comme muid de *modium*. Il a pris la forme de *pieu* dans les Pieux, commune très élevée, de *puis* dans la Haye-du-Puits où le t n'a pas sa raison d'être, et *pus* dans Champrépus, le champ du *repus*, comme de *pas* s'est formé le Repas, en Folligny, et *pied* dans Taillepied, commune très élevée, litt. la hauteur de la rivière (La Grise) ; dans Tirpied, l. Tarpié, dont le préfixe sign. rivière, coteau sur la Sée. A Guernesey, il y a Les Pès. C'est la forme pop. dans le Midi et dans la Manche le peuple dit la Haye-du-Pès. Nous avons les diminutifs, par ex. à Pontanbault, la butte dite le Puignot et *pignot* : à peu de distance de Pival, un val entre deux buttes naturellement, litt. le val des Pigs, des Pès. Malgré l'intimité de puy et du l. *podium*, nous croyons que les formes patoises *pue*, *peu*, *puis*, *pueg*, et le catal. *pulx* indiquent moins une dérivation du latin que la rencontre de deux congénères. La prédominance du *g* offre la forme celtique.

RAZ, courant marin entre deux terres. — Ce mot indique un courant violent, dangereux : on connaît la prière du marin breton : « Mon Dieu, protégez-moi en passant le raz, mon navire est si petit et votre mer est si grande. » Il s'agit du raz de la pointe de Penmarch (tête de jument), près de la baie des Trépassés. Ce mot a passé dans la langue ; trois raz

dans notre département : le Raz Blanchard entre la pointe de la Hague et l'île d'Aurigny, le Raz des Bannes, près de Cherbourg, à la pointe d'Urville, et le Raz de Gatteville, sur la côte est, là où se perdit la *Blanche-Nef* et sur laquelle on a élevé un des plus grands phares de France. Au temps de la *Blanche-Nef*, on l'appelait le raz de Gatte (porte, portuis), ce qui ferait penser que le nom communal n'avait pas alors de suffixe. C'est à ce mot que je rapporterais Raids, jadis Raez, situé sur la Taute, à un confluent. M. Le Canu déclare Raids saxon et scandinave, avec le sens de ruisseau, mais sans citer le mot d'origine. Quant à St-Patrice de Claids, que l'orthographe rapproche un peu du précédent, l'étymologie m'en est inconnue et d'ailleurs l'orthographe a peu d'importance en philologie topographique : aussi se disait-il *Clei* au moyen-âge.

RIT, RITUM. — C'est encore un élément gaulois : auprès des hybrides *Augustodunum*, *Juliodurum*, *Juliobonna*, nous trouvons *Augustoritum* (Limoges) et *Darioritum* (Vannes), *Julioritum*, etc. Il vient un moment de transition où l'on emploie simultanément le nom qui s'en va et celui qui arrive, ce dernier étant toujours un nom de Saint. Ainsi parmi les centaines de localités citées par G. de Tours, les listes des monnaies mérovingiennes n'offrent pas moins de quatorze villes qui inscrivent les deux noms : *Brivate — S. Juliani ; Bannaciace — S. Martini ; Burdegala — S. Stefan ; Gemmetico — S. Filiberto.* (V. d'Amécourt, *Numism. mérov.*, p. 27). Ptolomée cite un clan gaulois voisin des Abrincates, les *Arvii*, dont la capitale était *Vagoritum*. Toutefois, ce *ritum* se distingue bien du *rix* des noms propres gaulois signifiant puissant, comme le *rex* des Latins, le *reich* des Germains, le *raj* des Indous.

ROCH, roc. — C'est dans la langue celtique et non dans le latin, comme l'a fait Littré, qu'il faut constater l'origine du fr. roc et roche : en breton, c'est *roc'h ;* c'est aussi *roch*

dans le gaëlique d'Irlande et d'Ecosse. C'est un terme imitatif. De là nos noms locaux : le Roc, La Roche, Rochelle, Roquelle, le Roquier, le Rochelet, hameau de Céaux, sur un petit rocher de schiste.

SARRE, rivière. — C'est un mot assez commun en France où nous avons la Sarre, en l. *Sara*, l'Isère, *Isara*, l'*Isara* (Oise) d'où Pontoise, qui fut *Pontisara*. En Bavière l'Isar, *Isara*; l'ancienne Isala (Hollande) est l'Yssel. La Manche a aussi un cours d'eau de ce nom, la Saire, en l. *Sara* : « et *venerunt ad ostia Saræ*, » qui arrose le fertile Val-de-Saire, que les philologues classiques interprétaient par *Vallis Cereris*. Cf. L'Isser en Algérie, l'Ister ou Danube. La syllabe préfixe de Sarre semble être ici un article. Un ruisseau, dans le département du Gard, portait le nom de Saravonic dans une charte de 960 : ce mot curieux offre le pléonasme de *sarre* et *avon*, rivière et le dim. celt. *avonic* sign. donc petit *avon* ; *sarre* a peut-être précédé *avon* dans l'ordre chronologique.

SÉE, eau. — Il est un mot d'une remarquable douceur, comme la fluidité de l'eau, un mot qui se rencontre presque partout sur le sol de la vieille Gaule, commun aux langues celtiques et germaniques, comme plusieurs autres : c'est celui qui a le sens général d'eau, rivière. Le terme général, *Sée*, eau, rivière, se reconnaît aisément dans beaucoup de cours d'eau de la France ; mais il est assez fréquent dans la topographie de la Manche, par exemple dans la Sée, la Sélune, la Sie, la Sienne, la Sère ou la Saire, la Sinope, la Sorde, d'où Sourdeval, la Soule, la Sèvre ; il y a une rivière de la Seye près de Montauban. Rarement préfixe, comme dans les deux Celland, lisez Sée-land, hybride celto-germain, litt. terre sur la rivière (la Sée), il a l'air d'un suffixe dans des noms communaux, presque tous appartenant à l'Avranchin, et dont voici le défilé : Aucey, Sacey, Vessey, Brecey, Précey, Boucey, Ducey, Macey, Vergoncey ; sauf l'orthographe, Auxais est identique à Aucey : communes presque

toutes sur le Couesnon, la Sée ou la Sélune ; Cé-aux, jadis Cels sur la Sélune. Le Céaux du Var a été latinisé en *Ceols*. Cf. aussi les Ponts de Scé, sur la Loire, jadis écrits Ponts de Sée. Cependant cette terminaison en *é* et *ey*, si commune sur le sol de la France, y représente le suffixe *ac*, essentiellement gaulois, congénère du grec ικος, et du latin *osus*, et avec le sens de propriété, de nature. Aussi croyons-nous que Carnac et Carnet (lisez Carné), comme Carneville, sont identiques et signifient lieu pierreux, radical resté dans le *cairn* irlandais. Un exemple frappant de ces permutations nous est donné par le nom ancien de la commune de Beauvoir : c'était Austeriac, qui devint Austry : « fut la paroisse nommée Beauvoir qui avait nom Austeriac. » (*Mss. du Mont Saint-Michel*). Le vieux Scissy, aujourd'hui Saint-Pair, était primitiv. Sessiac, litt. le maritime, la terre marine. Cf. le Sée celtique avec le *See* et *Sea*, mer, des langues germaniques. Si eau est plus général que mer, c'est que, par un phénomène commun en linguistique, les mots d'un sens général passent à un sens particulier. A propos de la Saire, dont le nom ancien est *Sara*, rapprochons de ce mot l'Isara, Isère, et l'Isara, l'Oise, d'où Pontoise, jadis *Pons ad Isaram*. Toutefois pour Céaux une origine latine est plus probable. V. Cella.

SEN, SENA, sage, druide. — Je mets ce mot sous l'autorité d'un savant numismatiste, M. l'abbé Voisin (*Rev. num.* 1846, p. 423), à propos de la monnaie inscrite *Senodon* : « Ce mot est un nom de chef gaulois ; le mot *Sen*, *Sena*, entre assez souvent dans les noms des Gaulois, qui appelaient ainsi les sages ou druides. » L'île de Sein, demeure des Druidesses, serait alors l'île des sages, des prophètes. Toutefois le v. fr. *Sené*, du l. *Sanatus*, sensé, n'a pas de rapport avec cette expression.

TAMER. — Il peut y avoir un élément celtique dans Tamerville, avec le sens de rivière, comme Tamise, comme

Tamer, rivière entre le Devon et le Cornwall, comtés essentiellement celtiques.

TARN, rivière. — C'est un mot très répandu qui peut être celtique, mais aussi scandinave. M. Warsaae le revendique comme danois. En anglais *tarn* sign. un marais. Que ce soit la forme première d'une rivière importante de la Manche, aujourd'hui le Tar, c'est ce que prouve le nom de son affluent le Tarnet ou le petit Tarn. La grande charte de Guillaume-le-Conquérant, relative à Cherbourg, cite le Tharel et le Thar : « *piscis de werec a Tharello usque ad Tharam fluvium.* » C'est aujourd'hui la Saire, exemple unique, à notre connaissance, où le *th* se soit adouci en *s*, comme en anglais. La commune de Lithaire s'est appelée Luthara : c'est une hauteur sur les marais de la Sèvre. Taillepié (*pié*, hauteur) est un mont très élevé sur la rivière la Grise, pour Tar-pié ; il y a aussi un village de Taillepié à Sacey, ce qui dément le fier dicton des gens du pays : « Il n'y a qu'un Taillepié au monde. » Tirpié peut-être pour Tarpié, c'est un *puy* sur la Sée. Comme Tar devient aisément Tal, on peut le trouver dans La Taille, célèbre par ses eaux minérales, Taillemontier (monastère de la rivière), Tailleville, Talvande et *Tala* est l'ancien nom de la rivière de Dun. Toutefois le *thal* germanique, vallée, peut réclamer cette expression.

TOR, TUR, hauteur. — Parmi les nombreux noms qui désignent des lieux élevés, il faut signaler *Tor* et *Tur ;* en v. f. *toron*, éminence, ainsi que *toral* et *turauls*. Il y a dans l'Avranchin le cap Torin, à Valognes le quartier élevé de Turin, mon berceau ; Torigny, qui est sur une butte au-dessus de ses grands étangs. Comme radical de Tourville, je préférerais le celtique *tor* au scandinave *torp*, comme plus ancien sur notre sol, et puis cette commune est sur un côteau élevé de la Sienne. Il y a près de Rouen le mont Turinge. On peut ajouter encore à ces preuves : en gaël. *tor*, éminence, en irl. *tor ;* en l. *turris*, point d'observation, et tour, en grec τυρρις ; en

all. *thurm*. Nous avons ici un de ces vocables universels qui sort d'une racine antique. Beaucoup de noms de lieu en dérivent, le v. fr. *toron* que du Cange définit *collis cacuminatus et rotundus*. D'après la définition de Peiffer, c'est une cime secondaire, par conséquent un diminutif. P. Meyer dit que « ce nom est fréquent dans les Basses-Pyrénées et paraît désigner une lande. » Or généralement une lande est une hauteur.

TREIZ, passage. — Entrant dans la composition de plusieurs noms de lieu en Bretagne, comme Trégastel (passage du château), Trémeur (le grand passage), Tréfléan (passage des moines, Peiffer), ce terme peut rendre compte de Trelly (*elle*, rivière), de Tirepied, par métathèse (passage de la hauteur, passage sur une ancienne voie), Trégots, l'ancien nom de Troisgots, passage sur la Vire, litt. le vieux passage (*coz*, vieux, en breton). Toutefois ce préfixe peut être une réduction du l. *trajectus*. V. ce mot aux *orig. latines*.

USSEL et OCEL, passage. — Nous avons un village d'Orsel, situé sur la voie ancienne d'Avranches au *castrum* dit Le Chatelier, le campement de Titurius Sabinus manœuvrant contre le gaulois Viridovix. Non loin de cette voie est le village d'Orcel, passage entre le camp et la rivière de Sée. Or ce nom d'Ocelle et Ussel est commun d'abord dans la Gaule Cisalpine : *Ocellum* (Usseau), et dans notre Gaule, *Uxellodunum*, Bruxelles, etc. Nous croyons reconnaître dans le même mot un nom du Mortainais, Heussé (pour Eussel), près duquel passait une ancienne route, selon le topographe du pays, M. Moulin ; d'après le même « la grande ligne de Goron à Mortain passait par Husson. » Mais il vaut mieux citer un passage que l'auteur impérial de la *Vie de César* a mis en note dans son ouvrage : « M. E. Celesia, qui prépare un ouvrage sur l'Italie ancienne, avance ce qui suit : *Ocelum* voulait dire, dans l'ancienne langue celtique ou ibérienne, *passage* principal. » On sait que dans les Pyrennées ces passages s'appellent *ports*. Il existait des localités du nom

d'*Ocelum* dans les Alpes, dans les Gaules et jusqu'en Espagne (Ptolémée II, 6), Remarquons ici que la mauvaise orthographe de *por* (port) a conduit même M. Littré à mettre des ports dans les Pyrénées. Nous avons là un de ces mots d'antique origine, d'où est resté le grec πορος, passage, et qui était de la langue ibérienne. Au moyen-âge on écrivait « les porz d'Espaigne » ; du moins c'est ainsi dans le R. du Mont Saint-Michel de G. de Saint-Paier. Le nom d'*Uxellodunum* se résout bien en *Issolu* (pic de), où plusieurs placent cette cité gauloise. Aj. Ussel-sur-Sarsonne. Toutefois l'Orcel ci-dessus, forme diminutive convenable à un petit cours d'eau qui baigne le village, pourrait bien avoir une autre étymologie. D'après Humboldt, deux villes d'Espagne sont appelées, selon Pline et Ptolémée, l'une *Urce*, l'autre *Urse*, *Ursaon*, *Orson*. C'est, dit-il, le subst. basque *Ura*, eau, avec la finale basque *za*, abondance. Ortburce, l'Arce, la Barse, la Sarce, sont des affluents de la Seine. Cette série nous force à donner une nouvelle étymologie à Pontorson, toujours expliqué par un nom d'homme, Orson. Ce doit être maintenant le pont de l'eau, de la rivière, *Urse*, *Ursaon*, *Orson*. La forme Barse nous conduit à l'étymologie d'un cours d'eau sous Coutances, Bulsar : d'après Humboldt, *balsa* et *rebalsar* sont du basque, avec le sens d'amas d'eau, marais cf. Husson, sur une rivière.

VAND, cours d'eau. — Parmi les nombreux noms celtiques signifiant un eau, un cours d'eau, se trouve *vand*, qui subsiste dans la rivière de la Vandelée, dans la commune de la Vandelée, à la source de la rivière d'Ay, dans les petits bassins de la Vanlouette (Van-delette) et de la Vanloue, dans Brévand (litt. hauteur sur l'eau, sur l'estuaire de l'Ouve) dans Vendes près de Séez, dans Tallevande (litt. vallée de l'eau), dans Bavent, dans Vandeuvre, et peut-être dans Vindefontaine. Cf. Vienne, l'ancienne Vindobona, litt. source de l'eau. La Vandelée par rapport à *vand* est un diminutif

qui nous suggère une remarque : c'est la présence des diminutifs très ordinaire dans la topographie. L'affluent du Thar (l. *tarn*) est le Tarnet ; de là *Thara* près de Cherbourg (Saire ?), c'est le *Tharellum* dans les chartes. Près d'Avranches la Braise et son affluent la Braiselle. Saint-Lo a son dim. dans St-Louet-sur-Vire, en l. *Laudellus*. Montreuil est un dim. *monasteriolum* ; il y a le Petit et le Grand-Celland. Cf. la Roche et la Rochelle, la Roquelle ; la Lande et Landelles ; Bailleul est le petit Bail ; le Teilleul est le petit Teil. Le Vicel est le dim. de *vicus*, Vic. Près de Brix, il y a Montaigu-la-Brisette ; Cf. encore hogue et hoguelle, hommel et *houlme*, câtre et câtel.

VER, rivière. — Le *ver*, rivière, visible dans la Vire et son affluent la Virène, forme Ver, sur la Sienne et l'Airou, Ver-goncey, Ver-gon, la rivière de Marcey, Vierville, Veroley, sur la Sélune, Ver-nix, sur la Sée, Verbois (chapelle de) aux bords de la Sée, Virandeville, qu'on nommait Virenneville au XIIe siècle, Vesly pour Verly, sur le Gratechef, Virey, sur la Sélune à son confluent avec l'Airon, peut-être Fervaches pour Vervaches sur la Vire, Mont-Viron sur le Lerre ; La Baleine peut bien être une transformation de la Varenne, nom de la rivière de Domfront. Le *ver* se rencontre avec l'article dans Auvers, jadis Alvers, sur la Sèvre, et le Vretot sur la Sie, en est la métathèse. Si la Baleine peut devenir normalement la Varenne, Verain ou Verains donne aussi Berouins, la forme pop. de Brouins, sur la haute Sée. Virandeville est Virène-ville. Plusieurs domaines de l'Avranchin s'appellent Verdun, litt. dune de la rivière.

Nous regarderions volontiers comme celt., sans en connaître le vrai sens, le mot *drag*, qui forme Dragueville et Dragey, d'autant plus que ce dernier a une finale celt. *Drageium*, qui suppose *Dragiacum*. Les hypothèses sont les premiers pas de la science et plaisent à ceux qui, comme le dit Balzac, « aiment à vanner les épluchures des mots primitifs. » On trouve quelquefois de l'or dans les épluchures.

Nous trouvons dans la topographie bretonne beaucoup de noms que la Manche ne possède pas ou qu'on n'y a pas encore trouvés. Nous citerons : *Hen*, vieux, d'où Henpont, vieux pont ; Kill, monastère, fréquent aussi en Irlande, et qui est peut-être le l. *cella*, prononcé *Kella* ; *maël*, seigneurie ; *Roz*, terrain en pente et baigné, qui est à la frontière normande dans Ros-sur-Couesnon ; *Traon*, *Trun*, vallée (Cf. commune de Trun sur nos limites) ; *Batz*, écueil à fleur d'eau, d'où l'île de Batz ; *compot*, province ; *Cran*, bois, forêt ; *Frot*, eau courante ; *loc'h*, prairie et *loc*, loge ; *crag*, pierre, en bret. *grauan* (d'où peut-être Crasville).

Le celt. *balm*, caverne, d'où le fr. baume, ne se rencontre que dans le Midi de la France ; cependant il y a en Normandie deux communes dites Baumais, dans les chartes, *Belmeiæ*.

D'après plusieurs auteurs, *bray* (d'où le fr. *brai*) serait celtique et signifierait boue ; « de ce mot, dit D. Huet, est venu l'adj. *braieux* et le terme *sources braieuses*, comme ont parlé quelques-uns de nos vieux écrivains pour dire sources bourbeuses. (*Orig. de Caen*, p. 313). Il y a les localités Braiose, Braisose, Briouse, et, dans la Manche, des rivières dites Braise. Ch. Nodier a mis *bresse*, vallée, dans son *Dict.* La vallée est la partie marécageuse.

Le nom ethnique Breton a sans doute pour racine *breigh*, la force, en gaëlique.

Il y a beaucoup de *brousses* dans la Manche (d'où le fr. broussailles et brosse) ; c'est la forme adoucie du *bruck*, armoricain, énoncé ci-dessus. Ce département offre Bruchevillе et Brix, pays de landes et de bois, en bas-l. *Brucius* ; mais il y a eu aussi une *Brixis villa*.

On trouverait peut-être dans la Manche le *froc*, en v. fr., place plus large que le chemin. Du moins il y a à Guernesey « *Quidam redditus vocatus* le Fro. » (*Extenta de Guernerio*). En picard, un *froi de rue* est une place inculte, lieu public.

Le breton *hudur*, malpropre, donne le v. fr. *hudrir* ; en

norm. du linge *hudri* est du linge mal sec, et à la Haye-Pesnel un terrain *hatri* est entre le sec et l'humide.

On doit regarder comme celt. le terme du département des Landes, *lette*, vallée entre deux dunes.

Le fr. chemin vient des idiômes celt. : *caman* en kymri, *kamen* en breton ; de là les Cinq-Chemins, les Fourchemins, etc.

Pour résumer ce chapitre, nous dirons que c'est par la philologie topographique que sera principalement reconstituée la langue celtique.

IEURU (*fecit* en gaulois). E. L. H.

ORIGINES GALLO-ROMAINES

L'époque gallo-romaine étant une transition entre le celtique et le latin, offre naturellement un glossaire hybride : c'est celle où l'on trouve *Juliobonna* (Lillebonne), litt. la source julienne ; *Augustodurum* (Bayeux), litt. l'eau, la rivière, le *dour* d'Auguste ; *Christonnum* à Saint-Floxel, litt. la hauteur, la dune du Christ ; *Lan-Pol* (Lamballe), la terre de Paul ; *Augustodunum* (Autun), *Augustoritum*, *Augustomagus*.

C'est à cette période qu'il faut rattacher nos très nombreux vocables en *y* et en *é*, réduction de la finale celtique en *ac*, encore très usitée dans le sud-ouest de la France. Nous en avons donné le sens et l'avons rapprochée des finales latines et grecques, en *icus* et en ικος. Pour plusieurs de ces noms, pour la Manche, on a la forme primitive : on sait que Scissy, auj. Saint-Pair, a été *Scissiacum*, que Austry, auj. Beauvoir, a été *Austriacum*. On constate, hors du département, une foule de changements authentiques de cette nature. Dans la *Chron. de Fontenelle*, Damigny est appelé *villa Digmaniacum ;* Loucé est dit *villa Luciacum* dans une charte du xe siècle. On trouve dans Orderic Vital *Soulangiacum*, Soulangy. On sait, d'après Sidoine Apollinaire, que la villa d'Avitus, son beau-père, se nommait *Avitacum*. Joigny est *Joviniacum*. C'est vers le xe siècle que s'opéra cette transformation : M. Le Prévost, trouvant *Aeiniacus* en 876 et *Acineia* de 942 à 996, en conclut que c'est dans cet intervalle que s'est faite cette réduction. Pour beaucoup de nos noms manchais nous n'avons plus la forme celtique ; mais on peut aisément l'in-

duire par comparaison. Le *Joviniacum*, d'où est sorti Joigny, nous conduit aux nombreux Juvigny, comme le *Dociacus*, d'un diplôme de 896, auj. Doussay (Sarthe), mène à notre Ducey. On peut remonter aussi par comparaison de la forme *i* et *ey* à la finale en *ac*, par ex. de Boucey, qui est dans un acte de 1082, latinisé en *Bosceium*, on remonte à la Boussac, nom actuel d'une commune limitrophe de la Manche. La grande difficulté, qui ne sera jamais vaincue, sera de découvrir le sens du corps du mot. Si le *boscus* est visible dans *Bosceium*, si les *Juliacum* laissent voir le nom propre *Julius*, combien d'autres restent incompris et probablement incompréhensibles ! De temps en temps cependant on découvre la signification des radicaux ; ainsi M. d'Amécourt, qui a déchiffré tant de noms mérovingiens, interprète par loup le *Velacus* et lui donne le même sens qu'au breton *Bleiz*, loup, et cite la tête de loup qui figure dans les armes des Blaisois. Remarquons ici, pour la mortalité des mots, que le *bisclaveret*, loup en breton, selon Marie de France, est maintenant complètement ignoré du breton moderne. Il en est de même des noms de lieu, il y en a qui disparaissent : c'est peut-être le cas de ce nom qu'on n'a pas encore pu localiser dans la Manche, le *Canabiacum* que Charles-le-Chauve donna en 874 à Landran, dans le Cotentin « *in pago Constantino.* » C'est Canisy qui s'en rapproche ; mais il se résoudrait mieux encore en *Conomby*, d'où Colomby.

Comme source d'anciens noms, outre les diplômes, il y a les monnaies, qui donnent des lieux connus ou qui offrent de curieuses analogies : ainsi plusieurs de ces noms se superposent bien, philologiquement parlant, à des noms de la Manche : *Taurinus* à Torigny, *Loco-Santo* à Lieusaint, *Brixis villa* à Brix, *Juliocum* à Juilley, *Cauciacus* à Caugé et à Chausey, *Roliacum* à Rouelley. Une autre source pour la topographie gauloise et gallo-romaine se trouve dans les vies des Saints, spéc. des saints celtiques. Le plus illustre est saint

Malo, latinisé en S. Maclovius, primit. Mac-Leod, un saint irlandais. C'est le S. Macleof des Allemands.

Ces suffixes en *ac* abondent dans les diplômes mérovingiens. Ainsi dans un diplôme du roi Eudes (896) tous les noms de lieu sont ainsi terminés : « *Cumissiacum* (Commissey), *Miliciacum* (Mellecey), *Curciacus* (Courçay), *Restiniacus* (Restigny), *Martiniacus* (Martigny), etc. Dans un autre diplôme de la même année *Parriciacus* désigne Parcé (Sarthe), bien voisin des Percy, Percey et Précey.

La transformation de *ac* en *é* ou *ey* est peu sensible, lorsqu'on considère que le moyen-âge, comme l'anglais, prononçait *é* la première lettre de l'alphabet : ainsi l'on passa aisément de Acignec *(Aciniacus)* à Acigné. Mais il y eut une autre variante en *eu*. Ainsi les communes de Reyrieu, de Mizérieu, de Marlieu, sont désignées dans les chartes par *Reriacum*, *Miseriacum*, *Marliacum*, formes qui donnèrent comme transition Rérieuc, Miserieuc, Marlieuc. Si nous citons ces finales, c'est qu'elles existent dans la Manche dans la bouche du peuple, conservateur du langage. Les gens de l'Avranchin prononcent Surigneu (Subligny), Berceu (Brecey). Du reste ce canton, ce *pagus* est remarquablement riche en vocables à terminaison celtique, accumulés spéc. dans le bassin du Couesnon : Austry (Beauvoir), l'ancien *Austriacum*, Moidrey, Aucey, Boucey, Curey, Macey, Précey, Sacey, Cormeray.

Si un grand nombre de noms locaux gallo-romains offrent des radicaux inconnus, beaucoup aussi les laissent transparaître. Ceux que l'on distingue le mieux et le plus sont des noms propres d'individus latins. C'est ici le cas d'essayer cette interprétation sur les noms de la Manche de physionomie celto-latine.

Austriac et Austry, le domaine d'*Austerus* ; Amigny, d'*Alminus* ; Aubigny, de *Albinus*. (On dit St-Aubin-d'Aubigny, Aubin cause en effet du nom communal) ; Bacilly, de *Basile* ; Baubigny, de *Balbinus* ; Bérigny, de *Belinus* ou de *Belenus*,

nom gaulois ; Cavigny, de *Calvinus* ; Cormeray, de *Cormerus* ; Coigny, de *Cnœus* ; Courcy, de *Curtius* ; Cenilly, d'un nom inconnu ; Dangy et Angey, de *Angeius* ; Folligny, de *Follinus* ; Glatigny, de *Cratinus* ; Isigny, de *Euxinus* ou de *Icinius* ; Juvigny, de *Jovinus* ; Juilley, de *Julius* ; Marcilly, de *Marcellus* ; Marcey, et par l'étouffement du *r* devant une consonne, Macey, de *Marcus* ; Martigny, de *Martinus* ; Montigny, de *Montanus* ; Marigny, de *Marinus* et Romagny, de *Romanus* ; Rouffigny, de *Rufinus* (il y a beaucoup de Rufin dans cette commune) ; Refuveille, *Rufi villa* ; Sartilly, de *Sertorius* ; Savigny, de *Sabinus* ; Servigny, de *Servus*, *Severinus* ; Subligny, de *Sobrinus* ; Sainteny, de *Santineius* ; Torigny, de *Taurinus* ; Trelly, de *Trebellius* ; Tessy, de *Tertius* ; Vesly, de *Velleius* ou de *Velacus*, nom gaulois, cité ci-dessus ; Semilly, de *Similis* ; Morigny, de *Maurus*, *Maurinus* ; Placy-Montaigu, de *Placidus* ; Octeville, *Octavii villa* ; Précorbin, *prata Corvini* ; Fermanville, *Firmiani villa*.

Cette liste suggère quelques observations. D'abord Berigny peut facilement être une forme de Beuvrigny, qui serait de la famille celtique de Beuvre et Beuvron, rivière. Ensuite il y avait un Martigny dans le diocèse de Coutances dont il faudrait trouver la place : « *Martiniacum in pago Constantino in condeda Quasnacence.* » Pour ce dernier mot, je proposerais le grand domaine du Quesnay, près Valognes. Enfin où placer le « *Patricliacus in pagum Abrincadinum*, » de la vie de S. Lomer, si ce n'est à Parigny ? En effet, *Parilliac* devient bien Parilly qui passe aisément à Parigny.

Le suffixe grec *polis*, assez commun dans le sud-est de la France et qui est signe d'une haute antiquité, comme dans *Antipolis* (Antibes), *Gratianopolis* (Grenoble), n'a pas pénétré dans le Nord. Si on trouve notre Villedieu-les-Poêles désigné par *Theopolis*, c'est une traduction savante qui sent son XVIe ou XVIIe siècle.

ORIGINES LATINES

ABBATIA. — Donne les noms des localités dites de l'Abbaye, l'Abbayette. Dans la Manche, c'est le suffixe de Pont-l'Abbé ; anciennement de Saint-Michel-l'Abbaye ; à Jersey, il y a le Mont-à-l'Abbé. Nous ne serions pas surpris si l'on rencontrait les formes La Baye, La Bayette. Dans le sud-est de la France, on supprime aussi la syllabe faible initiale : d'*Alveruicum* il est resté les Vernègues, d'*Albaronum*, le Baron (Bouches-du-Rhône), de *Albarno*, le Bar (Alpes-Maritimes, de *Alsonicis*, les Orgues (Basses-Alpes) ; Cf. les Saintes, primit. Les Saintes-Maries. C'est par le retranchement semblable d'une syllabe atone qu'on obtient, en fait de noms propres, Tienne, Tiénot, Ténot, venant d'Etienne, et en topog. celui de Glisolles, formé de *ecclesiola*.

ÆSTUS. — Dans son sens de flux et reflux, ce mot produit *æstuarium*, le lieu où ces phénomènes se produisent, spéc. l'embouchure des rivières, d'où le fr. estuaire, et le v. fr. *estre* et un bon mot perdu, *estran*, que les riverains de l'Avranchin remplacent par le *reluisant*, c.-à-d. partie brillante du sable délaissé par le reflux. Dans notre département nous trouvons Lestre, à l'embouchure de la Sinope : Cf. l'Estrée à Meizy (Calvados) sur le *vey* ou estuaire de la Vire, près d'Isigny, Ouistreham, à l'embouchure de l'Orne, Estretat, près du Havre, jadis Oistretal, litt. vallée de l'estuaire. Il y avait en v. fr. un terme assez étrange, *launestelluer*, petit bras de rivière, en b. l. *launestellus :* ne serait-ce pas un hybride celto-latin, forme de *lan*, terre, et *estellus*, dim. de

estuarium? En effet il y avait un *Esteland*, sur la Seine à son embouchure. Le v. fr. *estre*, embouchure, conduit au terme regrettable *estran*, d'où l'anglais *strand*.

AGER. — Il est remarquable que ce mot n'ait pas laissé de traces dans la Manche, où, il est vrai, on ne mesure pas la terre à l'acre. C'est *campus* qui a prédominé, tandis qu'il règne dans le Midi, où il se métathèse en *argue;* ex. : Aymargues, Fabiargues, Domessargues, que M. de Juillac explique par *Emilii*, *Fabii*, *Domitii ager*.

ANIMAUX (noms d'). — La Manche n'offre de noms communaux empruntés aux animaux que celui de Saultchevreuil, litt. le bois du chevreuil, et celui de Chanteloup, nom commun des bois épais, des fourrés; mais elle présente un bon nombre de villages de cette classe et qui sont assez répandus en France pour approcher de la nature de substantifs communs : *chanteraine* (à Cherbourg), une grenouillère; *chantepie*, une futaie; *chantemerle* et *chantoiseau*, un bocage; *chante-grêlet*, c'est-à-dire chante grillon, terrain aride exposé au soleil; *pisseleu*, petit ruisseau dans une forêt; *huchepie*, une futaie, etc. A Céaux, il y a le village de l'Aumaillerie, au sens de étables à bestiaux, qu'on appelle en patois bêtes *aumailles (animalia);* le vieux terme *avers* (du l. *habere*, l'avoir par excellence), désigne tous les quadrupèdes domestiques : le l. *columba*, colombe, exige un article à part. Aigneaux, sur la Vire, jadis *Agnels*, semble être le dim. de *Agna*, un des anciens noms de Jersey; mais pour Chévry, Chévreville, ils représentent une *chèvrerie*, une *chevrière*, ce qui dans le Maine on nomme une *biqueterie;* Cf. *asnière*, *aumaillère*, *vacquerie*, *bouverie*, etc. Les Normands ont-ils porté en Angleterre un de leurs termes forestiers? il y a une église de Cantalup à Hereford, mais ce nom a aussi une physionomie espagnole.

AQUA — A subi mille formes en français : citons d'abord, pour rectifier une orthographe, *eve* (que peut aussi réclamer

le celtique) resté dans Savigny-l'évieux (à tort le Vieux); au confluent de trois ou quatre cours d'eau et dans Saint-Martin-l'évieux (à tort le vieux), localité très aquatique. Par une dérivation directe, on obtient Acqueville, au Livre noir *Aqueville*, *Equilly*, jadis *Aquilies*, prob. Auquenville, Nacqueville Fervaches, pop. Fervaques *(fervidæ aquæ)* et Eculleville (Eculle pour *aiguelle*, petite eau). Aussi cette forme *aiguë* produit Aiguelande, auj. Aiglande, litt. la terre de l'eau. Le pluriel *aigues* donne les nombreuses localités balnéaires dites Aix. Dans la Manche une rivière considérable s'appelle l'Ay, d'où le nom d'un bourg sur ses bords près Lessay litt. *lez-ay*, près de l'Ay. Le nom communal Nacque-ville, déjà cité, auquel on doit joindre Nacqueville, près Granville, village sur une anse à tanguière, offre la permutation de *l* en *n* : Naqueville pour l'Acqueville, la ville de l'eau. La forme *eve* devient aisément *ive* et par suite *if*, d'où les noms normands communaux, Les Ifs, et spéc. dans la Manche Lolif, dont j'ignore le préfixe, commune située sur deux cours d'eau, la Braise et la Braiselle. Sur les bords du Bosc, Yquelon pourrait rentrer dans cette famille par l'intermédiaire *Aiquelon*, la petite rivière, en terre de l'eau *Aigue-londe*.

AREA. — Le bas-latin *hayrelium* sign. maison de campagne avec ses dépendances; c'est une forme du bas-latin *airolus*, dérivé du l. *area*, ainsi défini : « *Area, seu locus ædificio aptus.* » Il y a dans la Manche la commune d'Airel, le village de Hérel, et en face, de l'autre côté de la mer, la paroisse de Hirel, près Cancale.

ATTEGIÆ. — Juvenal appelle *attegiæ* les villages de Maures : ce mot s'est introduit dans la langue latine et désigne un grand nombre de villages, spéc. en Normandie, les Athis, Athée, Atheux et le dim. Etioles *(Attegiola)*, et Auteuil et Autel, comme le nom communal de Glisolles est formé de *ecclesiola*.

BASILICA.— Les premières églises chrétiennes sont issues

des *basilica* romaines : ce mot devint *baseulque* et par suite *basoche*; nous avons dans la Manche La Bazoge, qui garde son article caractéristique et aux marches bretonnes Bazouges ; mais V. une autre étym. possible à l'art. *Osca*.

BELLUS. — Bien que les termes poétiques et pittoresques se montrent très rarement dans la topographie, il y a une large exception pour celui-ci ; mais pour le peuple l'idée de beau se confond souvent avec celle de grand. Nous citerons les Beauvoir (le Beauvoir de la Manche fut jadis Austry, *Austriacum*), les Belval, les Bellefont, Bellefontaine, les Beaucoudray, les Beauficel, les Belcourt, les Belsève (du l. *Sylva*, forêt) et surtout les Belville, etc. Toutefois le *baile* germanique, la forteresse, pourrait entrer dans la composition de mots préfixés en *bel*. V. ce mot.

BULLIRE. — Dans la Manche on appelle *bouillon* le terrain marécageux qui bouillonne sous le pied ou émet de bulles d'air : un petit lac ou grand étang porte ce nom, la Mare de Bouillon, tout environnée de terrain bouillonnant; de là le nom de la commune assise sur un côteau de cette expansion de la rivière Thar. Il y a dans le Calvados une commune de Boulon, assise sur des hauteurs, mais dont le village central est marécageux. Une vallée bouillonnante sous Avranches s'appelle Bouillant : un quartier marécageux de Saint-Hélier, à Jersey, est dit Rouge-Bouillon. Un village mouillé du Val-Saint-Père, au bord de la grève de la Sée, est nommé Bouillé. La commune La Boulouse, pour *bouillouse*, n'a pas d'autre étymologie, de même Belleville, localité basse et très mouillée. Cf. La Bouille, près de Rouen. Toutefois je ne refuserais pas d'admettre, avec Houzé, que *bouill* est la transformation adoucie de *pull*, *poull*, qui en armoricain sign. marais.

CALVUS. — Subsiste dans les nombreux Chaumont, Caumont, Chaulieu ; dans la Manche, il y a deux communes élevées de Chaulieu, région froide et non loin, près de Vire, Montchaud, dont l'orthographe est prob. fautive. Un Gré-

goire de Calvalande (de *calva landa*) donna à Quville le prieuré de Calvalande. Cf. quant à l'aspect, la localité de la Manche, Blanchelande, célèbre par son abbaye du même nom. En Amérique, on appelle *bald places* les vides pelés des savanes. Toutefois, un étym. topographique est possible, par le *causse* celtique chuinté. V. ce mot.

CAMPUS. — D'où le fr. camp, campagne, primit. vaste terrain non boisé, plaine, et avec le chuintement normand le fr. champ. C'est un des termes les plus communs de la topog. de la Manche, avec son dim. *campellus :* Camprond *(de campo rotundo ;* Champeaux, jadis *Campels ;* Chancey, jadis *Champcel ;* Champillon, village de Bacilly (l'étym. du fr. champignon) ; Champ-de-Losq (v. f. *osche*, *osque*, jardin clos de fossés) ; Champcervon, le champ qui s'est greffé sur un *Ker*. Pour Champrépus, traduit au *Livre noir* par *campus repulsus*, le champ de la défaite, ce qui n'est pas même latin, étymologie fantaisiste, c'est le *puy* de la *cambe*, litt. hauteur sur la vallée arrosée par la *Hébarbe*, un mot où un prétendu savant a vu le *barde* gaulois. Pour la forme *pus*, pour *puy*, elle existe dans la Manche où la commune des Pieux, du style administratif, est les Puus dans la bouche du peuple. Les coteaux à pic de Clinchamps sur l'Orne justifient l'expression de *acclines campi*. L'étymologie de Rampan est un problème que je laisse à des philologues plus habiles ou mieux renseignés. Toutefois la position de cette localité sur un cours d'eau qu'une carte nomme Méautoir ne démentirait pas l'interprétation par *rampe*, terrain incliné. La Manche a aussi une commune dite Lapenty, jadis La *Pentis*, en l. *Pentitium*, dont le nom indique un terrain en pente. Les douaniers appellent la *Pentière* le terrain en pente du littoral où ils ont coutume de stationner.

CANERE. — Le v. fr. *canter* et le fr. chanter forment un certain nombre de noms des lieux où *chantent* certains animaux : nous avons déjà cité les Canteloup, Canteleu (forme picarde), Chanteloup, les bois fourrés ; les Chanteraines,

grenouillères; les Chantepie, dits aussi Huchepie, et Nichepie, futaies; les Chantemerle, bocages, les Chantoiseau. On peut aussi citer parmi les termes forestiers les Pisseleu, petit ruisseau dans les bois; les Loups-pendus, quartiers du bois où l'on pendait un loup, d'où les lieux dits Pend-loups et le nom propre Du Pend-loup (Dupanlou). En rapprochant Nichepie, futaie, de Nichecorbeau, en v. fr. *corb*, on obtient le sens du terme communal Nicorps, au Livre Noir, *nidus corvi*. Cf. les terres dites Chanteries, prébendes d'un Grand-chantre : près d'Avranches *Chantore*, la pure forme romane. Les Normands ont porté les *chanteloup* en Angleterre : il y a une église de *Cantalupe* à Hereford, mais cette forme est aussi espagnole.

CAPELLA. — Beaucoup de chapelles sont devenues églises, beaucoup de villages paroisses. Nous ne citerons ce mot si commun que comme nom de commune ou de paroisse. La Manche possède la Chapelle-Cécelin (un nom d'homme), la Chapelle-en-Juger (c'est la *capella Ingelgeri*, nom d'homme), la Chapelle-Urée, que le peuple dit très bien Chapelle-Ulée, c'est-à-dire brûlée, *capella ustulata*, la chapelle du Fest, c.-à-d. *de festo*.

CAPUT. — C'est un des mots qui a fait le plus d'enfants, entre autres le fr. chef, par le chuintement; en topographie il désigne la tête d'une position, le commencement d'une agglomération, comme Chef-du Pont (Manche); Chef-de Ville (en patois Ché-de Ville) indique un groupe d'habitations en tête d'un pont, en tête d'un village. On en est venu à dire *Kidecaus* pour Chef-de Caux. Le nom communal du Chefrêne, malgré sa latinité en *cava fraxinus*, offre prob. le même préfixe. De Gerville interprète ce mot par source ou chef de la rivière, la Sienne, mais sans dire ce que représente la seconde syllabe; et Tchetteville, la forme pop. de l'administratif Quettreville, offre la prononciation normande de Chef-de Ville, Le dérivé fr. de *caput*, cap, n'est pas pop. dans la

Manche où cette partie du littoral s'appelle pointe, grouin, *ness* ou *nès*, bec, butte, etc. Nous ne croyons pas qu'on y trouve l'armoricain *pen*, tête. Le terme *caboche* se rencontre pour terrain élevé et rocailleux.

CASA. — Ce mot, d'où est sorti le fr. chez, ne se trouve guère dans la Manche que comme préfixe de la Chaise-Baudoin, *casa Balduini* et nous remarquerons que ce dernier nom propre dénomme dans l'Avranchin les nombreux villages dits la Baudonière. *Casa* pourrait bien être le préfixe de Chasseguey, litt. *Casa-Guy* ou *Guillelmi*. Cf. les localités Chezy.

CASTRUM. — C'est un mot qui a subi de nombreuses métamorphoses : sous sa forme pure, il donne dans la Manche les campements élevés dits Montcastre, et en Angleterre avec chuintement les nombreux *chester*, comme du reste nous avons en France beaucoup de la Chastre, la Châtre. Sous la forme diminutive, *castellum*, *castellarium* se présentent des centaines de Châtel et Câtel, Câtelet et Châtelet, Châtellier, etc. Carteret, avec sa haute falaise et des restes de camp romain, est une forme de Câtelet. Le terme *castre* a pu s'abréger en Cats, nom communal de la Manche et en *catte* dans Catteville. De *castellum* est issu le fr. castillon, châtillon. Ne serait-il pas possible qu'il se fut réduit en castion, chastion, une forme qui nous conduirait à Montchaton (*mons Catonis*, est du l. du moyen-âge, de fantaisie), où se trouve un camp parfaitement déterminé? La forme norm. de château est *châtiau*, *câtiau* : il y a à Vauville, un terrain dit le Câtiau des Milleares, ce qui témoigne d'un camp et de milliaires, et ce terrain est non loin de la Butte-de-César et du camp des Cattes.

CAVUS. — Si on en croyait le Livre noir de Coutances, le Chefresne serait *cava fraxinus*, ce qui est peu probable : l'étymologie de Gerville l'est beaucoup plus. V. CAPUT. Mais *cavus* entre dans le patois *cavée*, route creuse, et avec chuintement dans Chavoy, la cave-voie, étymologie très bien justifiée par le long et profond chemin qui traverse cette commune ;

cavus se trouve aussi dans des noms de villages enfoncés, comme dans Caveron en Dragey. Ce n'est qu'à *cavus* que je puis rapporter l'étymologie de Cuves (Manche), localité au fond d'une vallée sur la Sée.

CELLA. — Ce mot a joué un grand rôle dans les origines du christianisme en Occident, au temps des solitaires, des hermites. En Irlande il est commun sous la forme dure, *Kill*, d'où par ex. Kildare, l'hermitage du chêne. Il y a deux *cella* dans la Manche : Selsouef, mieux Celsouef, près Saint-Sauveur-le-Vicomte, *cella suavis* et prob. Céaux, qui s'est dit Cels, paroisse où il y avait un prieuré de Ste-Madeleine ; or la Madeleine, la solitaire de la Ste-Baume, était regardée comme le type des hermites-femmes *(hermitesses)*, comme St Antoine pour les hermites-hommes. Il y a plusieurs Céaux en France et des Ceaulcé. Quant à la transformation de *els* en *iaux*, car le peuple dit *Ciaux*, elle est normande : dans le village où j'ai rédigé ces notes, à la Provotière, à Céaux même, la famille Vitel s'appelle les Vitiaux, prononcé à la façon anglo-normande. Cf. les localités La Celle, Chelles. Quelle serait la cellule qui aurait dénommé la paroisse? C'est sans doute celle qui précéda son ancien prieuré, dépendant de l'abbaye St-Florent-sur-Loire et Stapleton dit positivement : « *This abbey had subject to it the cell of Ceaulx in the diocese of Avranches.* » En effet il y avait à Céaux un prieuré de Ste Magdeleine : Or la Magdeleine, la Solitaire de la Ste de Baume, est le type des Femmes-hermites.

COHORS. — Ce mot, dont le sens est domaine rural, en se contractant, s'est résolu dans le l. en *chors*, et en bas-latin en *cortis*, *curtis*, avec la même signification. Aussi y a-t-il dans la Manche, surtout dans les arrondissements de Valognes et de Cherbourg, un nombre considérable de *cours* ou mieux *courts*, désignant les grandes fermes, le domaine rural attenant au château, ce que dans l'Avranchin on désigne par le mot domaine, prononcé le *Demène*. Le fameux *dotalitium*, ou

douaire de la princesse Adèle est remarquable par le grand nombre de *curtis* qu'il renferme. On y remarque ces noms communaux : « *Concedo curtem de Ver super fluvium Senæ* (la Sienne) *et super eumdem fluvium curtem que appellatur Cerensis, curtem supra mare que dicitur Agon... cum curte que dicitur Moion.* » (XIe siècle.) Dérivés : Courcy, Courtils, dim.

COLUMBA. — Donne le nom de quelques lieux de France, tels que Colombiers, Colomiers, Coulmiers ; en effet le peuple pron. Coulombe. Dans la Manche Colomby, la Colombe, la Colomberie, signifient plutôt le pigeonnier féodal que le funèbre *columbarium* latin.

CORIUM, cuir. — C'est à ce radical que nous rapporterions le terme *corroi*, que Littré n'a pas expliqué, dans le sens de terre à *corroyer*, terre grasse qui donne à la marine son terme de *courée*, enduit pour les navires. Dans la Manche ce mot a pris la forme de Corail, qui sert de suffixe à deux communes dont le sol a de la ressemblance avec la marne, la terre grasse, dite corroi : c'est St-Jean-du-Corail, près Mortain, et St-Jean-du-Corail, près Brecey. Dans le Mortainais ce substantif *courail*, *courai*, est connu avec cette signification.

CRUX. — De là la Croix-Avranchin qui fut, selon une tradition, la première localité évangélisée dans ce pagus ; de là encore Ste-Croix de St-Lo, Ste-Croix de la Hague.

DEUS. — Ce mot a subi des changements dans la topogragraphie ; St-Jean-de-Daie, *Dei* (Manche) ; Montdaie, *mons Dei ;* Villedé de marine (Ille-et-Vilaine) ; La Chaise-Dieu, *casa Dei ;* Chandai (Orne), *campus Dei.* Les Villedieu sont d'anciennes commanderies : c'est Villedé en Bretagne. Il y avait des Villedieu en Ecosse ; une d'elles est citée par Walter Scott dans *Ivanhoe.* Le synonyme écossais de ces maisons des Templiers est *Templestone.* Dans le patois du nord de la Manche Dieu se dit *Duu :* « Ma fé d' duu, » ma foi de Dieu ; c'est *Dié* dans pardié. Le Villedieu de la Manche tire de son industrie le suffixe *Les poêles.* Une abbaye près de Joigny est

dit Dilo, pour *Dei locus*, comme on disait en v. fr. *Dilun* pour lundi et Loc-Dieu est aussi le nom d'une abbaye.

DOMINUS. — C'est de *dominus*, et non de *domus*, que viennent les préfixes très communs, *dom* et *don* : dans la Manche, Domjean.

ECCLESIA. — En patois *egliése*, église, entre dans Sainte-Mère-Eglise, c.-à-d. la première du pays pour la date, dans Saint-Pierre-Eglise, transposition germanique, litt. église de Saint-Pierre, dans Saint-Pierre-d'Artéglise, l'*Argeteglise* du *Livre noir (Argetecclesia)*, dont le préfixe est pur celtique. Le dim. *ecclesiola* dénomme la localité normande dite Glissoles. C'est ici peut-être le lieu de déterminer le *querque* ou *kerke* de Querqueville, la commune à la très antique église ; on l'a avec raison expliqué par le *kerke*, église, visible dans Dunkerke, Steinkerke, etc., que l'on a cru d'origine germanique, mais qui n'est que de forme germanique. Un philologue allemand l'a tiré du bas-grec κυριακη, du grec κυριος, seigneur, litt. l'église maîtresse, l'église mère, analogue à Sainte-Mère-Eglise, canton de la Manche, et à Bayeux Mère-Eglise était le nom de la rue conduisant à la principale église, à la cathédrale. Querquebut, litt. habitation, village de l'église est purement germanique. V. BEUF. Par une abréviation assez commune, on dit Domjean (Manche), qui est l'*ecclesia domini Joannis*. Le dim. *ecclesiola* donne le nom communal de Glissolles. L'Artéglise ci-dessus, ou l'*Argetecclesia* du *Livre noir* offre un préfixe celtique, le nom primitif : *ar-get* pour *Ar-eouet*, litt. le bois, la forêt, comme S. Hilaire du Har-couet.

FERRUM. — Les Ferrières, nom commun en topographie, désignent des mines, des forges ou des chemins *ferrés*, c.-à-d. empierrés ou pavés. Il y a une commune de Ferrières dans la Manche, mais comme il n'y a pas de traces métallurgiques, c'est l'habitation de Ferry. A la limite de la Manche, il y a le Ferré, c.-à-d. le chemin *ferré*, ou empierré.

FILIX, *filicis*. — Par sa forme *filicaria*, de la basse-latinité,

ce mot, que Littré rattache au l. *filum*, à cause de sa tige fibreuse, donne à divers patois *fèchere*, au norm. *feuchère* et *feugière* et au fr. fougère. Cette plante des terrains pauvres, dénomme la commune de Feugères (Manche) et une multitude de villages dits *Feugière*, *Feugère*, Feuguerolles, etc. La ville de Fougères (*de Filgeria* dans les chartes) porte en ses armes une feuille de fougère.

FIMUS, fumier. — En bourg. *femer*, en v. f. *femier*, en fr. fumier par la permutation très rare de *i* en *u* : cette permutation a produit le bas-l. *fumatio*, la place des fumiers, fumière. De là quelques noms de terres ou fermes dites Fumeçon, Fumechon, dans le cartul. du Mont St-Michel Folmeçon et Folmichon. Ce nom local est aussi dans le *Roman de Rou*. Il désignait la partie de la métairie où l'on faisait les fumiers.

FINIS. — Ce mot qui, dans le sens de frontière, semble avoir donné Feins, aux marches bretonnes, a été appliqué par quelques savants, spéc. par Gerville, pour désigner Huisnes, sur la voie d'*Alauna* à *Condate* (Rennes). Une forme de ce nom, *Isnes*, se rapproche de ce radical : elle est dans les actes du XIe siècle, *ecclesia de Husnis* et *eccl. de Isnes*. Voir notre *Avranchin monum.*, II, 183.

FOLIUM. — Donne au bas-l. *foliata*, d'où viennent les noms des terrains boisés : La Feuillée, la Feuillie (commune de) et mieux encore la Folie ; on a appliqué ce nom de propriété, en jouant sur les mots, à de *folles* bâtisses, à de *folles* exploitations.

FONS. — Un radical riche en dérivés : Font, Fontaine, Fontenay, Fontanille, Fontenelle, avec leurs composés : Bellefontaine (Manche), Bonnefontaine, près d'Antrain, Bellefont, Clairfont, Fontanègre, synonyme des *aigue-perse* (*perse*, bleu), et des *noireau*. Or une commune de la Manche, qui se nomme Vindefontaine, mot étrange, s'appelait au XIIe siècle Ondefontaine, une forme qui offre peu de sens et qui doit être une altération du Inde-fontaine, la source noire, du v. f. *inde*,

noir, resté dans le patois normand. L'aspiration *V* a été introduite par euphonie. Quelquefois fontaine est suivi du nom du propriétaire, du seigneur, comme Fontainebleau, *fons Bladi.* Il y a deux communes de Fontenay dans la Manche et beaucoup de villages de Fontenelle. La botanique a l'adjectif *fontinal.*

FOSSA. — Quatre communes de la Manche ont pour suffixe Bon-fossé, *bonum fossatum*, et toutes sont voisines du bon fossé, un camp bien visible que j'ai reconnu autrefois avec le chanoine Pigeon. Le Beauficel, quartier du même département, désigne la commune qui n'a que le nom tout simple de Beauficel, et celle qui se nomme Periers-en-Beauficel : c'est un mot assez obscur. Je proposerais *fuissel*, fossé, diminutif tiré du v. f. *fousseler*, fouir; le *beauficel* ou *Beaufuissel* indiquerait un retranchement, un camp romain, d'autant plus que Periers annonce une pierre milliaire ou une voie *perrée*, empierrée. A Denneville, il y a le village des Fosses, bas et mouillé. Geffosses est latinisé en *Gervoldi fossa ;* mais le *fossa* peut désigner le ravin de la rivière qui forme son havre et la première syllabe représenter *ger*, rivière.

GURGES. — De là le fr. gorge, de là aussi prob. le nom communal Gorges, lieu célèbre par ses marais, par ses *gouffres.*

HERM, du l. *heremus*, désert, nom assez commun en France pour des terrains stériles et inhabités : s'il n'y a pas de *herm* dans la Manche, on trouve dans son voisinage, sur les côtes de Jersey, de Guernesey : « *Eccl. S. Tugdualis de Herm in insulis de Guerneseyo.* » (Charte de 1480). St Evremond s'établit comme hermite dans un lieu dit Eram (*Eremus*), auj. Airam, qui s'écrivait *Erem* en 1371. En v. fr. *terres ermes*, et *herems*, terres désertes.

INDUS. — Ce mot du v. f. est toujours normand et l'on dit une peau *inde* pour une peau noire (comme celle de l'Indien). Une commune de la Manche s'appelle Vindefontaine, au XIIe siècle Ondefontaine, formes qui offrent peu de sens.

Toutefois la tradition, sauf l'aspiration *V*, a mieux gardé la forme première, qui a dû être Inde-fontaine, litt. la fontaine noire ou d'un noir-clair. La plupart des fontaines en France tirent leur nom de la couleur de leurs eaux : nous avons les Noireau, les Aigue-perse (*perse*, bleu), les Fontanègres : or Inde-fontaine est un bon synonyme de ces trois noms.

INFRA. — Donne les adj. *inferus* et *infernus*, inférieur, bas; assez communes sont les localités dites l'Enfer. Il y a le village de l'Enfer à Genêts, le Champ-d'Enfer à Cherbourg, la Vallée-d'Enfer à St Pois, l'Enfernet près de Vire.

INSULA. — Nous ne parlerons pas des îles de mer de la Manche, chacune ayant son nom à sa catégorie ; mais les *îles* d'eau douce n'y sont pas rares : il y a les *Iles* à St-Hilaire-du-Harcouët, au confluent de la Sélune et de l'Airon ; il y a à Valognes l'*Ilet* sur le Merdret : or *îlet* est en patois norm. ce qu'est l'îlot en fr. Dans la Manche les *Iles* désignent les îles anglo-norm. ; un abbé du Mont St-Michel s'appelait Th. des Iles, *de insulis*. Il y a eu bon nombre de familles Lilemas, terme hybride, litt. l'homme des îles. Au nom scandinave le Homméel, litt. le petit *holm*, a succédé le nom chrétien de l'Ile-Marie (Ste-Marie) pour un îlot de la rivière d'Ouve. Le nom ancien et populaire de l'île où est le château Elizabeth à Jersey est l'Islet, *insuletta*.

JUGUM. — Ce mot prononcé *jougum*, d'où le fr. joug, en patois normand *jou*, explique les formes Jou, Joux, Joie, désignant des hauteurs, des sommets, tels que Jobourg, litt. le bourg du sommet, sur une des plus hautes falaises du globe, les deux communes de Montjoie, deux points culminants des plus élevés de la Manche. Montjoie est aussi le nom d'un point élevé des rochers de Mortain, et le Val-Jouais, prononciation norm. de joie, est une ancienne paroisse, annexée à Gavray. Comme en topographie le diminutif existe presque toujours, il y a La Jugette à Omontville, le Val-Jouais, litt. la cime de la vallée, arrond. de Coutances ; il y

a Juganville, pour le peuple Jouganville et Joganville. Le Mont St-Michel s'est appelé Montjou. C'est avec raison qu'un topographe intelligent, à propos de ces formes Montjou et Montjoie, fait cette remarque qu'elles ne représentent nullement *mons jovis*, mais qu'elles sont une tautologie de langage (Peiffer, *Légende territ. de la France*). Cette répétition est commune partout : il cite les Monts Méné (*menès*, mont, en breton), la grotte de la baume (*balm*, grotte), la forêt de la Haye (*haya*, forêt en scandinave), la porte Bab-Azoun, à Alger (de *bab*, porte, en arabe). On rencontrera beaucoup d'autres de ces pléonasmes dans le cours de ces études, pléonasmes qui représentent des superpositions d'idiômes et de civilisations.

LATUS, le côté, est souvent usité en topographie, étant devenu *lès*, *lez* en v. f., resté dans Plessis-lès-Tours, ou près de Tours. On disait St Martin-lez-Avranches, auj. St Martin-des-Champs.

LAURA. — Le grec λαυρα signifie place ; les *laures* des environs de Jérusalem étaient la réunion de plusieurs ermitages, qui offraient à peu près l'apparence d'une chartreuse et le v. fr. *laure* avait le sens de hameau. Un nom communal de la Manche se rapproche de ce terme religieux, c'est Le Loreur, qui se reconnaîtrait mieux sous la forme de *laureur*. Il y a un Lorrei dans l'Eure ; il y a Le Loreur dans l'Ille-et-Vilaine ; il y a le Lorier, village de Précey, et Lorière à Champeaux (Manche) : mais tous ces termes appartiennent à une autre famille, à celle de *oratorium*, et nous renvoyons à ce mot.

LIMUS. — On appelle *Limes* en Basse-Norm. des fossés desséchés, pleins de fange et de limon : tels sont les *limes* à Cherbourg. Les îlots vaseux de St-Marcouf, sur la côte est de la Manche, sont désignés dans les chartes par « *duo limones*, » et de même dans la vie de St Marcouf : « *rustica lingua duo limones.* »

LONGUS. — On trouve partout des Longueville : la Manche a une commune de ce nom. Dudon de St-Quentin appelle une de ces Longueville « *longè patens villa.* » Il y a des localités nommées Longues, et Longpaon pourrait être la contraction de *longè patens.*

LUCUS. — De ce mot sont dénommées de nombreuses localités dites la Lucerne : il y en a deux dans la Manche; l'une touche à la forêt de la Lucerne : on y a ajouté récemment le suffixe *outre-mer*, qu'on a trouvé écrit sur la carte de Cassini, mais que rien ne justifie, ni les chartes, ni la situation; mais il est probable que le graveur avait mal lu « Outre-Thar, » la rivière qui baigne cette commune. L'autre Lucerne est de l'arrondissement de Saint-Lo. Près de cette forêt de la Lucerne est le Mesnil-bas-Luçon. Les formes Lue, Luc, Louc, Lougé et Louie se rapprochent davantage du radical et conduisent peut-être à celle de Luot, arrondissement d'Avranches. Dans cet arrondissement les fruits du myrtile des bois s'appellent *lucets.*

MANERE. — Les *mesnils*, du l. *mansionile*, dim. de *mansio*, d'où le fr. maison, abondent tellement dans la Manche qu'il n'est nul besoin d'en citer un seul : ils n'ont d'intérêt que dans leur suffixe qui est presque toujours un nom d'homme. Dans l'Avranchin, ils s'abrégent très fréquemment en *mès*, la syllabe forte, comme dans le Midi de la France ils se réduisent en *mas* : Dumez et Dumas sont donc des noms propres égaux. L'orthographe a défiguré un de ces mès : c'est Maidrey (lisez *mès Drey*, *mesnilum Drogonis*) et l'administration a renchéri en écrivant Moidrey. On reconnaît *mès* aussi fondu dans son suffixe, dans Méautis. Parmi les *mesnils* qui ne sont pas suffixés par un nom d'homme, nous avons à citer Mesnil-au-Val (cependant c'est Mesnil-Avar dans le Livre noir), Mesnil-Opac, étrange forme qui cache « au Parc, *ad parcum* ; » quand à Mesnillard, qui a l'air d'un diminutif, il rentre dans la règle, puisque c'est Mesnil-Allard. Il y a des

exemples où le nom propre est préfixe : Hudimesnil et Vaudromesnil, ou bien c'est un adjectif ou un substantif : Neufmesnil, Saussemesnil (litt. la Saussaye) et Hautmesnil. Je ne sais quoi faire de la Meauffe, qui a quelques rapports de ressemblance, mais que son article féminin met en dehors de cette catégorie. Un dérivé de *manere* est le bas-latin *manerium*, que l'on trouve sous les formes de *manoir*, *manier*, *manet*, *ménier*. Les deux Mancellière de la Manche offrent un nom propre, celui du fondateur, du propriétaire, Mancel, le Manceau, l'homme du Maine. Pour en finir avec Moidrey disons que dans presque toutes les chartes on lit *Maidrey*.

MATER. — Nous mettons ce mot pour dire ce que n'est pas lui qu'il faut lire dans Ste-Mère-Eglise : c'est Ste-Marie, selon le texte du *Livre pelut* de Bayeux : « *S. Mariæ ecclesia.* »

MEL, miel. — Je ne mentionne ce radical que parce qu'il donne l'étymologie du fief de Melèche de Jersey (*Extenta de* 1668), et celle d'un droit féodal, le *melagium*, ou le *mélage*, comme dit G. de St-Paer, expression que du Cange appelle « *dubiæ originis ;* » c'est un droit sur le miel : « *Abbas Suppo retinuit* (à Guernesey) *in signum domini melagium.* » (Charte de 1033). Ce n'est donc pas un mot d'origine douteuse.

MILLE. — Les milliaires romains sont attestés par les *Milléare*, les Milly, peut-être par les Milardières. Il y a dans la Manche la commune de Milly sur une ancienne voie du Mortainais, Millières près ou sur la voie romaine indiquée par le nom d'une commune voisine, Périers, litt. la voie *perrée*, empierrée. De Gerville attribue le sens de milliaire à la Croix-Millar, près Valognes, sur la voie romaine d'Alauna (Alleaume) à Condate (Rennes). St-Michel-de-la-Pierre, près de Périers, offre l'idée d'une pierre itinéraire. Il y a à un mille environ d'Avranches, non loin du Gué-de-l'Epine, le château *millard*, sur la voie d'*Ingena* (Avranches) à *Condate* (Rennes).

MONASTERIUM.— De ce mot sortent les formes *monestier*,

moutier, *moitier*, et peut-être *moutons* et de son dim. *monasteriolum* les formes *mosterol*, *montreuil*, *montreau*, *ministrol* et *monstrelet*. La Manche offre les cinq communes de Haut-moitiers, de Moitiers-en-Bauptois, de Moitiers-d'Allonne, de Montreuil, et de Moutons qui était le siége d'une abbaye. Les nombreuses propriétés d'abbayes sont dites *moineries*, comme celles des évêques des *vêqueries*, celles des grands-chantres *chanteries*, celles des comtes *comteries* ou *la comté*, celles des doyens *doyennés*, celles des chapitres *chapitres ;* toute la France féodale et religieuse est gravée dans le sol. Le terme doyenné éclaire une étymologie obscure, c'est celle de la fameuse salle de la Diana. Avec cette orthographe on est arrivé à l'absurde : avec celle de Doyennat, réduit en Dianat, on arrive au vrai, car son nom ancien était la Grand'salle du doyenné. L'anglais *dean*, doyen, est une réduction semblable, et mieux encore le v. f. *déané*, du l. *decanatus*. Cf. l'all. *munster*.

MONS. — Est assez rarement préfixé à des noms d'homme, comme dans Montgothier, Montabot *(mons Abol)*, Montrabot (*de monte Ramboust*, d'après le *Livre pelut*). Souvent il est préfixé à d'autres espèces de mots : Montebourg (*de monte burgi*), Mont-Tumbe, Montaigu, *mons acutus*, Montcoq (*de monte cocto*, étymologie douteuse du *Livre noir*), Montjoye (*mons jugum*), Montsurvent (*supra ventum*, étym. trop poétique du *Livre noir*), Montviron, litt. mont de la rivière (de Lèrre). Pour Montsurvent, je ne proposerais plus Mont-sur-Vand, c.-à-d. sur la rivière qui coule au pied, là où prend naissance celle qui se jette dans le havre de Lessay. Toutefois pour le Mont-sur-Vand, V. VAND. Pour les Omontville on a dit *Osmondi villa :* je croirais plutôt à Haut-mont-ville : du moins la position d'Omont-ville-la-Foliot, annexée à Denneville et située sur une hauteur qui domine l'estuaire de la Grise, justifierait cette étymologie, il en est de même d'Omont-ville-la-Rogue, sur une falaise, et dont le suffixe même doit

être la Hogue, ou la hauteur au bord des eaux. Dans cette classe on peut introduire nos trois Hauteville, dont le nom parle suffisamment. Pour Montcoq, V. l'art. CUC; Montcuit est *mons acutus*. Une petite montée, dans l'Avranchin, s'appelle *gripet*, l'origine du fr. grimper : ce mot donne la clef d'une étymologie longtemps et vainement cherchée, celle du Gripon, remarquable par sa montée courte et raide où est posée sa chapelle. Il y a les Gripets à Céaux, terrain montant et pierreux. Par suite d'une erreur, reporter l'alinéa suivant à l'article BULLIRE.

En Basse-Normandie on appelle *bouillon* un terrain très marécageux ou *sourcineux*, où l'eau bouillonne ; il y a à Jersey un quartier de St-Hélier, situé sur un sol bas, qui s'appelle Rouge-bouillon; il y a sous Avranches une vallée d'eaux bruyantes qui est dite Bouillant. C'est sans doute pour cela qu'une commune située en partie sur un sol marécageux avec un petit lac porte le nom de Bouillon. Cf. La Bouille sur la Seine près de Rouen et dans notre département Bolleville, sur un sol bas et mouillé. La Boulouse, arrond. d'Avranches, a sans doute la même étymologie. Le dialecte local termine les adjectifs en *ous*, forme que les Normands ont importée en Angleterre : dans l'Avranchin on dit la Chapelle-ès-Fieuvrous, le Gué-Perrous, le Perrous, terre *argilouse*. Par analogie on doit dire terrain bouillous, terre *bouillouse*, pour terrain à bouillon, à *bouille*. On dit Bretteville l'orgueilleuse, par altération pour l'argileuse, en patois l'argilouse. Il est aussi probable que La Boulouse est l'épithète de son ancienne chapelle de St Ermel, un saint germanique, comme l'indique son nom d'*Armagilus*. Cette épithète serait justifiée par le Marais, un de ses villages. Pour appuyer notre étymologie de Bouillon, nous citerons la locution normande : « Aller à travers mares et bouillons, » c.-à-d. marécages bouillonnants.

Une étymologie difficile de prime abord est celle du nom de la commune de la Mouche, qui, en dépit de son nom dans les

chartes, c.-à-d. de *Musca*, ne peut venir de ce mot. Toutefois en prenant pour point de départ son nom populaire la *Monche*, on arrive à son origine facilement. C'est au fond le v. fr. *Montcel*, petit mont, avec le chuintement et l'étouffement de la finale qui est sourde. En bas-norm. monceau se dit *mouchel*, *mouchet*. Or la commune de la Mouche est située en partie sur une élévation sur le Thar à sa naissance. Cf. les dénominations mérovingiennes, *Monticelli*, *Moncelli*.

En dernier examen, Mont-Survent n'est ni *supra ventum*, ni *sur le vand* ou rivière. Je le trouve écrit *Montsourvent* dans la *Chron. du Mt St-Michel*, publiée par M. Luce : Or en normand « être sous le vent, » c'est être exposé au vent; c'est un sens bien justifié par le site de cette commune, sur une hauteur, au vent de la vaste lande de Lessay.

NOMS D'ANIMAUX. — Il y en a très peu dans la topographie de la Manche : il n'y a guère que Saultchevreuil, *Saltus capreoli*, dans les chartes *Salt-chebrol*, et peut-être Chevry et Chevreville, litt. pays des chèvres, comme dans le Maine on appelle *Biqueteries*, les loges, les étables à *biques* ou chèvres. On peut rapprocher de ce radical Hébécrevon, au *Livre noir : Terra Herberti Chevronis*. Le nom d'homme, Crévon, est encore porté dans la Manche. Toutefois du l. *columba* se tire *columbarium*, le fr. colombier : ce mot dans son sens archéologique de *columbarium*, monument funéraire où les urnes étaient déposées dans des trous ou boulins, peut se trouver dans Colomby, dans La Colombe et dans les villages dits La Colomberie. Mais le sens féodal de ce terme est aussi possible : ce pouvait être le pigeonnier du seigneur. Quant au nom de Aigneaux, sur la Vire, jadis *Agnels*, il peut renfermer *elle*, rivière, et il rappelle l'ancien nom de Jersey, *Agna*. Pour la commune de Ste-Colombe, son nom a une origine toute chrétienne : il fait allusion à un de ces anciens ciboires en forme de colombe. On connaît un bon nombre de ces colombes eucharistiques et leur emploi était fréquent particulièrement

en France. On en voit plusieurs au musée de Cluny. Le v. fr. *connil* et *connin*, lapin, du l. *cuniculus*, subsiste dans quelques noms de la Manche, dans le Mont-Connin, à Bacilly, dans le Conical, à St-Pierre-Langers, dans le Connilleau. Il y a la Coninière, jadis La Garenne, à Vaudreuil (Eure).

NOMS DE SAINTS. — Pour les noms des saints, toujours placés en préfixes, il serait bien d'en détacher ceux qui sont latins ou hébraïco-latins, en renvoyant les saints celtiques aux origines celtiques. C'est un essai que nous ferons, la distinction de race n'étant pas toujours tranchée; par ex. St Patrice est un saint celtique, avec un nom romain. Toutefois la plupart de nos saints sont des Latins. Avant tout Lieusaint, vieux cimetière gallo-romain où l'on a trouvé de curieuses inscriptions funéraires; Saint-André, greo-latin; St Aubin, d'*Albinus*, comme Aubigny; St Barthélemy, gréco-hébraïque; Ste Cécile, de *Cæcilia*, primit. l'aveugle; St Christophe, pour le peuple *Crétofle*, litt. porteur du Christ, gréco-latin; St Clair; Ste Colombe; St Côme, que l'on ne sépare guère de St Damien, *S. Cosmianus;* Ste Croix; St Cyr, du grec κυριος; St Denis, *S. Dyonisius*, gréco-latin, préfixe de St-Denis-le-Vêtu, c.-à-d. l'ancien, du l. *vetus*, pour le distinguer de St-Denis-le-Gast; St Eny, n'est pas un saint, lisez Sainteny; Ste Eugienne est Ste Eugénie et se dit pop. Ste Euzienne; St Floxel, pop. *Fliesset*, nom de physionomie latine, *Floccellus;* St Georges, litt. le laboureur, nom grec, pop. St Jores; St Gilles, pop. St Gire, du l. *Egidius;* St Hilaire; St James, forme étrange de Jacques, *Jacobus;* St Jean, de *Joannes*, nom hébraïque; St Laurent; Ste Marie, de *Maria*, amertume, nom hébraïque; St Martin; St Maur; St Nicolas, nom grec, victoire du peuple; St Pair, pop. St Pai et St Pois, de *S. Paternus;* St Patrice; St Pellerin, de *Peregrinus*; St Pierre. St Planchers, se tire de St Pancrace, par trois changements : 1° *Pancerce*, par métathèse; 2° *Pancherce*, par chuintement; 3° *Planchers*, par l'intercalation d'une liquide, comme dans le

fr. trésor, issu du l. *thesaurus*. Peiffer cite d'autres variantes aussi fortes de St Pancrace, c.-à-d. Blancret, Plancard, Brancher et Branche. St Jores est St Georges ; St Ovin est *S. Audoenus*. Les *Sanctinelli*, d'où Sainteaux, auj. Cintheau, désignent des hermitages, litt. les petits Saints. St Quentin, de *Quintinus ;* St Samson, hébraïque ; St Sauveur ; St Sébastien ; St Sénier, de *Senator ;* Ste Suzanne, hébraïque ; St Symphorien ; St Thomas, hébraïque ; St Ursin ; St Vigor ; le Val-St Père, de *S. Petrus ;* La Pernelle, dont le patron est Ste Pétronille. St Christophe, pop. St Crétofe ou St Christophe, du *Faoc* (du hêtre, *de fago*). St Barthélemy, près Mortain, devient naturellement St Bart pour le peuple. St Lô *(Laudus)*, d'où St Louet (*Laudulus*), offre un saint celtique. Il y a plusieurs St Michel : St Michel du Mont, ou le Mont St-Michel, St Michel-en-Graine (*in Grania*, V. CRENNE). St Georges-de-Rouelley rappelle par son suffixe le *Roliacum* des chartes mérovingiennes, mais, d'après la tradition, c'est St Georges-de-la-Rouelle, d'une roue, instrument du martyre d'un de ses patrons ; St Manvieu est *S. Manucius*, et St Magloire est St Malier à Guernesey. Pour St Pair V. PATER. La Chapelle-Cécelin d'après *S. Cenericus*, son patron, pop. St Cerlin. St Léger, de *S. Leodegarius* (Luotgar). St Malo-de-la-Lande, de *S. Maclovius*, ou Mac-Leod, un saint irlandais. St Fragaise est St Fragan, un saint celtique. St Senier est *Senator*. St Martin-le-Bouillant, litt. le chaud, ou le St Martin d'été.

C'est ici le lieu de citer les nombreux noms d'homme qui servent de suffixes à des noms communaux : St Jean-le-Thomas, des Thomas de St Jean, souche des St John d'Angleterre, des Bolingbroke ; Le Mesnil-Drey, latinisé en *Mesnilum Drogonis ;* la Haye-Pesnel, orthographe absurde, de l'illustre famille Paganel, devenant Painel ; la Chapelle-Hamelin ; St Pierre-Langers, pour le Anger ; Montanel, *ecclesia Osmundi Anel ;* Grainville-l'Alouette, pour La Louet, du seigneur Jean Louet, au temps de St Louis ; Bricqueville-la-Blouette, de

son seigneur Blouet; St Sauveur-le-Vicomte; Pont-l'Abbé; la Chapelle-Enjuger, de Engelger, son seigneur; Chérencé-le-Héron; Chérencé-le-Roussel; St Sauveur-Lendelin, ou de *Eudolinus;* Coulouvray-Bois-Benâtre, pour Bernard; Le Fresne-Poret; Hauteville-la-Guichard ou Guiscard (l'avisé); Hauteville-la-Bigot; Le Pont-Hébert; St Hilaire-du-Harcouët, de son seigneur Hacouet, *Hascutus*, étym. douteuse; la Chaise-Baudouin; St Jean-des-Baisants, nom seigneurial ou St Jean-des-Bezans (Byzance); St Martin-le-Gréard, ou Girard; l'Etang-Bertrand; Rauville-la-Bigot; St Martin-le-Hébert, et tous les *Mesnils* suivis du nom propre; St Pois, qui est St Pair (*S. Paternus*) se disait autrefois, avec le nom d'un de ses seigneurs, St Pair-le-Servain ou le Cervain. La Chapelle-du-Fest est dite *de festo* dans le *Livre pelut*, à cause de sa fête de N.-D.

Si nous avons qualifié de douteuse l'étym. ordinaire de St Hilaire-du-Harcouët, donnée ci-dessus, c'est que l'analogie donnerait St Hilaire-le-Harcouët : la forme du Harcouët suppose un canton de ce nom, le breton *ar-couet*, litt. le bois, étymologie que ne démentent pas le terrain boisé du pays, et encore moins la forêt de Savigny qui était voisine. C'est ainsi que j'expliquerais St Pierre-du-Tronchet, près Villedieu, bien qu'on trouve dans les prébendes de la cathédrale de Coutances la terre de Hugolin Tronchet. Quant à la Chapelle-Urée, pop. Ulée, son suffixe est *ustulata*, la brûlée, et ce part. passé fr. est lui-même *perustulata*. Le nom de la commune de Villechien entre dans cette catégorie de suffixes : *Villa Canis;* M. Le Canu cite un Renard Le Chien dans une charte d'une abbaye voisine, celle de Savigny, à la date de 1179. (*Hist. des diocèses de Cout. et d'Avr.*, par M. Le Canu.)

NOMS DE VÉGÉTAUX. — Quelques communes sont dénommées d'après des noms de végétaux : St Christophe-du-Faocq, c'est-à-dire du hêtre, *fagus*, en v. fr. *fau* et *fao;* Le Fresne-Poret; Beaucoudray, de *coudraie*, bois de coudriers;

Cérisy-la-Forêt; le Cheffresne, de *cava fraxino*, dit le *Livre noir*, étymologie douteuse; Feugères, en patois *feugière*, fougère; La Feuillie, *foliata*, comme les nombreuses localités dites Folie, Haute-Folie; peut-être Fleury, jadis *Florie;* Luzerne ou Lucerne, du l. *lucus*, bois; Les Plessis, litt. enceinte de bois entrelacés, *plessés*, ainsi que Placy-Montaigu; Rancoudray, au xve siècle Rond-Coudray; Roncey, pour ronceraie, pays de ronces, de broussailles; Le Rozel, litt. sol marécageux, plein de roseaux; Saussemesnil, peut-être mesnil des Saules; Saussey, pour la Saussaie; Saultchevreuil, litt. le bois, le *Sault* (*Saltus*), des chevreuils; St Maur-des-Bois; St Rémi-des-Landes; St André-de-l'Epine; St Sauveur-la-Pommeraie; Bois-Roger, Bois-Yvon; Bricquebosc, le bois du gué, du pont; nos nombreuses Haies, synonymes de bois, du scandinave *haya*, parc clos et boisé; Les Beuzeville sont latinisés en *Bosci villa;* St Maurice (de l'Epinay), canton de Barneville; St Christophe (pour le peuple St Cretophe) du Faoc (litt. du hêtre, *de fago*). Le l. *corylus* qui donne au fr. coudrier, est le radical de Coulouvray, jadis Coulvray. Mais Le Teilleul, Le Theil n'ont que l'apparence d'un nom d'arbre; il est étonnant qu'un homme comme M. Le Prévost s'y soit trompé. (V. aux Origines germaniques.)

NOMS D'HOMMES. — S'il est vrai qu'en général c'est le premier propriétaire du sol qui dénomme la terre, ce principe s'applique tout particulièrement à l'Avranchin où une multitude de noms de paroisses, de villages, de fermes et de métairies laissent transparaître un nom propre, avec la finale paragogique *iere*, qui veut dire propriété. Nous ne citerons ici que les noms de cette classe qui sont d'une seule pièce, en remarquant que les noms propres, les germaniques surtout, se sont accolés, sans s'y fondre, à des vocables antérieurs généralement latins ou celtiques, tantôt préfixes, avec *Mesnil*, tantôt suffixes, avec *ville*, tout noms originaires du moyen-âge. Nous retrouverons ces noms du Nord aux ori-

gines germaniques et scandinaves. Les noms propres suffixés en *ière* sont : La Beslière, fausse orthographe, habitation, domaine de Le Bel ; l'Oiselière, de Loisel ; La Bloutière, de Blouet ; Contrières, de Le Comte ; Ferrières, de Ferry ; La Gohannière, de Gohan ; La Mancellière, de Mancel ; La Meurdraquière, de Murdac. Pour Lamberville, nous avons le nom du dénominateur, Lambert de Lamberville, cité dans le *Livre pelut* de Bayeux. A la lisière bretonne ces noms sont terminés en *aie*, qu'on écrit faussement *ais* : La Nicolaie, de Nicolas, etc.

Les noms propres latins, placés en préfixes ou en suffixes, indépendamment des noms de saints, ne sont pas nombreux : nous les croyons de la période gallo-romaine. Anneville, de Anne, hébraïco-latin ; Bénoitville ; Montmartin ; Pierreville ; Précorbin, de Corvinus ; Refuveille (*Rufi villa*), de Rufus ou le Roux ; Rouxeville, id. ; Villechien, de *Canis*, Chien, nom d'homme, historique.

NOMS GRAPHIQUES. — Il n'y a pas de noms poétiques en topographie : donc toute étymologie poétique est suspecte. Mais il y a quelques noms cependant d'un sens esthétique, ceux qui, par ex., renferment l'adjectif beau, bien que pour le peuple cette épithète ait plutôt le sens de grand. Mais il y a bon nombre de noms graphiques, c'est-à-dire descriptifs, saisissant l'aspect le plus caractéristique d'un lieu. Dans cette classe se présentent pour la Manche : Barre-de-Semilly, Sourdeval-la-Barre, de *barre*, colline ; Beauchamps ; Beaucoudray ; Beauvoir ; Bellefontaine ; Belval ; Cerisy-la-Forêt ; Le Desert ; Feugères, de *feugère*, fougère, en patois ; La Feuillie, en l. *Foliata*, région boisée ; Hauteville ; Houtmesnil ; Juvigny-le-Tertre ; la Lande-d'Airou, sur la rivière l'Airou, lisez Lerrou, forme de Lerre, rivière ; la Lucerne, pays boisé ; Longueville ; Marcey et Marchesieux, terres de marais ; Maupertuis et Maupertuis, mauvais défilé, mauvais *pertuis ;* Mesnil-Opac, lisez Mesnil-au-Parc ; Montaigu et Montcuit et Montécot ; *mons acutus ;* Montebourg et tous les monts ; Morsalines, des *mores*

ou marais aux salines; Mertain, le même que Morton, le *more* de la hauteur, *tonium;* Neuville-au-Plain, *de plano*, de la plaine; Noirpalu, *nigra palus;* Livoye, la voie (romaine); Touchet, bouquet de bois; Orval, le Val-de-l'Oir, ou rivière; Le Perron, sol pierreux; St Jean (Le Thomas), jadis « au bout de la mer, » là ou finit le domaine de la mer; Le Plessis, bois clos d'un entrelacis, d'un *plessis;* Plomb, pour Pollon, marécage; Poilley, jadis Pooley, id.; Rancoudray, *ram*, branche; La Rochelle; Roncey, région des ronces, des broussailles; Le Rozel, marais à roseaux, à *rosières;* Saussay et Saussemesnil, des saussaies; les Terregattes, pays défrichés, rendus vides, *vastus;* Landelles, dim. de Lande, région de landes; St Jean-du-Corail, de *corail* ou *courroi*, terre argileuse blanchâtre; St Michel-des-Loups, de sa vaste lande de Beuvais; St Vaast-la-Hougue, de *hogue*, hauteur sur la mer; Taillepied, Tirepied, les Pieux, des *puy*, ou hauteurs; Varenguebec, une garenne sur un *bec*, ruisseau; les Ver, rivière; les Veys, *vada;* Yquelon, de *aiguelon*, petite eau, sur le Bosc; St Martin-le-Vieux, Savigny-le-Vieux, lisez l'*évieux*, c.-à-d. l'aquatique. Il y a beaucoup de Saussaies, ou bois de saules dans la Manche, en patois *sauldraies :* la commune de Saussey offre une variante de ce radical, *Salicetum*. Toutefois le Saucey du Maine s'est dit à la fois *Sauceium* et *Saceium*, formes qui le rapprochent de notre Sacey et lui donnent une physionomie celtique. Pour Rancoudray, c'était jadis Rondcoudray.

La Bonneville pourrait bien avoir été Borneville : du moins une autre Bonneville de Normandie s'est appelée Borneville, forme voisine de Barneville, litt. la ville de la hauteur. Toufois la Bonneville dans la Manche est un nom assez moderne : « Au XIIe siècle cette paroisse se nommait *Merdora villa*, » d'après M. Renault, *Notes hist. sur Coutances*. Comme elle est voisine d'un cours d'eau important, appelé d'un nom impossible, *Le Merderet*, le *Merdora* nous livre son nom primitif, le *Mer-dour*, l'eau du marais.

Aux noms esthétiques s'ajoutent les composés du l. *mirus*, merveilleux ; tels sont : Mirande, Mireil, Mirbel, Miromesnil, Montmirel ; le beffroi de Bordeaux s'appelait Mirandin et l'admirable point de vue du Saut-Gautier, au Mont Saint-Michel, se disait Mirande ou Beauregard. Ce dernier mot est assez commun, ainsi que Beaurepaire. Mais Montmeré, appelé aussi Grammont, ou grand mont, était latinisé en *Mons majoris*, et il devrait s'écrire Montmaire.

ORATORIUM. — « Dans le Loiret, dit Peiffer, oratoire, *oratorium*, est répété quatre fois sous la forme *ouzouer*, dont le lieu dit Ouvrouer est la transition. » On voit mieux la dérivation dans le nom communal de la Manche, le Loreur, *oratorium* donnant *Oréor*, *Oreur*. Il y a donc un article incorporé dans Loreur pour *le oreur*, comme dans plusieurs mots de la langue française ; par conséquent Le Loreur est une répétition. Elle n'existe pas dans Loroux du Maine. Une note de Corblet contribue à fixer l'origine de ces noms : « Oroir, *oratorium :* la rue d'Oroir à Noyon conduisait à l'oratoire de St Eloi. » (*Hypothèses étym.* p. 14). Cf. les localités dites Oradour, forme romane et Oroer, forme des langues d'oil. Il y a deux *oratorium* dans l'Allier, la ville d'Ouroux et les mines d'Oroux.

PALUS. — Ce mot a disparu de la langue française où il ne subsiste que sous les formes savantes de paludéennes (fièvres) et des Palus-méotides ; mais il reste sous la forme pop. dans le nom de la commune de Noir-palu, caractérisée en effet par la couleur de son marais où se trouve, sa station unique, dans le pays, le *myrica gale*. Il y a encore le Rouge-palu à la Bloutière. Son dim. la Paluelle est très commun et sa finale accentuée se reconnaît dans plusieurs *Lud* de la Manche, prononcés *lu*, dans le port du Lud à Carolles, dans le Lud près Granville, dans le Lud, marais des bords de l'Ouve près St Sauveur-le-Vicomte. Ce l. *palus* est le congénère de l'armoricain *poul* et du germ. *pool*, générateurs des

nombreux Poolet, Poilley, Polon et Plon. Ces deux derniers sont écrits Polomb et Plomb sans raison étymologique.

PARCUS. — Nous mettons ce mot aux origines latines sous l'autorité de Diez qui assimile le *parcus*, parc, au l. *parcus*, qui épargne, parce qu'il est un lieu où l'on protége, une réserve, épargne. Si cette étymologie est forcée, on n'en a guère de meilleure ; toutefois j'inclinerais vers le *pearruc*, parc, en anglo-saxon. Quoi qu'il en soit, nous avons dans la Manche un mot fort altéré de forme qui contient *parcus*, parc, c'est le Mesnil-Opac, primit. *Mesnile ad Parcum*. Dans la Manche le Parc désignait le domaine rural d'un évêque : celui de Coutances avait son Parc près de cette ville ; celui d'Avranches avait à Ste Pience le sien qui s'appelle toujours le Parc.

PASSUS. — Ce mot indique un passage sur une voie romaine ou du moyen-âge : tels sont Les Pas, commune sur la voie romaine de *Fines* (Huisnes ou Isnes) à Condate (Rennes), le Repas (outre-pas) sur la voie de Coutances à Avranches, le Pas-aux-Bœufs, vers l'embouchure du Couesnon : il y a dans la Manche deux passages dits dangereux : Maupertus et Maupertuis, noms communaux et plusieurs noms de villages. Il y a à Villedieu le Pertuis-au-Renard. Le fr. pertuis a vieilli et ne se dit plus guère que dans des noms topog., comme le Pertuis-Breton, et dans un nom de plante, le mille-pertuis. Son dérivé est pertuisane. Nombreux sont les synonymes pour dire étroit passage : pertus, gatte, por, porte, pas et même porche (*porticus*), comme le Porche de la Mouche.

PATER. — Par son adjectif Paternus, ce radical désigne un saint du VIe siècle, St Paterne, qui donna son nom au monastère de Scissy, auj. St Pair, au moyen-âge St Paer. Il est aussi le patron d'une paroisse où son nom est devenu St Pois, auquel on ajoutait autrefois le nom d'un de ses seigneurs, St Pair-le-Servain. Paterne est devenu en Bretagne S. Pern. La localité Parville (Eure) est latinisée en *Patervilla*. (*Notes* sur l'Eure de Le Prevost).

PENDERE. — Ce verbe donne au fr. une riche famille où l'on remarque pente, penture, appentis, etc. La Manche a une commune de Lapenty, jadis La Pentis, en bas-l. *Pentitium*, dont le nom indique un terrain déclive. Les douaniers appellent *pentière* la partie déclive du littoral où ils stationnent. Il y a dans Wace un vallon escarpé appelé *Folpendant*. On peut rapprocher de ces mots, pour le sens, quelques termes locaux, les Gripets à Céaux, sol grimpant, le Gripon, annexe des Chambres, côteau assez raide où est posée son église ou chapelle. L'étymologie assez obscure de Rampan (pour *rampant*), peut se ramener à ce même radical, d'où le v. f. *griper*, le fr. grimper. Situé sur un cours d'eau assez considérable qu'une carte appelle *Meautoir*, Rampan offre l'idée d'une rampe, ou terrain incliné. C'est ainsi que les côteaux à pic de Clinchamp (Calvados) justifient la traduction de *acclines campi*. Par *pensare*, fréquentatif de *pendere* vient le fr. peser, en v. f. *poiser*, qui entre dans ce terme de défi inscrit au front de beaucoup de moulins, spéc. dans la Manche, et écrit Quicampoix, litt. nargue, « à qui qu'en poist, » à qui cela pèse, comme *Quiquengrogne* s'inscrivait sur la tour féodale.

PETRA. — Le nom de St Pierre, issu du l. *petra*, reste sans altération dans St-Pierre-Eglise, *ecclesia S. Petri*, forme archaïque sur le type de *Hôtel-Dieu*, et dans St-Pierre-d'Artéglise, mais il se modifie dans le Val-St-Père, *Vallis S. Petri*, pour le peuple Val-St-Pè, que l'on écrit fautivement Val-St-Pair, comme le St-Pair, près Granville, que le vulgaire prononce aussi St-Pai, et qui devient même St-Pois, arrond. de Mortain, dont le patron est également St Paterne. Les deux communes de Pierrepont offrent une forme curieuse, que j'appellerais la préapposition germanique et qu'on n'a pas assez signalée dans la langue française ; ce mot, qui tire son origine d'un pont antique jeté dans de vastes marais, se traduirait en anglais par *stone bridge*. C'est dans la langue

botanique que je trouve le plus de spécimens de cette forme : chiendent, liondent, chèvrefeuille. Cf. Pompierre, Pontlevoy (*pons lapidensis*). Beaucoup de localités sont dénommées d'après des pierres, Pierre-levées, Pierre-fittes (fixées, debout), Pierres-buttées (id.), Pierres-au-diable, qui pour la plupart sont d'origine antique et religieuse. Nous avons là la couche latine superposée à la couche celtique, les *petra* succédant aux *lechs* ou lées. V. LECH. Perron indique aussi un terrain pierreux : il y a St-Aubin-du-Perron ; il y a le *Perrous* à la Luzerne sur un sol de poudingue d'un beau rouge. La commune de la Pernelle tire son nom de sa patronne Ste Petronille, qui donne au fr. peronnelle, l'équivalent de Pierrette ou Perrette, noms rustiques, dont un a été immortalisé par La Fontaine.

Ce mot *petra* donne au patois norm. *perrières* (carrières), *perrous* (pierreux), *perré* (chaussée et sol pierreux), subst., et *perré*, adj. usité dans chemin *perré*, c.-à-d. empierré. Aussi les localités dites Périers sont sur des voies antiques, gauloises ou romaines : sur la voie d'*Alauna* (Alleaume), à *Cosedia* (Coutances), près de Millières (milliaire), se trouve Périers, chef-lieu de canton, non loin de St-Michel-de-la-Pierre (pierre itinéraire). Près d'une autre grande voie antique signalée par M. H. Moulin, est située la commune de Périers-en-Beauficel, et dans le même canton, il y a Husson et Heussé, dont les noms, le dernier du moins, rappelle le terme de chemin *haussé* appliqué à des voies antiques. Sur la ligne de *Cosedia* à *Condate* (Rennes) on trouve deux pierres menhirs, la Pierre-hu, à Longueville (*Hu*, divinité gauloise) et la Pierre-au-Diable, à Bouillon. Plusieurs endroits pierreux sont dits Perrous, Perrières, Perruque et Perruche ; à Lyon, La Perrache.

PLANUS. — Ce mot qui a donné plaine au fr. donne le subst. masc. *plain* à la topographie de la Manche dans le nom communal de Neuville-au-plain, dans le *Livre noir*, *de*

plano; c'est du reste le fr. plan. Neuville-au-Plain était le chef-lieu de l'archidiaconné du Plain; là aussi se trouve Beuzeville-au-Plain.

PRATUM. — Se trouve dans Précorbin : son dim. *pratel* a donné au fr. préau ; de là le suffixe de St-Aubin-des-Préaux et le bois du Pracl à St-Planchers.

REPERE. — Ce mot, avec l'intercalation de *m*, produit le fr. ramper, d'où le terme rampe, chemin oblique sur un versant : nous n'avons introduit ce radical que pour hasarder l'étym. du nom communal Rampan. Une étymologie douteuse peut en provoquer une probable et une probable en faire naître une vraie. On peut rapprocher de terrain *rampant* le nom paroissial de Clinchamps, terrain à pic sur le bord de l'Orne, *acclines campi*. V. l'article de *pendere*.

ROTA, roue. — Selon une tradition, St-Georges-de-Rouelley, dont le suffixe rappelle la localité mérovingienne *Roliacum*, tire son nom d'une roue, l'instrument du supplice d'un de ses patrons. Une rouelle à clochettes, dite Rouet-St-Martin, donne une certaine célébrité à une église d'une autre commune de la Manche.

SAL. — A ce radical se rattachent des noms du littoral, comme Morsalines, litt. les marais salants, Sallenelles (Calvados), dans l'Avranchin plusieurs grandes voies dites *chemins sauniers* et à Avranches la rue Sauguière, pour Saunière, par où les sauniers arrivaient dans la ville en venant des salines du Val-St-Père et de Genêts. Le domaine de Saumarais (marais salants) à Jersey était dit « *de Salinellis.* »

SALTUS. — Ce mot avec *capreolus* compose le nom de Saultchevreuil, litt. le bois du chevreuil, au moyen-âge *Saltchebrol*. Nous ne croyons pas que le l. *sylva*, en v. fr. *selve*, se trouve dans la Manche : ailleurs il y a les forêts de Pleine-Sève, de Haute-Sève.

SARRIRE, SARTUM. — Ce dernier mot, par *ex-sartum*, donne le fr. essart, défrichement, au norm. *essarter*, et les noms locaux Les Essarts.

SUAVIS. — A donné le v. f. *souef*, doux, qui persiste sur le sol normand dans Selsouef (L. Celsouef, *cella suavis*), une chapelle qui est maintenant église de paroisse, près St-Sauveur-le-Vicomte, et dans le Port-Souef à Guernesey. Montalembert dans les *Moines d'Occident* (T. I, 78) cite Poursas et Poussay, chapitre noble en Lorraine, avec leur nom de *Portus suavis*.

TRAJECTUS. — Ce mot s'est fortement réduit dans des mots d'étymologie bien connue, dans Utrecht (*ultra-trajectus*), dans Dordrecht (un hybride celto-latin, composé de ce mot et de *dor*, *dour*, eau), dans Maestricht, passage de la Maese ou la Meuse), dans Trilport qui, suivant d'Amécourt, représente *trajectus* et *portus*, passage sur la voie de Paris à Châlons; mais, pour nous cette finale est le celt. *por*, passage. Il n'y a guère dans la Manche qu'un nom communal qui offre *trajectus*, réduit à *trect*, comme dans les noms hollandais précités : c'est Trégoz, l'ancienne forme de Troigots, singulière orthographe qui a donné lieu à d'étranges étymologies. C'est pour nous l'hybride celto-latin *Tré-gor*, le passage de la rivière, qui est la Vire. Si *trect* est devenu *tricht* dans Maestricht et *tril* dans Trilport, où le *l* représente l'article, *Tri-le por*, il pourrait bien se trouver dans Tréauville, pour le peuple Triauville, et peut-être dans Tribehou, pour *tricht-hou*, litt. le passage du *holm*, prononcé *houlm*.

TUMBA. — Ce mot antique, congénère du grec τυμβος, est le nom primitif du Mont St-Michel, d'après sa forme tumulaire : « *Mons tumba... ad duas tumbas* (avec Tombelaine) et dans de vieilles poésies espagnoles « *las duas tombas.* » L'îlot voisin est Tombelaine, dans les chroniques *Tumbellana*, la petite tombe, mais mieux dérivé de *tumulamen*, un mot des inscriptions latines. C'est du moins le mot que propose Houzé pour le Tombelaine de la Meurthe, dans la *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, 10e année, 274. En fouillant une butte tumulaire à la Lande d'Airou, nous avons entendu ce mot comme subs-

tantif commun dans la bouche d'un ancien du pays qui l'appelait « notre tombelaine ; » mais ce pouvait être aussi par comparaison avec le Tombelaine de la baie du Mont St-Michel.

VADUM. — Gué, se dit *vé* en v. f. et en pat. norm. Il y a à Valognes le Vé-Salmon, sur le Merderet ; il y a les Veys, l. Vés, sur la Vire, le Vé-Bellenger à Bellangreville (pour Bérangreville, la villa de Béranger) ; il y a la commune de Hémévez, mot hybride, du *ham* germ. et du *vadum* latin, c.-à-d. le gué du hameau. Le nom de Vains pourrait bien être le même mot retourné, *vé-hem*, d'autant plus qu'on trouve le nom de cette paroisse en *Vedum*, dans les actes de saint Etienne, de Caen, et en *Veim* dans une charte du XIIIe siècle : elle est située sur le Souliet que l'on passait à gué là où est le pont actuel. Vezins, traduit en vieux latin par *viciniæ*, les voisinages, n'offre pas de sens satisfaisant : ce peut bien être la même composition que Vains, c.-à-d. les gués des hameaux, *vès-hems*, par sa situation sur la Sélune. Le grand Dick (mot scand.) qui est sur le territoire de Vains, ancien camp danois, ajoute à la vraisemblance de notre étymologie. Pour Couvains, c'est un terme qui pourrait bien renfermer l'idée de confluent, d'après le l. *convena*, ce qui est uni, réuni. Malgré sa physionomie celtique, Vessey, sur le Couesnon et près de du fameux Gué-perrous, pourrait représenter l'hybride vé-de-la-Sée, c.-à-d. de la rivière, et Geffosses, malgré le *Guinifossa* du *Livre noir*, peut signifier le gué de la fosse, c.-à-d. du ravin profond de sa rivière. En effet, la forme fr. gué existe aussi dans la Manche dans Guéhebert, sur la Vire. Le nom communal Le Guislain est sans doute de même formation. Pour Vidouville, on peut hasarder, en retranchant *ville*, suffixe relativement moderne, du moyen-âge, le composé *vid-our*, le gué de l'*our* ou *adour* rivière, en celt. V. *Dour*. Le l. *vadum* est visible dans Vadeville, le village du gué.

VALLIS. — C'est un mot extrêmement commun : nous ne

citerons donc que quelques exemples : Valognes, dans le Val du Merderet, près d'Allaume, l'ancienne *Alauna*, c.-à-d. Val-d'Alaune; Sourdeval, vallée bruyante par ses eaux, faussement interprété par *Surda vallis*, sens d'ailleurs trop poétique : c'est le Val-de-Sorde, un affluent de la Sée; Torteval, à Guernesey; Vauville, que M. Jouan caractérise par « la grande dépression de Vauville » ; St-Germain-des-Vaux, etc. Il y a sur notre sol un joli dim. de *vallis*, c'est la *vaucelle* (*vallicella*), qui a disparu de la langue fr.; Wace le fait masculin : « en un vaucel. »

Du *vallis* dérive *vallum*, un fossé, un val artificiel. Ce dernier existe dans le nom très ancien du pays de Cherbourg, le *pagus Coriovallensis*, dont le nom de *Coriallum* (Cherbourg) est la réduction. Le préfixe *corio* représente le pluriel de *kaer*, village en celtique, c.-à-d. *kaeriou*. Au commencement du XIe siècle (Lettre de Richard III, l'an 1026), *Coriallum* est devenu *Carusbur*, par les formes intermédiaires de *carial*, *carul* et l'addition du *burg* germanique. Ce qui donne à croire que *coriovallum* est un nom commun, c'est qu'on en trouve un autre dans l'Itin. d'Antonin sur la voie de Bavai à Cologne.

VASTUS. — Vide, d'où le l. *vastare*, faire le vide, ravager : à ce mot se rapportent les nombreux *vast*, *gast*, *gaste* et *gatte*, placés en suffixe, qui annoncent des terrains défrichés, dénudés : dans la Manche le Vast, le Gast, Hardinvast. (*Frevilla Hardinvast*), Saint-Denis-le-Gast, Brillevast (*Beroldivast*), Sottevast, (*Satowast*), Vasteville, Waste-Mainil, d'où Vatimesnil, les deux communes de l'Avranchin suffixées en Terre-gatte, de *terra-wasta*. Mais St-Vaast est *S. Vedastus*.

VETUS. — C'est le suffixe de St-Denis-le-Vêtu, litt. le vieux, parce que son patron est S. Denis l'Aréopagite, qui est nommé l'ancien pour le distinguer de St-Denis-le-Gast, consacré à l'apôtre de Paris. C'est ainsi que pour distinguer son St-Martin, une paroisse de la Manche est dite St-Martin-le-Bouillant, c.-à-d. le chaud, le St Martin d'été.

VICUS. — Il y a plusieurs *vicus* ou *vy* à la frontière du Maine et de la Manche : Vieuvy, Landivy ; mais ce mot, assez commun dans les noms de lieu mérovingiens n'existait dans la Manche que dans un lieu désigné par Wace sous la forme de *Wissaire*, litt. le Vic-de-la-Saire. En effet il y a au Val-de-Saire, dans le bois de la Folie (*foliata*, la feuillée) des ruines de l'antique abbaye de Licornet, celle que Wace appelle *Wissaire*. Toutefois *vicus* subsiste par son dim. *vicellus*, dans la commune de Le Vicel. Il peut subsister encore dans le cap Lévy (le Vic) près de Cherbourg ; mais plus probablement c'est le mot suivant. Il ne faut pas le confondre avec le *vik* scandinave, que le peuple prononce aussi *vi*, terme assez commun dans la Hague, où il est appliqué aux baies marines, et qui a dénommé les terribles ravageurs normands, habitants des criques ou *vicks*, c.-à-d. les *Vikings*.

VILLA. — Ce mot, qui s'est ajouté au moyen-âge à des radicaux celtiques, latins, germaniques, et qui s'ajoute encore aujourd'hui à des noms de lieu ou d'homme, donne sa physionomie à la topographie de la Manche et à celle de la Haute-Normandie ; mais il n'y est pas un bon procédé mnémotechnique. Placé comme suffixe, il a reçu *passim* la signification de son radical ; mais placé en préfixe, cas où il est rare, il annonce en général un nom propre. Il n'y a dans ce cas dans la Manche que Villedieu, *Villa Dei*, nom ordinaire des commanderies de St-Jean-de-Jérusalem, Villebaudon, *Villa Baldwini*, Villechien, *Villa Canis* (il y a un Rob. Le Chien, dans une charte de Savigny de 1179). Un village de Sacey, qui ne justifie plus son nom, s'appelle Ville-perdue.

Le *villare* que M. Quicherat définit un domaine plus considérable que la *villa*, n'a pas d'autre représentant dans la Manche que Villiers-sur-Loison, près St-James. Mais Peiffer fait erreur, quand il dit : « Notre nomenclature territoriale (de France) n'offre pas un seul nom de lieu où Villiers soit en tête. » *(Prom. dans le Loiret.)* Il est quelquefois préfixe : Villerville, Villersexel, etc.

ADDITION AUX ORIGINES LATINES

MALÈ. — Sous forme de *mal*, *mau*, *mar*, ce mot se préfixe à un très grand nombre de mots topographiques : nous ne citerons que ceux de la Manche : Maupertus et Maupertuis, mauvais défilé, Maupas, Malpas, Maudune, la mauvaise hauteur, Maudon, id., Ce dernier mot nous le trouvons dans des ruines, agglomération de cellules, dites les Chapelles, à Carolles, où nous plaçons le monastère de St Scubilion, et qui est désigné dans les hagiographes sous la forme de *Malduinum* et de *Maduinum*. Nous renvoyons à notre dissertation sur ce sujet au 3e vol. de notre *Avranchin hist. et monum.* M. Ch. Lebréton trouvant dans la vie de St Hélier le nom de *Valedunam* assimile avec vraisemblance ce mot à celui de Maudune (*Malédune*) : « Helier parcourut la Normandie à la recherche de Marcouf qu'il trouva dans le monastère de Valedune, situé sur une montagne : *Juxta Valedunam super uuum montium*, » sur une falaise de cette côte bien connue de St-Hélier, puisqu'il passa de Genêts à Jersey (V. Ch. Lebréton, *Un souvenir du monastère de Maudune*). C'est sur une falaise, la plus haute de ce littoral que nous avons placé ce monastère de Maudune que nous avons nommé d'un terme du Cartul. du Mont St-Michel : « *Culmen contemplationis.* Site religieux, cette falaise était aussi une position militaire : aussi trouve-t-on, contigu au monastère, un double camp dit les Chatelliers.

Cet hybride de Maldune, du VIe siècle, nous fait assister à la fusion des idiômes celtique et latin ; si l'on pouvait avoir des doutes sur l'origine de *Dun*, ils seraient levés par le *Glossaire gaulois* de Endlicher ; « *Lugduno, desiderato monte;* DUNUM *enim montem.* » On y trouve aussi l'étymologie d'*Ar-*

morique : « *Aremorici*, antemarini, quia *are* antè. » De là notre Ardevon (*Aré-avon*, devant la rivière, la Sélune), et notre Argouges (*Aré-Dierge*, le nom de sa rivière). Notre étym. de Nanteüii, nom prim. de St Marcouf, est justifiée par le même glossaire où *Nanto* est traduit par *Valle :* TRINANTO *tres Valles.* » Ce terme rappelle celui de Trigalle (les trois Gaules), assez commun : il y a une terre de la Trigalle, près Valognes.

ORIGINES GERMANIQUES

L'invasion germanique qui se déversa pendant des siècles sur la Gaule, moindre en son influence que l'établissement romain, fut plus considérable que celle qui vint après elle, l'invasion scandinave. Les Romains avaient fondé le droit, l'administration, la cité ; les Germains établirent la féodalité. Ils lui donnèrent leur langue, celle des armes, de la chasse, des divisions du sol, de l'habitation. En retrouvant leurs noms propres dans un grand nombre de fiefs et de paroisses, la philologie nous fait assister à l'invasion et à la constitution de l'aristocratie, en même temps qu'avec la nomenclature des abbés, des évêques et des prélats, elle nous montre les vainqueurs à la tête de l'Eglise. Ils ajoutèrent souvent leur nom à des noms existants et c'est ici le cas d'exposer cette série féodale où presque tous les noms sont germaniques, en ne citant que ceux où le nom joue le rôle de suffixe.

Pontaubault, le pont d'Albold ; la Chaise Baudouin, la *casa* (habitation) de Baldwin (le hardi vainqueur) ; le Mesnil-Ozenne ; le Mesnil-Drey, qui est prob. Drogon ; Pontorson, Orson, nom célèbre dans les romans de chevalerie ; la Chapelle-Hamelin ; Montanel, dite *villa Osmundi* Anel ; St-Jean-le-Thomas, famille dite les Thomas de St-Jean (au bout de la mer), d'où sont sortis les St John d'Angleterre, les Bolingbroke ; Omontville-la-Petite, jadis Omontville-la-Lucas ; Omontville-la-Roque : M. Le Canu rattache ce nom à la famille Rogues, et Omonville-la-Foliot ; Ectot-l'Aubert ; St-Sauveur-Lendelin, un nom de femme, chose rare : « *Eccl. quæ dicitur*

fuisse Adelinæ; Mesnillard, *mesnilum Oilardi;* St-Pierre-d'Arthenay, pour l'Arthenay; St-Martin-le-Gréard, c.-à-d. le Gérard; St-Germain-le-Gaillard, ce dernier mot peut désigner une hauteur, une forte position, comme dans le Château-Gaillard et dans le gaillard d'un navire; Mesnil-Bonant, au *Livre noir*, *mesnilum Bornenc;* La Haye-Hue, *Haya Hugonis;* La Haye-Paynel, *Haya Paganelli;* La Haye-Comtesse et toutes les Hayes, excepté la Haye-du-Puits *(puig);* Blainville, dont était seigneur Jean Blain, au temps de G. Le Bâtard, d'après M. Le Canu; St-Pois-le-Cervain, et mieux Le Sylvain, du nom de son seigneur; St-Jean-des-Baisants, jadis des Besans ou de la famille de Baise; Rauville-la-Bigot; St-Martin-le-Hébert, Englesqueville-la-Bras-longs, comme on a dit R. courte-cuisse, R. aux-épaules, G. de-malesmains; la Chapelle-Enjuger, *Ingelgerii*, nom des premiers comtes de Touraine. Ajoutez les localités dites Monts, comme Montgardon, Monthuchon, Montchaton, etc.

On peut juger de la prédominance d'une race sur un point par celle des noms territoriaux. Par exemple la présence des termes scandinaves sur le littoral normand ou dans les estuaires limite l'établissement de la race danoise dans notre pays. La prédominance des noms germaniques dans le Bessin justifie son nom de *littus saxonicum*.

ALL-LOD, litt. toute propriété, d'où le fr. alleu, franc-alleu, reste accolé à Trémauville-les-Aloyaux, litt. les alleux. Le nom terrien de Les Alleux, les Alleurs, est assez commun.

BEC, l'islandais *beck*, ruisseau, all. *bach*, est très commun en Norm. et spéc. dans la Manche où il y a Briquebec, litt. le ruisseau du gué, Varenguebec, le ruisseau de la Garenne ou Varenne. Son sens était connu dès le temps de la *Chron.* du Bec : « *Locus qui dicitur Beccus a rivulo decurrente.* » Les Normands ont transporté ce nom au Canada, où il y a Québec et une autre localité ainsi terminée. Cependant, à cause de l'ancienneté du mot, *bec* serait plutôt le *bach* germanique,

avec la prononciation gauloise: On a dans la Manche le dim. Le Béquet. Quant à *bec*, cap, comme le Bec-d'Agon, le Bec-d'Andaine, à Genêts, le peuple prononce *bé* et dès lors une origine celtique est plus probable. Ils seraient dénommés du celt. *bed*, tombeau, d'après leur forme tumulaire, comme les deux Bé, devant St-Malo. Aussi le nom de Tombelaine, qui est le latin *tumulamen*, de sa forme tombale, est appelé par un vieux conteur breton, d'après une légende bien connue, *Bed-Helen* ou tombeau d'Hélène. V. le *Barzaz-Breiz*, 105. Le breton actuel *bé*, tombe, justifie encore cette étymologie.

BORD, planche, en anglais *board*, d'où le v. f. *borde*, cabane de bois, dont le dim. est *bordel*. Il y a des domaines et des villages appelés Bordes, Borderie. Si *bord*, planche, existe en gaël., il y est sans doute venu par le saxon : il prédomine tellement dans les langues du Nord qu'il faut l'y rattacher.

Quant à *bord* signifiant extrémité, frontière, il donne le fr. bord, border, le norm. *Bordier*, habitant du littoral ou d'une limite territoriale, l'angl. *border*, appliqué à l'habitant de la frontière anglaise vers l'Ecosse ; le norm. *bordive*, litt. bord de l'*ève* ou l'eau, c'est la flaque d'eau que laisse la mer sur les côtes ; on dit aussi *bordiviau*. On dit dans le Maine *borderie* pour une ferme, une métairie.

BRETT-DACH. — C'est la racine du fr. brétèche, fortification en bois au haut d'une tour : pour Littré, étymologie inconnue ; mais Hippeau dit bien « de l'all. *brett*, planche et *dach* ou *tach*, couverture. » Il y a près d'Avranches un grand domaine qui s'appelle La Brétèche. Cf. le château, bien connu de la Brétèche.

BURGH. — Ce terme et son synonyme *berg* ont eu pour sens primitif celui de hauteur, et l'habitation féodale, toujours située sur un point élevé, s'est identifiée avec sa base : de là le fr. bourg pour l'un et le fr. berge pour l'autre. Toutefois la berge d'un fossé se dit en bas-norm. la *berne*. Près du burgh s'est élevée l'église et sous la forteresse et autour de l'église

est venue s'abriter la population; aussi dans la Manche le *bourg* d'une commune est l'agglomération centrale, celle où sont l'église, l'école, la mairie, les marchands et les auberges. Quelquefois dans les noms de lieu le *burgh* germanique s'est accolé à un terme celtique ou latin, comme dans Cherbourg, le *Ker-burgh*, comme dans Montebourg. Au-delà de la mer, devant Cherbourg, dans l'île de Wight il y a un nom analogue, Carisbrook, celto-saxon, le ruisseau du *Caer*. Plus souvent le *burgh* est suivi du nom de son fondateur : Bourg-Baudoin, Bourg-theroulde, Bourguenolles, Bourg-Achard. Quand on retrouve en Algérie les monuments mégalithiques et les termes *borj* (village), le Jurjura (montagne), l'Isser (rivière, comme l'Isère), on pense à l'unité des races qui ont envahi cette contrée, la Gaule et la Germanie.

C'est à *burgh* que nous rattachons le v. f. *buron* et *bure*, maison, cabane en v. f. Littré cite *buron* comme patois normand : on y dit en effet « n'avoir ni maison ni buron, » et en bas-norm. *buret* désigne la loge à cochons. Le nom communal de Bourrey appartient à ce radical : M. Le Canu reconnaît que c'est une altération de buron. Il y a encore le village du Buron, auprès de St-Lo. Or le *bury* angl., suffixe assez commun, comme dans Salisbury, Shaftesbury, n'a pas une autre origine.

On ne rencontre pas dans la Manche la forme *berg* que dans le lieu dit La Villeberge en Montanel, mais je crois plutôt à la « Ville Dierge, » le nom de la rivière qui baigne la localité; mais il y en a une qui s'en rapproche, c'est *Herg* ou Herque dans le sens de hauteur : on dit « se gerquier » pour se hucher. Il y a Herqueville, commune sur une falaise. Il y a Jurque (Calvados), sur une éminence. Cf. La Guerche, canton sur les bords de l'Allier.

BUSK. — Toutes les langues du Nord possèdent ce terme, qui est devenu notre fr. bois : holl. *bosch*, all. *busk*, suèd. *buska*, angl. *bush*. Le fr. buisson et busc se rapprochent

plus de ces formes, ainsi que bosquet, petit *bosc*, et *boscage*, bocage. La forme primit. subsiste dans la rivière du Bosc, qui se jette dans le port de Granville, dans Bricquebosc, litt. le pont ou gué du bois, dans Tournebosc, l'ancien nom de Tournebut, litt. au détour du bois. Un quartier de la Manche s'appelle le Bocage : on dit Teurthéville-en-Bocage, pour le distinguer de Teurthéville-Hague. Il y a aussi un petit quartier appelé le Beaumont avec deux communes Neuville-en-Beaumont et Sortosville-en-Beaumont ; elles sont au-dessous du mont de Besneville, le plus considérable de la chaîne, ce qui donne à penser qu'il a porté le nom de Beaumont.

CLIFT, roche en pente, congénère du l. *clivus*, reste dans la langue anglaise et spéc. dans la topog. angl. comme dans Clifton, hauteur sur la Saverne, dans Dover's-cliffs, etc. Dans la Manche, nous avons Escalescliff, litt. le cliff de Escales, l'ancien nom de Doville, au mont en forme d'une vaste tombelle, ensuite Clitourps, pour cliff-torp, habitation du roc en pente. On trouve un W. de Kuclif dans les rôles de l'Echiquier et dans un rôle de 1198 il est question d'une somme pour faire un pont à Rîle-clif. La forme latine se dessine dans Mesnil Verclive, litt. côteau de la rivière, près des Andelys. Un caractère original du patois normand est de terminer en *in* ce que le fr. termine en i ; ex. : *amin*, ami, *mins* et *remins*, mis et remis, *cheminse*, chemise. Il se peut donc que *clift*, devenant *cli*, se soit prononcé *clin*, ce qui donnerait l'étymologie du nom d'un grand mont que j'ai devant les yeux au moment où j'écris : le mont Estanclin, litt. le cliff de l'étang et encore de celui de Clinchamps (Calvados), dont les cliffs sont rocheux et abruptes, mais dont l'étym. peut aussi se résoudre en *acclines campi*.

CROFT. — Le département de la Manche, mais surtout le nord, est parsemé de ce nom, sous les formes *crote* et surtout *croute* ; ce terme subsiste encore dans l'anglais où *croft*, petit enclos, désigne un terrain cultivé près de l'habitation,

comme le *gard* scandinave, devenu le *gardin* normand. Dans l'Avranchin, le jardin est un champ voisin de la maison de ferme. Le radical *croft* semblerait se cacher sous Croville et Grosville, noms communaux de la Manche, si le *croft* n'était trop mince pour dénommer une paroisse.

DEAL. — Ce terme saxon sign. portion, quantité, et il est resté en ce sens dans la langue anglaise. Il a à peu près gardé sa forme primitive dans le Bessin où prédominent les *Delles* avec le sens de portion de terre, ferme, métairie, et *dellage* y veut dire une certaine quantité de sillons dans le même sens. A Guernesey on dit *teilles* en ce sens et c'était ainsi en v. f. Dans la Manche et dans une grande partie de la Norm. *deal*, pron. *dîle* en angl., prend la forme de *til*, comme dans Le Thil et plus souvent de *teil :* de là les nombreuses localités dites Le Theil ou mieux Le Teil, Le Teilleul (dim.), Tilly, Tillières. Malgré l'autorité de M. Le Prévost, on ne peut admettre son étym. de St-Martin-du-Tilleul, qui représenterait « un bois de tilleuls, » ni d'un autre Theil où il aurait vu « le dernier tilleul qui lui a donné son nom. » (*Notes sur le départ. de l'Eure.*)

FARAN. — Le goth. *faran*, aller, passer, a donné l'angl. *fare* et *ferry*, passage, et le v. f. *fière*, même sign. Ce mot subsiste dans la ville de la Fère, passage sur une grande rivière, et dans la Manche dans Fierville, ainsi que dans le port de la Fière, dans Fierville-les-Mines, appelé en 1056 *Ferevilla.* Il y a dans des chartes normandes *G. de Fera*, *feodum de Fere.*

FELS. — Le fr. falaise est l'all. *fels*, rocher. Il y a dans la Hague une falaise dite Guerfal et près de St-Lo, près de côteaux à pic, les falaises de Gourfaleur sur la Vire, litt. la *fels* ou falaise de la rivière ou du *gord*, c.-à-d. de la pêcherie.

FRISK. — Le fr. friche dérive de l'all. *frisk*, frais, terrain frais, nouveau, comme le l. *novale :* quelques champs, do-

maines et villages s'appellent la Friche, les Friches et même les Frèches. De là le fr. défricher.

GREIPAN. — Bien que l'onomat. *gripper*, saisir avec les griffes, soit très répandue, elle l'est surtout dans les langues du Nord : goth. *greipan*, anc. scand. *gripa*, holl. *gripen*. Par l'intercalation de *m*, il devient le fr. grimper, car grimper c'est s'accrocher avec les griffes. Sous ce chef se groupent un bon nombre de termes de lieu : *gripet*, dim. *grippelet*, chemin raide et escarpé, on dit aussi *gripot*. A Céaux il y a une montée rocailleuse dite les *Gripets*. C'est l'étym. longtemps cherchée de Le Gripon, paroisse annexée aux Chambres, dont l'église et le village sont au haut d'un *gripet*. On dit pop. des fripons qu'ils vont à la « foire de grippe. »

KERKE, église, entre dans Querqueville, Carquebut, pop. Querquebut (*but* est *bosc*, bois : Tournebut, Tornebosc). Je mets ce rad. aux origines germ. par suite de l'usage ; mais un philologue allemand a démontré que cette forme *kerke* est le gr. κυριακη, l'église maîtresse, principale, dont se rapproche davantage la forme anglo-saxonne, *church*, église. L'antiquité de la chapelle St-Germain, église première de Querqueville, que l'on croit mérovingienne, confirme l'étymologie par Kerke-Ville, comme les dunes expliquent celle de Dunkerque.

LAND et LOND. — Un mot d'antique origine est commun aux langues celt. et aux idiômes germ., c'est le *lan*, terre, en celtique et le *land* et *lond* des langues du Nord. L'esp. *llanos* doit être aussi de cette famille, car l'idée de terre vague, indivise, subsiste au fond de ces expressions et se détache bien dans le terme fr. lande. Quand il n'y a pas de *d* final dans la prononciation, c'est le mot celtique ; c'est le terme germain quand le *d* se fait sentir. Le *lan* réside au fond d'*Alauna*, aujourd'hui Alleaume, des Moitiers-d'Alonne, de Laune, qu'on écrit Laulne, dans les deux Celland où le *d* ne se pron. pas et que nous écririons *Séelan*, litt. la terre de la Sée (identique à l'île de Seeland, à la Zélande), comme sur le sol

breton dans Lamballe, la *Lanna Pauli* ou *Lan-Pol*, et dans un autre *Lanna Pauli*, le couvent qui est auj. St-Pol-de-Léon, dans Lannilis, litt. la terre de l'église. Près de Cherbourg, le granit du littoral est appelé Landemer, litt. *lan* de la mer, c.-à-d. terre, sol de la mer. Sur ce mot, nous avons à citer un passage des *Zigzags* de M. Jouan : « Une pointe maritime de Barfleur s'appelle Landemer ; un havre de Gréville est dit Landemer ; il y a le Landemer sur le raz des Bannes, près Cherbourg. » C'est ce que Wace appelait « la terre marine. »

Les formes du Nord sont nombreuses sur le sol normand. Pour la Manche, nous trouvons Aquilande, hybride latin-germ., qui est le nom primitif d'Eglandes, litt. terre de l'eau ; la Lande-d'Airou, sur la rivière d'Airou et mieux de Lerrou ; St-Malo-de-la-Lande ; le dim. Landelle, etc.

La forme *lond* est plus rare : elle est bien visible dans un nom de lieu près duquel j'écris ces notes, dans Ollonde, vallée et forteresse féodale baignées par la Grise : c'est bien *hole-land*, la terre creuse, basse, indiquée dans le nom de la Hollande. Dans l'arrondissement de Valognes, plusieurs domaines s'appellent la Londe, la Grande-Londe. Le prieuré d'Etoublon s'appelait primitivement Stublond et la foire d'Etoublon est encore une grande foire. V. l'art. POOL où Plon est décomposé en *Pool-lond*, la terre du marais. Cf. *Chron. de Rob. de Gloucester* où l'Angleterre est dite *Engelond*.

LAUBJA. — Le fr. loge, logis, ne peut sortir du l. *locare*, comme on a voulu l'en tirer ; il n'y a qu'une étym. possible, c'est par le haut-allemand *laubja*, feuillée, litt. cabane de feuillage, l'état primitif de l'habitation. Dans la féodalité, logis, loge, au-dessous cependant du château, de la *ferté*, indiquait une demeure seigneuriale. Dans l'Avranchin, les paysans appellent encore logis le château de la paroisse ou la principale habitation : dans cette partie, il y a les Loges-sur-Brecey, les Loges-Marchis (litt. des frontières, des marches du Maine).

MAN, homme. — Aux langues du Nord appartient le mot *man*, homme, que Tacite a latinisé en *mannus* dans les *Mœurs des Germains*. On le trouve dans plusieurs mots du patois normand, dans le *bruman*, l'homme de la bru, le fiancé, qui a passé en breton (*breman*, fiancé), dans le *franc-breman*, le portefaix des ports normands, dans *l'ileman*, l'insulaire ; les baleiniers des îles St-Marcouf s'appelaient *Walmanni*, les hommes de la *wale*, en angl. *whale*, baleine. Au temps de Wace on disait en Norm. *esturman*, pour marinier. Le *man* existe dans plusieurs noms de lieu de la Manche : dans Flottemanville, de *Flotomannum*, litt. l'homme de la flotte ; dans Fermanville, l'homme du passage, le passeur, de *fère*, passage ; dans Flamanville, l'homme de la Flandre, dans Mesnil-Herman, l'homme maître seigneur, dans Mesnil-Villeman, jadis *Vineman*, le vigneron, comme le Vinland en Amérique est le pays de la vigne. Il y avait beaucoup d'hommes des Flandres dans le pays de Cherbourg, puisque, outre Flamanville, nous trouvons la Chapelle-ès-Flamans à Tourlaville, le Roquier des Flamans, le Port des Flamans. Le nom de Flamanville a prévalu sur l'ancien nom de cette paroisse qui était St-Germain-de-Dirette, du fief de Dirette, qui s'est dit *Direthami*, un terme où l'on aperçoit le *ham* germanique. L'art. suivant, avec quelques répétitions, complète celui-ci.

MAN. — Ce mot du Nord, que Tacite a latinisé dans le *mannus* des Mœurs des Germains, se rencontre souvent dans la langue et sur le sol de la Manche. Dans son patois on trouve *bruman*, l'homme de la bru, le fiancé, *breman*, le porteur dans les ports, l'*ileman*, l'homme des îles (normandes) ; *lansman*, litt. compatriote, est venu au peuple par le contact, au service militaire, avec les Alsaciens. A commencer par le nom de la race, *Norman*, ou *North-man*, homme du Nord, ce terme abonde dans la topographie normande : « Il se trouve dans les communes d'Allemagne près Caen. Le sobriquet des « Allemands d'Almenèches » semble une allusion à l'origine

franque de cette localité, en latin *Almanisca*. Il y avait des Alains à Alençon. Flaman, l'homme de la Flandre, est resté dans Flamanville, près de Cherbourg : il y avait beaucoup de ces hommes dans ce quartier : vous trouvez à Tourlaville la Chapelle-ès-Fliamans, le Roquier des Fliamans, le Port des Fliamans. Le nom de Flamanville a prévalu sur l'ancien nom de la paroisse, St-Germain-de-Direth (*Direthami*, avec le *ham* germ.), du fief de Direth sur lequel elle était assise. Le port voisin, celui de Diélette, a conservé ce nom et a ainsi dénommé sa rivière. Le suffixe *man* se trouve encore dans le Mesnil-Herman (*Her*, maître), dans le Mesnil-Vineman (litt. le vigneron), dans Flottemanville, de *flotteman*, le marin. A la limite de la Manche est Osmanville : or les localités de ce nom représentent un nom commun dans les chartes irlandaises, *Ostmanni*, les hommes de l'Est, les envahisseurs des contrées celtiques, les Normands. Dans le livre de M. Worsaae, *the Danes in England*, on lit que les hommes du Nord, ou venus de l'Est, bâtirent près de Dublin une ville du nom d'Ostmantown, en latin *villa Oustmannorum*. » (Emprunté à notre *Philol. topog. de la Norm.*)

MARK, limite, a donné le fr. *marche*, dans le sens de frontière, et marquis, litt. gardien des marches. La Manche a la commune des Loges-Marchis, à la limite de sa frontière sur le Maine, litt. les loges-frontières. Quant au fr. marque, le même que le fr. marcher, étymol. récemment découverte, il vient du l. *marcus*, marteau, d'où en bas-l. *marcare*, faire une empreinte comme fait le marteau. A ce radical nous rattacherions le norm. *merque*, marque, le Chêne-ès-Mers, litt. *ès-merques*, ou aux devises, près de Moutons. Il y a Marque, arrond. de Neufchâtel, au XIIIe siècle *Marca*.

MARSCH. — C'est d'une racine germ. que sort le fr. marais, du flamand *maerasch*, de l'all. *marsch*, en angl. *marsh*, parce que le l. *mare* ne peut rendre compte du v. f. *maresc* et du fr. marescage et du hainaut *marache*. Ces formes expli-

quent le nom communal Marchesieux, sur les marais du Lozon, qui est la forme chuintée du v. f. *marescageux*. D'après le *Glossaire du centre*, *marchais* est un marais. D'ailleurs, selon M. Le Canu, le peuple, qui a presque toujours la tradition, ne dit pas Marchésieux, mais *Marcheus*.

NOMS D'HOMME. — Les noms propres d'individus du Nord abondent tellement dans la Manche qu'il faut en conclure que l'occupation germanique et scandinave y a été très considérable, que les vainqueurs s'y sont attribué une grande part du sol et que, pour y avoir implanté leurs noms, il a fallu que leur résidence fût de longue durée. Il serait hasardeux de vouloir séparer les noms germaniques des noms scandinaves, à cause de la grande similitude des deux familles de langues. Cependant nous soulignerons ces derniers, d'ailleurs peu nombreux, eu égard à leur invasion relativement plus faible, quand ils auront une forme et une origine évidemment appartenant à ce que nos ancêtres appelaient la *danesche parleure*. Le *Livre noir*, qui n'est pas sûr pour ses étymologies empruntées au latin, offre confiance, lorsqu'il nous donne des noms évidemment du Nord, que l'on ne pouvait guère inventer au XIIe siècle. Il nous en a conservé un grand nombre. Dans cette terminologie on voit apparaître les chefs francs et saxons, ces fidèles compagnons à qui Harold divisa la Neustrie au cordeau, selon l'expression de Vincent de Beauvais : « *Suis fidelibus terram funiculo divisit.* » Ces divisions furent les paroisses.

AMFREVILLE renferme un nom scandinave rendu célèbre par Ansfroi-le-Danois ; mais aussi son suffixe *frid* ou *frida* (la paix) que nous trouvons dans La Godefroy (paix de Dieu), appartient au vieil allemand.

ANCTEVILLE, offre le scand. Ansquetil, très commun dans la Manche comme nom d'homme ; mais Anctoville dessine une forme germ., celle de Ansquetot, dont le suffixe *tot* signifiant habitation, présente avec le l. *villa* un pléonasme.

Toutefois sa forme d'*Anketilvilla*, au *Livre noir*, fait pencher la balance du côté de l'origine scandinave.

Les deux ANGOVILLE sont bien la *villa* d'Ansgot et les deux Annoville offrent *Arnold-villa*, qui est visible dans la forme qne le *Livre noir* donne à Anneville, c.-à-d. *Arnovilla*. Pour cette dernière localité et pour Montfarville, deux localités voisines, que les savants de village appelaient la *Villa-des-Anes* et le *Mont de la farine*, notre vieux maître, de Gerville, disait facétieusement qu'en effet il fallait bien des ânes pour porter la farine au moulin. M. Le Canu remarque que Anneville-en-Saire se disait *Anslecvilla* : Anslec, nom scandinave. Pour Aumeville c'est la villa de Anne qui est en basnorm. se prononce *Aune*. Cependant pour les Anneville et Annoville une étym. celtique est plus probable, c.-à-d. par le *Anan* gaulois, traduit par *paludem* dans le Glossaire de Endlicher.

APPEVILLE offre le nom assez commun de Appert, que pourrait réclamer une origine latine.

ARTÉGLISE, selon le *Livre noir*, *Argetecclesia*.

AUDERVILLE, préfixe inconnu, mais qui pourrait être la métathèse d'André. Pour Audouville, il dessine assez bien le nom propre très commun dans la Manche Hédou, dont la finale *ulf* est essentiellement germanique.

AUDOUVILLE, l'habitation de Hédou. V. l'art. précédent.

AZEVILLE est bien voisin de Ozeville, au *Livre noir* représenté par *Ozulphi-villa*.

BAISANTS (St Jean des), jadis de *Besans*, d'après la monnaie de Byzance ou d'une famille de Baise.

BAUDRE et BAUDREVILLE renferment Baldrick (hardi-puissant) d'où est sorti le nom propre Baudry.

BAUPTE, au *Livre noir Balta*, comme le canton situé vers les îles anglaises est dit le Bauptois, jadis doyenné, inscrit *Balteis* dans le *Livre noir*, litt. la mer étroite ou avec la forme scand., La Baltique. V. aux Origines scand., l'art. BALT.

BENOITVILLE parle de lui-même, mais appartient à la catégorie des noms latins.

BEUZEVILLE, litt. le village du bois, en v. f. *bosc* et *bos*.

BLOUTIÈRE (La), litt. l'habitation de Blouet, dans les chartes, Bloieth.

BOISBENATRE, pour Bernard, *boscus* Bernardi.

BOURGUENOLLES : je ne puis expliquer ce *burg* qu'avec le nom propre *Nolle* ou *Knolle*, encore porté en Angleterre.

BOUTTEVILLE, étymologie inconnue, si ce mot n'est l'opposé de Chédeville, tête du village, de Chef du Pont, tête du pont, c.-à-d. l'extrémité du village. Cf. *Kidecaus*, chef de Caux.

BRECTOUVILLE suppose Brectulf, suffixe germ. *ulf*, loup ou secours : Bretteville semble renfermer le même élément; mais au *Livre noir* Brectouville est *Bretetot villa*.

BRILLEVAST; au *Livre noir*, c'est *Beroldvast*, litt. le *vast* (pays défriché), de Bérold, d'où le nom propre Bercult, usité à Avranches; mais Brillevast se résout mieux par un autre vieux nom qui est *Brisilvast;* voyez donc à l'art. *Brogil* une autre étym. de ce nom, c.-à-d. *brogil-vast*, le bois défriché.

CHAISE-BAUDOUIN (La), *Casa Balduini*, de Baldwin, litt. le hardi conquérant, et ce nom de Baudoin a formé nos nombreuses Baudonières; il se dessine bien dans le nom communal de Villebaudon.

CHALANDREY, étym. obscure : peut-être le *char* ou *kaer* d'André.

CHAPELLE-CÉCELIN, jadis *Cenerin*, pour le peuple *Cernin*, contraction de *Serenus*.

CHAPELLE-EN-JUGER, lisez Chapelle-Enjuger, du nom historique Enjuger, en l. *Ingelgerii*, rendu célèbre par un comte du Maine.

CHEVREVILLE et CHEVRY. V. *Capra* aux origines latines.

CLITOURPS : ici est visible le *thorp* germ., village, ainsi que dans Cametours (village de la *Combe* ou *Cambe*), mais le

préfixe se dessine au *Livre noir*, dans *Klintorp*, peut-être le village incliné, ce que signifient les Clinchamps. Il paraît que Clitourps s'est nommée Torgeville, litt. la *villa* de Turgis, nom scandinave.

COSQUEVILLE, habitation de Escoq, au *Livre noir Escoquevilla;* Eculleville, peut-être d'un nom *Escul;* mais Emondeville est bien, avec les Omonville, *Osmundi villa*, comme Montanel est la *ville* de *Osmont-Anel.*

CRASVILLE, CROSVILLE et GROSVILLE semblent être la même chose ; or ce dernier est dit *Gueroutvilla* dans le *Livre noir.*

CRETTEVILLE, au *Livre noir Quitrevilla :* pour de Gerville l'étymologie de Quettreville, Quettetot, Quettehou, c'était le nom propre Quettier, avec un suffixe latin, *villa*, ou germ. *tot*, ou scand. *hou* (*holm*, île et presqu'île). Le même préfixe se montre dans Quitrevilla devenu Cretteville. On doit noter aussi que le Quettreville administratif est aussi Cretteville dans la bouche du peuple.

DIÉLETTE, nom de commune sur une rivière, est écrit *Dirette* dans le *Livre noir*, forme étrange, qui peut être une faute de copiste, au lieu de Divette, litt. la petite *dive* ou rivière.

DIGOSVILLE : le nom propre d'homme Diguet, Digard est commun dans la Manche. Digulleville semble aussi renfermer un nom d'homme.

DOMJEAN, litt. seigneur Jean et non *domus Joannis.*

ECTOT (La haye d'), du nom propre all. *Eck.*

ECULLEVILLE : nous l'avons interprété par le dim. *aiguelle*, petite eau : en norm. anguille se dit *angulle.*

ENGLESQUEVILLE, au Livre noir *Engleberti* villa ; des deux Englesqueville, l'un s'appelle Englesqueville-Lestre, qui est sur un *estre* ou estuaire, et l'autre est Englesqueville-Les Bras longs, d'un nom de seigneur. Le nom scand. *Anslech* rendrait mieux compte de l'étym. que Englebert.

EQUEURDREVILLE, dans le *dotalitium* d'Adèle, *Scheldrevilla*, nom de physionomie nordaise ; l'on remarque ici la prononciation saxonne de *el* en *eu*.

EROUDEVILLE : ici se détache bien le nom scandinave par excellence, Harold, francisé en Arou : le nom de famille de Voltaire en est le diminutif. L'auteur de la vie de Charles XII avait-il du sang scandinave ?

ETIENVILLE dessine bien le nom greco-latin de Stephane ou Estienne.

FERMANVILLE : malgré l'apparence du *man*, homme, des langues du Nord, nous avons peut-être ici le lat. *Firminus*, un nom très commun ; mais le *man* existe bien dans Flamanville, litt. la ville des Flamands. Les hommes de Flandre ont abordé sur le littoral de cette commune, non loin duquel sont l'île aux Flamands, le fort des Flamands, la roche aux Flamands. V. TOURLAVILLE. L'Allemand ou Lalmand est un nom propre très commun dans la Manche, comme dans l'Avranchin Lilman, litt. l'homme des îles (normandes) et le nom de Des-îles a la même origine. Les deux Flottemanville sign. la *villa* de Flotteman, l'homme de la flotte. Un autre nom en *man* est un substantif commun dans la Manche : c'est le *bruman*, litt. l'homme de la bru (en isl. *brud*), l'époux, le jour de ses noces. Consultez l'art. MAN.

FOUCARVILLE semble renfermer le *car* ou *caer* celtique, qui est le préfixe de Carville ; mais il y a plutôt ici Foucart, nom d'homme.

GEFFOSSE, au *Livre noir Ginefossa ;* mais on trouve aussi *Gervoldi fossa*, étymologie peu probable.

GODEFROY (La), litt. *gott-frida*, la paix de Dieu ; pour le peuple La Godefrey, litt. la *villa* de l'homme dit Godefroy.

GOHANNIÈRE (La), litt. habitation de Gohan ou Johan.

GONFREVILLE : le nom de Conefrey est assez usité dans la Manche ; Godefrey et Conefrey pourraient bien être le même mot.

GONNEVILLE, étymologie inconnue, à moins que ce ne soit la ville de Gonulf, nom encore porté dans la Manche.

GOUBERTVILLE, l'habitation de Goubert, mot dont le suffixe, très commun, sign. brillant ; c'est le *bright* anglais. Gourbesville est la métathèse du précédent.

GRATOT, dans le *Livre noir* appelé *Girardtot.*

GRIMESNIL : *mesnil* étant presque toujours avec un nom d'homme, la présomption est qu'ici le préfixe est un nom propre, celui qui a été illustré par les savants philologues allemands, les frères Grimm.

GROSVILLE est, au *Livre noir*, *Gueroutvilla.*

GUÉHEBERT, passage sur la Vire, jette nettement son étymologie. Il en est de même de Guilberville.

GUISLAIN (Le) semble offrir le nom propre Wilhem ou William prononcé à la normande : car William est une forme norm. Wace dit : « William Patric de la Lande » (d'Airou) dans l'énumération des guerriers norm. à la bataille d'Hastings. Le prén. James pour Jacques était aussi norm. bien avant la Conquête, témoin St James de Beuvron.

HAINNEVILLE, probablement nom d'homme, le nom illustré par le poète allemand Henri Heyne et par Heyne, l'éditeur de Virgile.

HAM (Le) : les *ham*, d'où le fr. hameau, ne se trouvent que sur les côtes, visitées par les Normands, celles de la Normandie et de la Picardie. Le diminutif est *hamelet*, assez commun dans la Manche et illustré par le Danois Hamlet, dans Shakespeare. Hamelin, nom communal, est son synonyme. Pour Hambye, il y a deux éléments scandinaves, *ham*, village, et *by*, habitation. Cette finale couvre le sol des contrées scandinaves : l'invasion danoise l'a répandue sur le sol anglais. Il y a la Hougue-bye à Jersey ; c'est une hauteur au centre de l'île, ancienne forteresse, litt. l'habitation de la *hougue.* Hémevez, mot hybride, le vé (*vadum*) ou gué du hameau : ici se dessine la forme germ. *heim.* Pour Hambie,

l'étym. celtique par *ambe*; rivière, du Glossaire gaulois de Endlicher, n'est pas possible, à cause de l'aspiration et de la finale. L'angl. aussi a *by*, *bye*, village, bourg ; Daniel Huet assimile, mais à tort, notre Querquebut (bois de l'église) au Kerkeby (village de l'église) près de Copenhague. Du reste *hem* est plus germ., et *ham*, plus scandinave. V. HAM. aux *Orig. scand.*

HARDINVAST, litt. le *vast* ou *gast* de Harding ou Harting : aj. Martinvast.

HAYE-D'ECTOT (La), finale germ. *tot*, village, litt. le bois d'Ectot, de *Eck*, nom d'homme. Pour les Hayes, *V. orig. scand.*

HAYE-PAINEL (La), qu'on écrit sans raison étymologique la Haye-Pesnel, est la fondation de l'illustre famille Paganel, qui a aussi fondé une ville en Angleterre, Newport-Paganel. Mais nous avons ici un nom latin, *Paganellus*, le petit paysan ou païen ; Harold n'avait pas que des Scandinaves dans ses bandes, puisque Vincent de Beauvais nomme Paganel au nombre de ses principaux chefs : « *Rollo præsides sui exercitus constituit, charos et fideles Haroldum Carbonnel, Bardeslandum Malherbe* et *Heroldum Paynel.* » Voilà trois Latins, capitaines d'un Viking, ayant reçu des prénoms scandinaves.

HÉBÉCREVON, au *Livre noir*, *terra Herberti Chevronis.*

HELLEVILLE, au *Livre noir*, est *Hetredvilla* et *Hegelvilla*, deux noms german., le dernier illustré par le philosophe Hegel.

HERENGUERVILLE, où un nom propre du Nord est évident : de même pour Lamberville.

HERQUEVILLE, étym. inconnue, prob. nom propre.

HIESVILLE, HOUESVILLE, ainsi que HYENVILLE et LIESVILLE, ont beaucoup de ressemblance ; radical inconnu.

HOUTTEVILLE, au *Livre noir*, c'est *Hulti villa.*

HUBERVILLE et HUDIMESNIL, noms d'homme, Hubert et Eudes : en effet on trouve *Heudi-mesnilum* au *Livre noir.*

HUSSON, dans le *Livre noir*, *eccl. de Huxo :* or Husson, forme de Hugues, est un nom propre encore existant.

JUGANVILLE : il y a des familles Jugan dans l'Avranchin, sur le littoral.

LINGEARD, jadis *Lainge-hard*, dit M. Le Canu : la finale *hard* appartient aux langues germaniques.

LINGREVILLE semble offrir Linger. Il y a Lingrehou à Pierrepont et Linverville offre le même radical par l'échange du *v* et du *g*.

MAGNEVILLE, mais pour le peuple c'est Mandeville ; aussi la leçon de *magna villa* est douteuse.

MESNIL : avec les nombreux *Mesnils* de la Manche se déroule une longue procession de noms propres, la plupart des races nordaises, que nous citerons isolés de leur préfixe, avec une rapide étymologie : Adelée (*ethel*, illustre) ; il faut rapprocher de ce nom St-Sauveur-Lendelin, « *eccl. quæ dicitur fuisse Adelinæ.* » (*Livre noir*) ; Amand (*Armand* ou *Herman*, l'homme guerrier) ; Amey, inconnu ; Angot (*got*, Dieu) ; Aubert (*all-bert*, tout brillant) ; Bœufs (*beuf*, habitation) ; Bonant, au *Livre noir* Bornenc, inconnu ; Drey, forme prob. de Drogon, du moins Dragey se rencontre latinisé en *mesnilum Drogonis*; Garnier (*warner*, protecteur) ; Gilbert; Herman (l'homme guerrier) ; Hue (*hugue*, *hog*, élevé) ; Ozenne, inconnu ; Rainfrey (*frida*, paix) ; Raoult (*Radulf*, conseil-secours) ; Rogues, une forme de Roger (Ruodgar, conseiller-gardien) ; Thébault (*Theobald*, très hardi) ; Tove, inconnu ; Véneron (au *Livre noir Genelon*, inconnu, à moins que ce ne soit le v. f. *Ganelon*, traître) ; Vigot (sans doute Vigor, comme St-Vigor, vocable latin) ; Villeman (au *Livre noir Vineman*, l'homme de la vigne) : les Scandinaves ont dénommé en Amérique le *Vinland* (la terre de la vigne) ; Bus, dans Mesnilbus (le même que *bœuf*, habitation) ; Mesnillard (le), au *Livre noir mesnilum Oilardi*, où l'on reconnaît le *hard*, fort, des langues du Nord. Dans l'Avranchin, *mesnil* s'abrége en

mès, comme il devient *mas* dans le midi de la France. C'est un *mès* qui compose le nom de Maidrey, forme pop. de Moidrey, et *drey* est la contr. de Dragey ou Drogon. V. Drey ci-dessus.

MEURDRAQUIÈRE (La) : on connaît le Murdac qui l'a dénommée : étym. inconnue pour ce nom d'homme.

MONT : dans la Manche ce mot, presque toujours préfixe, est suivi d'un nom d'homme ; par exemple : Montabot, au *Livre noir* Mont Abol, mais Montanel est « *ecclesia Osmundi Anel* » (Anel, *d'asinellus*) ; Montchaton, avec son camp romain, est inscrit au *Livre noir mons Catonis* et Monthuchon *mons Hugonis ;* Montfarville n'a de mont que dans l'orthographe actuelle, car le *Livre noir* inscrit *Morfarville ;* or Morfar est un nom scandinave ; Montgardon, Montgauthier, Montpinchon laissent voir leur nom propre ; Montrabot est *de monte Rambout* au *Livre noir ;* Montsurvent ne peut être *mons supra ventum* : au moyen-âge, Montsourvent c'est-à-dire au-dessous du vent, d'après son site au bord de la lande de Lessay ; Montviron renferme prob. un nom propre. Pour la Mouche, que le peuple dit la Monche, malgré sa forme latine constante, *de muscâ*, c'est une forme du v. f. *moncel*, *monchel*, monceau, butte ; le fr. a des formes voisines, moche, paquet, monceau de soie ; le patois norm. offre *moche*, paquet de vers (pêcher à la), *moche de beurre*, beurre en pain, en masse. Le pléonasme est visible dans le nom celto-latin de Montbray, issu de sa haute colline des Bruyères.

Le *Mantala*, *Mantalum* des Itinéraires romains, n'a sans doute qu'un léger rapport de forme avec le l. *mons* ; nous ne le citons que comme nom commun à sens inconnu, prob. village, puisque le *Petromentalum* d'un Itinéraire romain est le *Petroviaco* d'un autre. Cf. *Mantala* et Mantailles.

NACQUEVILLE renferme peut-être le nom propre de Naquet.

NÉGREVILLE offre de prime-abord Niger ou Nigel, qui

est scandinave, mais le *Livre noir* donne *Esnegervilla* où Esneger présente un nom de physionomie septentrionale.

NÉHOU ; cette île des marais est bien un *holm* scandinave, qui se prononçait *houlm* et qui est partout le *hou* dans la Manche ; aussi c'est à tort que le *Livre noir* écrit *Nigelli humus* : il a omis le *l.*, la lettre caractéristique. Pour Nigel, devenu Néel, c'est la forme ancienne scandinave pour Nicolas, auj. Nial. Aussi est-il écrit *Néauhou* dans le *Roman de Rou.* La commune de Néville offre le même radical, d'autant plus qu'elle est Néeville dans le *Livre noir.* Pour Nicorps, dit *Nidus corvi* dans le *Livre noir*, on peut dire qu'en philologie, comme en tout, les petites causes ne produisent pas de grands effets : je crois qu'il faut lire Nitorps, c.-à-d. le thorp de Nial, ou Nicolas. Dans Lihou, l'ancien nom du roc de Granville, une presqu'île, un *holm*, nous avons une forme romane, comme dans *Li rois*, le roi : Or, le nom de Lirois est commun dans l'Avranchin, ainsi que Libois (le bois). Cf. Lihou à Guernesey.

OCTEVILLE, pour Otteville, la villa d'Otto ou d'Othon, surnommée La Venelle, mais lisez l'Avenel, du nom de son seigneur.

OMONVILLE, litt. la ville d'Osmond, du germ. *mund*, pur. Nous trouvons ce nom d'Osmond dans Montanel, *eccl. Osmundi Asnel.* Il y a deux Omontville dans la Manche : Omontville-la-Petite, jadis la Lucas, et Omontville-la-Rogue, suffixe que M. Le Canu rattache à la famille Rogues. Une paroisse abolie, annexée à Denneville, était Omontville-la-Foliot.

OZEVILLE, au *Livre noir*, *Ozulphi villa.*

PICAUVILLE, litt. la ville de Picault ; Pierreville, de Pierre.

PONT : le suffixe ou le préfixe de Pont est presque toujours un nom d'homme, celui du donateur ou du constructeur : Pontaubault, *Albold* (tout hardi) ; Ponthébert (*herr-bert*, seigneur brillant) ; Pont-l'Abbé ; Pontorson, de *Orson*, nom célèbre dans les poèmes du moyen-âge ; Ponts, au pluriel, il

y en a deux dans le village. Pierrepont est-il *Petri pons* ou *pons lapideus?* Le premier sens est le plus vraisemblable, d'après l'analogie.

POUPPEVILLE, ancien nom de Ste-Marie-du-Mont.

PRETOT : le *tot* germ. étant presque toujours accompagné d'un nom d'homme, on doit en voir un dans le préfixe. Les *tot* dominent dans le nord de la Manche.

QUETTEHOU : pour cette localité nous avons un vieux texte qui conserve le *holm* primitif : « *In Chetehulmo unum molendinum.* » Quand la tradition fut oubliée, on le latinisa faussement en *humus*. Cf. le vieux texte « *insula de Ketehou.* »

QUIBOU : ici le *holm*, dans les marais de cette commune, n'est pas douteux ; l'analogie indique un nom d'homme dans le préfixe. Le peuple, en disant Quibehou, garde la tradition.

QUINÉVILLE, litt. l'habitation de Quinet.

RAIDS : *raiz*, rivière, est scandinave, d'après M. Le Canu, 11e vol, de son *Hist. de Coutances et d'Avranches.*

RAUVILLE, litt. la ville de Raoul, contr. de Radulf, au *Livre noir Radulphi villa.*

RAVENOVILLE, litt. habitation de Rachinald? mais Renouville est celle de Regnoulf.

RÉGNÉVILLE semble tout d'abord être la villa de Regnier, mais c'est la *Reginea* de l'It. d'Antonin, à quatorze lieues gauloises de *Fanum Martis* ou S. Pair : *Reginea* est devenue naturellement *Regnea*, et la mode a ajouté ville.

RETOVILLE, au *Livre noir Rethoville :* le nom de Rétou, commun dans la Manche.

ROUXEVILLE, litt. ville de Rouxel, nom latin, *russus*, roux.

SAINTS : les Saints germaniques sont : St Amand ; St Ebremond ; St Floxel ? ; St Fromont, *S. Fromundus* sur l'autel du Ham ; St Germain ; St Léger, *Leodegar ;* St Lo, *Laudus ;* St Marcouf, *Marculf ;* St Martin-le-Gréard, pour le Gérard ; St Ovin, *Audoen* ou Audwin (hardi conquérant) ; St Rémy, *Remigius ;* St Romphaire ; St Waast, *Vedastus.* Pas de noms

décidément scandinaves. Les Scandinaves ont-ils fourni des Saints? Dans la Manche, il y a quelques saints celtiques; mais le plus grand nombre est composé de saints hébraïques et latins, et parmi ceux-ci quelques-uns avec des noms grecs. Nous citerons les plus altérés : Ste Eugienne (*Eugénie*), St Gilles (*Egidius*), St James (*Jacobus*), St Jores (Georges) St Pair et St Pois (*Paternus*), St Planchers (*Pancratius*), St Senier (*Senator*).

SÉBEVILLE, litt. ville de Sébert, au premier coup d'œil, mais une étym. celtique est plus probable d'après le *Sidolocum* (lisez *Sido-locum*) de l'It. d'Antonin, auj. Saulieu, et *Sido* a pu devenir aussi Sideville et Siouville : ces trois communes sont de la Manche.

SENOVILLE, nom propre inconnu; Sideville, id.; Siouville, id.; Sortosville, id.; Sottevast, id.; Surtainville, pour le peuple, Sourtainville, id.; Sotteville et Sottevast renferment le nom propre Estot, l'ancêtre des Estouteville; or dans les langues du Nord *Stot*, *Stout*, sign. le grand, le fort. Cependant pour le second et le troisième de ces noms, V. SIDEVILLE.

TEURTHÉVILLE : de Tortil, contr. du nom commun chez les Scandinaves, Thorketil (chaudière de *Thor*, dieu de la guerre), d'où à plus forte raison Turqueville. Du reste Teurthéville est inscrit *Torketi villa* dans le *Livre noir*.

THÉVILLE : au *Livre noir*, *Thedisvilla*, pour *Theod-villa* (*theod*, peuple, beaucoup), d'où Théod-bert, très brillant, d'où *Theodebertiacum*, localité mérovingienne, aujourd'hui Thiversey.

TOCQUEVILLE, sur la rivière qui forme la mare de Gatteville. La *Touque* est une rivière normande.

TORGEVILLE, ou *Torgis villa* : c'est l'ancien nom de St Jean de la Rivière : Cf. *Torgis-thorp*, le vieux nom de Clitourps. Turgis, nom propre scandinave.

TOUCHET (N.-D.-de) représente le v. f. *touche*, *touchet*,

bouquet d'arbres : ce fut dans l'origine un oratoire près d'une petite futaie. Nous avons des Lantouche dans l'Avranchin, litt. *lan*, terre, celt. et *touche*, et Balan, en bret. *baz*, bas.

TOURLAVILLE, au *Livre noir*, *Torlac villa ;* sur son littoral: la chapelle des Flamands, le rocher des Flamands, le fort des Flamands ; non loin est la commune de Flamanville.

TOURVILLE, pléonasme, *torp* et *tourp*, village, dont un des seigneurs fut Estout, l'ancêtre des Estouteville ; mais une étym. celtique est plus probable, par ce mot universel de *dor* et *thor*, entrée ; or Doro est trad. par *ostium*, dans le Gloss. de Endlicher, et les Tourville sont à l'embouchure l'un de la Sinope, l'autre de la Sienne.

TRÉAUVILLE, où l'on peut voir *Turoldi villa ;* or Turold, devenu Théroulde, est commun dans la Manche : c'est le nom très probable de l'auteur du *Roland*, dont nous avons essayé de faire un poème normand, dans un numéro de l'année 1880 du *Bull. des Antiq. de Norm.*

TRIBEHOU, le *holm* de Trubert, ou de Tribaold, nom d'ailleurs écrit au *Livre noir*, *Tribo-hou.*

TURQUEVILLE, jadis Esturqueville et aussi *Torketil villa*, or Torquetil est scandinave.

URVILLE-HAGUE : cette caractéristique est essentiellement scandinave : les *hogues*, *hougues*, *hagues*, *hoguelles* sont sur toutes les côtes de la Manche des places visitées ou habitées par les Normands.

VALCANVILLE, renferme-t-il un nom propre ? Il y a ici le pléonasme, d'ailleurs commun, du l. *val* et du celt. *cambe*, vallée, qui est la racine de Canville, cette localité sur la grande *cambe* que baigne La Grise. Ainsi Valcanville représenterait un terme latin greffé sur un synonyme celtique : la ville du val de la *cambe*.

VAROUVILLE, étymologie douteuse, mais *varou* représente bien le *war-ulf*, l'homme-loup, dont le fr. a fait le

pléonasme loup-garou ; en norm. le loup-garou se dit sans pléonasme le *varou*, un de ces mille exemples où le peuple se montre le fidèle gardien des origines.

VAUDRIMESNIL, le mesnil de Baudry, ou Baldrick (hardi-puissant).

VIDECOSVILLE, de prime-abord offre le v. f. *Witcoq*, en angl. *Woodcoq*, la bécasse ; un nom propre est plus croyable ; mais le nom de l'oiseau a pu s'appliquer à un individu : il y a des familles Videcoq à Granville, et dans Le Bec (Eure) il y a la vallée de Witecoc, ainsi désignée dans un acte de 1284.

VILLEBAUDON, seul nom de la Manche où *ville* précède un nom d'homme : c'est *villa Baldwini*, et Baudon est une variante de Baudoin, dénommant les villages dits La Baudonière.

VILLECHIEN : M. Le Canu cite un Renard Le Chien dans une charte de Savigny, à la date de 1179.

VRASVILLE, dans le *Livre noir*, *Everardi villa (Everard*, toujours-hardi) : de même Vretot, le *tot*, habitation, d'Everard ; mais sa forme d'*Auvritot*, au *Livre noir*, en fait l'habitation de Auvray, qui égale Aubrey, qui égale *Aldrick* (*wald*, fort, et *rik*, puissant).

YVETOT, habitation de Yves, mais ce dernier nom est celtique ; c'est la contraction de *Ingwar*, litt. le guerrier de l'if, à l'arc d'if. V. l'Introd. de notre *Gloss. étym. des noms propres*. Communs dans le nord de la Manche, les *tot* sont inconnus dans le sud.

Après cette liste alphabétique de noms propres germaniques, il convient de citer un terme qui entre dans la composition de plusieurs noms propres de cette nationalité : c'est en germain le synonyme d'Homère en grec, le mot *gisil*, témoin, qui existe sur plusieurs points de la Normandie : dans St Wandrille, primit. *Wandresigilus*, litt. le témoin errant (all. *wandern*, errer, angl. *wander*, id.), un nom qui convient

bien à un missionnaire, à un évêque itinérant. On rencontre Fredgisile, litt. témoin, gage de paix, et Gislebert est l'illustre témoin. Le *gisil* prédomine dans la période mérovingienne : aussi M. de Longperrier appelle le nom de lieu *Domigisilo* un excellent nom mérovingien. Cette finale se retrouve sous la forme *euil* : Casseneuil (Lot) est l'ancien *Cassinogilo.*

POOL, marais, le congénère du l. *palus*, très visible dans les noms anglais comme dans le port de Pool, dans la ville de Liverpool, s'est un peu modifié dans la Manche et ses environs, où cependant son dim. *Poulet* reste pur; il prend les formes de Pole, Pollet, Poilley, toutes localités marécageuses. Aux frontières bretonnes nous trouvons aussi St-Marc-en-Poulet, sur la mare de St-Coulman, et ce nom rappelle sa forme de *Poelet* dans le *Rom. du Mont St-Michel.* A Dieppe il y a le faubourg maritime le Pollet. Mais dans l'Avranchin le mot a une tout autre forme, c'est Pollon, dissimulé sous des formes modernes, car le Plomb, bizarre orthographe, d'un marécage de Sacey, est *Polom* et *Polomb* dans le *Cartul.* du Mont St-Michel, ce qui nous donne l'étym. de la commune de Plomb. Ici l'addition du *b* ne se justifie pas mieux que *d* dans Taillepied, Tirepied. Ce *Plon* est un mot composé de Pol-lond, la terre du *pool* ou marais, sens justifié aussi par le terrain mouillé de la bourgade de Plomb.

RAUS. — Le fr. roseau, en v. f. *rosel*, est en normand *ros* ou *raus*, exactement l'allemand *raus*, d'où l'angl. *rush;* dans l'Avranchin on dit *rauche*, voisin de l'anglais et ce mot s'applique non-seulement au roseau, mais à toutes les laiches des marais et nous conduit au fr. ruche, objet fait de roseaux. Ces termes donnent la clef de nos nombreux Rosels, Rosières, Roseraies, dans lesquels des savants, avant l'essor de la philologie, voyaient des plants de roses. Or ils indiquent toujours des localités marécageuses. Il y a le beau domaine du Rosel à Jersey; il y a la commune du Rosel dans la Manche

Aussi, dans un temps où la tradition du mot n'était pas perdue, les seigneurs de cette dernière paroisse portaient « d'argent à trois roseaux de sable. »

SALA, vieil all., maison, demeure, d'où le fr. Salle. Dans les temps anciens, mérovingiens, la Salle était une résidence seigneuriale : M. Quicherat la définit l'habitation d'apparat d'un seigneur barbare. Il y a dans la Manche Cerisy-la-Salle ; de vieux châteaux dans l'Avranchin s'appellent la Salle.

STOW. — L'anglo-saxon *stow*, place, commun en Angleterre, a-t-il pénétré dans notre province? Nous nous ne connaissons guère qu'un nom qui s'en rapproche, c'est Etouvy, jadis Estouvy, sur la Vire, nom où la finale annonce le *vicus*, commun dans la période mérovingienne.

THAL, vallée, ne se rencontre, je crois, dans la Manche, que dans Taillepied ou Thal-pié, litt. hauteur de la vallée : c'est un soulèvement conique très élevé au-dessus de vastes marais ; mais il existe dans son voisinage, dans les deux Thalvande, près de Vire. En Haute-Normandie, il n'y a guère que Darnetal, appelé *Danestal* (vallée des Danois) dans la *Nova Norm. chronica*, p. 33, et Etretat, jadis *Oistretal*, la vallée de l'estuaire. Dans Etal-londe il y a l'épenthèse de *e*, litt. la terre de la vallée. Toutefois la forme scandinave *dal*, identique à l'angl. *dale*, est prédominante en Normandie. V. Dal.

TOT, habitation, en vieil all., est très répandu dans la Manche, comme suffixe d'un nom d'homme, principalement dans la partie nord. Si dans la période celtique, c'est la nature qui dénomme le sol, c'est l'homme, le propriétaire dans l'époque germanique : aussi le nom associé à *tot* est-il un nom d'individu. Est-il besoin de citer Gratot, Garnetot, Yvetot, Vretot? On y reconnaît sans peine Girard ou Gréard, Garnier, Yves, Everard. M. Cochet prétend que le *tot* saxon ne se rencontre jamais dans une vallée. Cela se comprend, le chef se portait naturellement sur une hauteur. Dans le département de l'Eure, c'est la forme *tuit* qui domine et qui

est préfixe, comme dans Tuit-Anger, Tuit-Hébert; mais ce *tuit* ressemble à l'isl. *thwaite* que M. Warsaae interprète par « pièce de terre isolée. » Cette forme scandinave prédominante dans l'Eure donne à croire à une occupation considérable des Danois qui, pénétrant dans les pays par « les routes qui marchent, » suivaient le cours de la Seine et de l'Eure.

VARJAN : c'est à un radical germanique que se rattache toute la famille fr. de gare, garir, guérir, garantir et garenne, mots qui tous ont le sens général de défendre, de repousser. Aussi viennent-ils du goth *varjan* et de l'all. *wheren*, défendre. Le fr. garenne et *varenne* sign. lieu défendu, protégé. Il entre dans la composition de Varenguebec, pays de bois, de garennes, litt. le ruisseau de la garenne. Le terme de Varende n'est pas très rare ; il y a le bois de Varende à Haineville, le bois de Varende à Querqueville. Il n'est pas impossible que le nom communal si étrange de la Baleine se résolve en la Varenne, d'après la transmutation fréquente de *v* en *b*, comme dans le fr. berbis et brébis, issu du l. *berbix*, dans bariolé, de *variolus*, dans courbe, de *curvus*.

WELL : en H^te^ Norm. et en Picardie, *veule* et *vieille* sign. trombe, ouragan. Y a-t-il autre chose qu'un rapport de forme avec ce mot et l'angl. *well*, puits, source? Toujours est-il qu'il compose des noms de lieu sur des rivières : Elbeuf se disait autrefois *Vellebuef;* à Dieppe *veules* désigne un terrain bas et inondé et il se disait *Vellæ*, vers 1150. Il y a Cresseveules dans le canton de Dives, et dans la Manche il y a la commune de Vesly, qui est *Vellei* dans le *Livre noir*, et près de Valognes le Pont à la *vieille* sur la rivière de Gloire, sur un sol marécageux.

ORIGINES SCANDINAVES

La dernière invasion sur le sol de la France fut de beaucoup la moins considérable. Après deux ou trois générations des ducs de Normandie, les Northmans, n'ayant pas amené de femmes, avaient oublié la *danesche parleure*. Mais avant leur établissement régulier et définitif, ils avaient, pendant plusieurs siècles visité nos côtes, remonté nos fleuves, avaient formé des camps sur le littoral, dont le plus considérable existe encore avec son fossé et son nom de *Hague-dike*, qui faisait de cette extrémité une île, renfermant aujourd'hui une dizaine de paroisses. Aussi cette Hague a pu être appelée la Scandinavie normande. Elle y subsiste dans la race, dans la terminologie des détails du rivage, dans le patois, dans les noms propres. Nous avons essayé d'en donner les preuves dans les *Origines scandinaves* de notre *Glossaire du normand, de l'anglais*, etc., dans notre *Normandie scandinave*, dans une étude sur les noms propres northmans, lue à la Sorbonne et déposée dans les mémoires de la *Société du Cotentin* et dans notre *Néréide normande*. Pour faire ce chapitre, nous nous n'avons eu qu'à nous copier en rectifiant certaines étymologies et en y ajoutant de nouveaux éléments.

BALI, hauteur. — Comme le *burg*, le *berg* des Germains, le *bali* scand. a passé du sens de hauteur à celui de l'habitation qui la couronne, forteresse élevée. Le baile scand. et germanique, qui a succédé au *castellum* romain, indique une enceinte fortifiée sur une hauteur. Il y a près du domaine de la Motte à St-Samson-de-Bon-Fossé, une enceinte des hommes

du Nord encore existante, un baile, ce *bonum fossatum* qui donne leur suffixe à quatre communes qui l'entourent. De là le fr. bailli, litt. chef du baile : le dim. bailleul, *balliolum*, est le suffixe de St-Cyr-du-Bailleul : ce bailleul existe encore déterminé par sa motte et ses fossés, avec une antique chapelle auprès ; c'est aussi un dim. qu'il faut voir dans Beslon, qui devrait s'écrire Bailon. Le *ballium* existe dans Portbail, que désigne ainsi l'acte de 1026 en faveur de la princesse Adèle : « *Abbatiam quæ appellatur Portbail super aquam Jorfluctum.* » Ce *jor* qui désigne la Grise, qui forme le havre, est une altération du *gor* ou *gour* celt., la rivière, resté dans la paroisse qui est sur son estuaire, Gouey, pour Gouré : en face, à Jersey est aussi le port de Goré. Il y a le village de Ger au-dessus d'une vallée où passe un fort cours d'eau. Quant au *ballium*, il y a à Porbail le village du Baile. Nous venons de découvrir un autre baile en visitant le château d'Olonde : c'est le petit camp avancé inaccessible de trois côtés occupés par un jardin et un petit bois. Pour Beslon, lisez Bailon, le petit baile. D'après l'idée d'enceinte on comprend que baile ait été appliqué à des cours maisonnées et fermées, comme à Valognes le Baile-Pinaud.

De l'isl. *bali*, monticule, est dérivée l'enceinte fortifiée, par ce que c'était sur les hauteurs que se faisaient les forteresses : le *boel*, scandinave, semble être le même mot avec le sens restreint de parties closes, d'un terrain, enclos : « *Tota villa redigitur in portiones quas lingua materna vulgariter Boel appellant.* (Sueno, *Leges Scaniæ.*) Aussi le nom de *boel* est assez commun en Normandie, spéc. dans *Long-boel.* En Haute-Normandie on dit le pluriel Baux, comme les Baux de Breteuil.

BALT, ceinture, en scandinave, *belt*, en angl., a donné le fr. bauldrier, baudrier. Il semble être l'origine de Baltique (mer), comme formant une ceinture autour des contrées scandinaves. Ce pourrait être l'étymologie de Baupte, jadis

Balta et du doyenné du Bauptois, appelé « *Baltesium, pagus qui dicitur Balteis.* » (Acte de 1027.) Or ce canton ou *pagus*, qui était un doyenné archidiaconé, est situé sur le bras de mer, appelé passage de la déroute entre la côte ouest de la Manche et Chausey-Jersey, et la chaîne des Ecréhous. Cet archidiaconé du Bauptois était une longue bande littorale qui allait de Bricquebec à Lessay.

BROGIL. — Diez voit dans ce suffixe *il* un élément germ. uni à un radical gaulois. Sans doute *brog*, champ, latinisé en *broga* par le scholiaste de Juvénal, est déclaré par lui d'origine gauloise, mais il s'est naturellement développé dans le bas-latin en *brogilus*, d'où le fr. breuil, et les nombreuses localités Le Breuil; de là encore l'it. *broglio*, d'où nous est venu le verbe embrouiller. On ne comprend pas dès lors que Gaidoz (*Rev. archéol.* 1868) ait détaché de ce mot un suffixe *ogilus* « qui se rencontre, dit-il, dans un grand nombre de noms de lieu des pays celtiques du continent. » Le gaulois *brog*, champ, reste dans l'irl. *brogue*, patois, litt. langage des champs. Le nom communal Brillevast, autrefois *Brisilvast*, se résout bien en *brogil-vast*, le bois défriché.

BUD. — Le danois *bud*, village, prononcé *Beu*, le son *u* par sa difficulté étant inconnu en angl. et rare dans le patois norm. est devenu Beu, singulièrement orthographié *beuf*, comme dans le Mesnil-Bœufs de la Manche et le long de la Seine où l'influence scandinave est assez marquée, comme dans Quillebeuf, Elbeuf. Il y a aussi près de Barfleur un rocher nommé Quillebeuf. Toutefois le peuple dit Quillebeu, Elbeu, Mesnil-beu. La forme primitive n'est pas altérée dans ces noms de la Manche, Mesnibus, Carquebut, Tournebut. Toutefois ce dernier, qui est Tournebusc au *Livre noir*, peut bien renfermer *bosc*, bois. Une variante du *bud* dans les pays scandinaves ou occupés par les Scandinaves, comme l'Angleterre, se présente en *by*, habitation, et le fameux *good-bye* des Anglais est un souhait très caractéristique d'une nation

qui a le culte du logis et l'équivalent de *good-home*, bon logis, le sanctuaire des Pénates, de la liberté et du bien-être. Le Danemark et l'Angleterre sont semés de localités en by, Digby, Derby, etc., et il y a en Suède un Colomby, identique en forme au Colomby de la Manche, et un Kirkby, village de l'église, identique à notre Querquebut et à notre Querqueville. C'est ici le cas de dire que c'est un Normand, Daniel Huet, l'évêque d'Avranches, qui a trouvé l'élément scandinave dans la topog. de notre province. Toutefois le Colomby de la Manche nous semble avoir une autre origine et offrir la finale celt. *ey* et *y*. Nous verrions dans ce mot le « *Canabiacum in pago Constantino* », donné par Charles-le-Chauve en 874, à Landran, évêque de Nantes, d'autant plus que Colomby est contigu à une enclave, appelée du nom significatif de Lieusaint.

DAL. — Le *dal* isl., signifiant vallée, le même que l'angl. *dale*, donne au fr. dalle, primit. pierre qui sert de canal, et dallot, canal ; mais en topog. il ne se rencontre pas dans la Manche, croyons-nous. Il est commun en Haute-Normandie, comme dans Dieppedale, litt. profonde vallée ; Becdal, val du ruisseau ; Bruquedale, val du gué ou du pont ; Cudale, vis-à-vis d'Honfleur ; Oudale (*decimas salinarum de Hulvedala*) ; Crodale, arrondissement de Neufchâtel. Il y a encore les pléonasmes *Vallées des Grandes Dales*, en Saussetot, le *vallon des Petites Dales*, arrondissement d'Yvetot, où l'on a trouvé un cimetière franc. Cet article se complète par le suivant.

DAL. — Le *dal* isl., congénère du *thal* germ. et du l. *val*, *vallis*, signifiant vallée, ne se trouve qu'en Normandie, dans les noms propres de lieu : Dieppedale (profonde vallée) ; Becdale (val du ruisseau) ; Bruquedale (val du ruisseau), le *brook* anglais ; Darnetal, jadis *Darnedal* (vallée qui divise) ; Cudale, Crodale. Il y a les Petites Dales à St-Martin-des-Bruneaux. A Valognes, le Dalot est un petit val près de la ville.

DICK, fossé, d'où le fr. digue, est très commun sur les côtes de la Manche et annonce des établissements, des camps normands. Il y a spéc. à Carentan le *Haut-Dick;* à Vains, près d'Avranches, le retranchement encore existant encore en partie, le *Dick* ou fossé du diable, et surtout dans la Hague la grande levée de terre, le *Hague-Dick*, qui va d'une côte à l'autre en isolant sept à huit paroisses, vaste retranchement. On doit remarquer ici la préapposition des langues du Nord, forme encore usitée au moyen-âge où l'on trouve un poème du XIIIe écrit en *Hague-langage* ou patois de la Hague. On rencontre aussi le diminutif : il y a à Auderville (Hague) le *long-dicket* et une ancienne charte cite « le diquet as Barnevilleys. » En Ecosse un rempart est le *dick* des Danois « *Danes' Dike*; » on y voyait autrefois les restes d'un camp danois, nommé *Norway-Dikes*, les fossés de Norwége. Dans le pays de Galles un retranchement est dit *Vat's Dick.*

ELF, rivière, commun en Suède et en Norwége dans les noms de lieu, par exemple, *Da-elf*, la rivière de la Vallée, semble entrer comme un des éléments des Neaufles et Neaufe de Normandie, dont l'autre serait le celtique *Noe*, marécage; or cet hybride est dans les chartes *Nealfa*, *Neaffa.* Il est même possible que *Elle*, rivière, ne soit qu'une forme de l'*elf* scandinave : il entrerait dans Elbeuf *(Ellebovium)*, le *beuf* ou habitation de la rivière. Or nous avons dans la Manche la rivière d'Elle, d'où les communes St-Georges-d'Elle et Ste-Marguerite-d'Elle. Le nom de St-Ergouelfe, léproserie, près des Pieux, paraît offrir le terme scandinave. Les *elfes*, fées scandinaves, sont les nymphes des eaux.

On trouverait peut-être dans une contrée aussi scandinave que la Manche les deux formes *ey* et *oe*, île, la première assez commune en Angleterre et en Ecosse : ainsi à Londres le terrain où est Westminster-Abbey, s'appelait l'île des épines, Thorn-ey, jadis *Thorn-ege.* Wace n'ignorait pas cette étymologie et ce mot étai e la langue anglaise de son temps :

Zonec por ço l'apelon
Ke d'espine i out foison
E ke l'ewe en alout environ.
Ec en engleiz isle apelon
Ec est isle, *Zon* est espine.

Selon Macpherson les Hébrides sont les *Ey-brides*, les îles de Brijid, un grand saint de l'Irlande. On avait *aye*, îlot, en vieux normand : « Les gords, iles et ayes estant en rivière. » *(Vic. de l'eau de Rouen.)* Toutefois il ne faudrait pas voir cet élément scandinave dans la finale *cy* si commune dans les termes celtiques, abrév. de *iacum*.

FIORD. — En s'établissant sur les côtes de la Neustrie, les hommes du Nord imposèrent aux accidents du sol et de la mer les noms de leur pays : c'est là la loi universelle. En voyant des golfes, qui leur rappelaient les *fiords* caractéristiques de la Norwége, ils ajoutèrent ce nom aux noms primitifs. Un *barn* devint Barnfiord ou Barnflieur, le fiord de l'éminence et mieux Barfieur, qui est la forme populaire. Du reste ces *fiord*, *fieur* et *flieur*, que les moines ont latinisé en *fluctus*, ne se rencontrent que sur le sol conquis par les Normands : Barfleur, Harfleur, litt. *hard-fiord*, le fiord difficile, dangereux ; Honfleur, jadis *Huneflot*, le fiord de la hauteur ; Ficquefleur, le fiord du poisson ; Vittefleur, le fiord blanc, Camfleur, fiord de la *cambe*, etc. Le Gerefleur, ce nom ancien de la rivière de Portbail, le *Jorfluctus* des chartes, est dans un chenal long et tortueux. Cf. cap d'Antifer, jadis *Antifleur*.

GALA. — Le *gala* islandais, chanter, s'amuser, a donné au fr. le mot gaillard, fier et hardi, qui, au moyen-âge, était l'épithète de plusieurs châteaux-forts et qui désigne encore la partie élevée et fortifiée de nos vaisseaux, ce qu'exprime encore le terme château-de-poupe. Il y a dans l'Eure le célèbre Château-Gaillard sur une éminence escarpée, et dans la Manche St-Germain-le-Gaillard, qui possédait une forteresse, St-Martin-le-Gaillard, où l'on voyait encore en 1789 les restes d'un château-fort.

GATE. — Ce terme du Nord, *gata* en danois, *gate* en angl. *gatte* en norm. sign. passage, un synonyme de pertuis, *pertus*. A Valognes, jouer aux gattes, c'est faire passer le palet d'une dalle à une autre, ou du moins par dessus une ligne déterminée. Dans les villes norm. plusieurs rues sont appelées *houlegatte*, litt. porte creuse, spéc. à Caen, à Carentan. Entre St-Sauveur et Celsouef est un passage, jadis un gué, nommé la Gatte. Catteville, passage d'une triple voie sous la colline de l'église ; Catteville, passage près de la mer entre St-Pair et Quéron. J'ai consacré un long article à ce terme dans la *Philologie topog. de la Norm.* J'y ai cité Gathemo, sous son ancienne forme, *Gattemot*, litt. la motte ou hauteur du passage : c'est un passage étroit sur la route de Vire, et il y a la Gatte près de cette ville. Il y a encore dans la Manche Gatteville, commune sur le raz de ce nom, appelé au moyen-âge, et dans Ord. Vital le raz de *Catte*, dans le récit du naufrage de la Blanche-nef. C'est à *gatte*, passage, poste de ville où était la sentinelle, que se rattache le fr. guet, guetter, guetteur. Nos forteresses avaient leur Tour-du-Guet. Aj. le v. f. *echauguette*, tour du guet.

HAM. — Le scand. *ham* prédomine en Norm. ; il existe aussi en Picardie, deux provinces visitées souvent par les Northmans. Dans l'est de la France règne la forme all. *heim* : toutes deux dans le sens de village. La forme fr. est hamel et hameau ; le dim. est hamelet, un nom illustré par le drame de Shakespeare. Pour le terme original, il y a dans la Manche deux communes voisines Le Ham, Hamevez, litt. le hameau ès vez, c.-à-d. aux gués, sur le Merderet, Hambie, litt. habitation du village et de nombreux villages dits le Hamelet, le Hamet. Dans le Calvados il y a Oistreham, le hameau de l'estuaire, à la bouche de l'Orne. En Picardie, la finale *hem*, village, annonce une influence germanique.

HAUG et HOG. — La Manche est très riche en dénominations tirées de ces deux formes scandinaves, désignant des

hauteurs, spéc. du littoral, ou du bord des eaux douces : c'est une conséquence de la grande étendue de ses côtes maritimes et d'une occupation plus particulière par les Normands, qui ont laissé leur souvenir surtout dans l'extrémité du département dite la Hague, qu'ils isolèrent par un fossé célèbre qui existe encore et qui s'appelle la *Hague-Dike*, ou fossé de la hauteur. En effet c'est dans cette partie que se trouvent des falaises qui sont des plus hautes du globe. Les dénominations tirées du scand. *haug-hog* sont assez variées : c'est Hogue, Hougue, Hague, Hoguette, Houguette, Hoguelle, Heugue (La Heugue, à Jobourg), Heugueville, hauteur sur la Sienne et son estuaire. Cette dernière forme, sous la loi de la suppression d'une finale muette, conduit à celle qui domine dans la Hague, témoin la pointe du Heu, *Let-heu*, *Jardeheu*, *Tranchdeu*, *Hutcheheu*. Serait-il permis de voir dans *Jardeheu*, la hougue du *Iarl ;* dans *Biorrock* (Hague), le roc de Bior, deux noms scandinaves? Le *Bojordivilla* du *dotale* de Judith, de 997, à Teurthéville-Hague, ne renferme-t-il pas dans sa forme Boiord le type de ce dernier nom, c.-à-d. Bior?

HAYA, d'où le fr. haie, désignait primit. une enceinte dans un bois pour y enfermer le gibier et par suite le bois lui-même ; ainsi le bois de Valognes s'appelle encore la Haye de Valognes. La Manche est très riche en *haya*, bien plus que le reste de la Normandie, une preuve qu'elle a été le plus occupée par les Scandinaves. Il suffit de citer La Haye-Pesnel, La Haye-du-Puits, l'Orbe-Haye, La Haye-Comtesse, toutes localités forestières. La commune de St-Jean-de-la-Haise offre une variante assez rare, mais qui se rattache bien à *haiset*, bas-norm., litt. échalier, petite haie, et se forme bien de *haga*, intermédiaire de *haya*.

HOU. — Un des caractères de la topographie de la Manche, c'est le grand nombre de ses localités terminées en *hou*. Beaucoup de philologues ont vu dans cette expression le *house* et *haus*, habitation, des langues du Nord. Loin de là,

c'est un terme essentiellement scandinave, c'est le *holm*, le *houlm*, si visible dans la topographie de la Suède, dans Stockholm, Bornholm, etc. La tradition de ce mot n'était pas encore perdue au XIIe siècle, comme le témoigne une charte de Henri II où le Hommet, à Cherbourg, est appelé « *insula hulmi in qua abbatia sita esset.* » Comme en vertu de la loi philologique du moindre effort, on ne prononce pas, le peuple du moins, et c'est lui qui fait les langues, les consonnes finales, de *houlm* il n'est resté que hou. Or que signifie ce mot si commun chez nous et qui donne son cachet à notre département ? Sa fréquence dans les îles norm. montre qu'elles ont été fortement normannisées. Il désigne une île ou une presqu'île, plus souvent d'eau douce que d'eau marine. Citons d'abord les lieux où le terme simple est employé : Poilley-sur-le-homme et St Quentin-sur-le-homme, sur des presqu'îles de la Sélune ; de ces presqu'îles est dite L'île-manière, ou l'île du manoir ; l'île du Hommet et mieux dit du Houmet, près Cherbourg ; le Hommet ou Homméel (*holmellus*), une île de la rivière Ouve, aujourd'hui l'Ile-Marie ; avec l'article roman, Li-hou, le roc péninsulaire de Granville, et le Li-hou, un îlot de Guernesey où *hommet* sign. encore une île, d'après M. Métivier, dans ses *Rimes guernesiaises.* Ces *li-hou* gardent l'article roman *li*, comme Lithaire, qui est li-thar, la rivière. Cf. notre nom de famille Li-bois. Nombreuses sont les localités manchaises suffixées en hou : Néhou, entouré d'eaux, que les scribes du moyen-âge traduisaient en *Nigelli humus ;* c'est notre prénom norm. de Néel, qui ne sign. pas le noir, mais c'est le *Nial* et *Niaul*, scand. ou Nicolas, comme l'a établi M. Fabricius. Aussi cette localité est écrite Néauhou dans le *Roman de Rou.* Ensuite viennent Pirou, dans les marais, Blehou, de même, Tribehou, aussi, jadis Tribohou ; on trouve dans les archives de St-Etienne de Caen, le Hou-Cairon, nom qui semble s'appliquer à Quéron, presqu'île entre la mer et la mare de Bouillon ; Quet-

tehou, « *in Chetehulmo unum molendinum*, » est aussi dans une position péninsulaire. Aj. Quibou pour Guib-hou, dans les marais de ce nom et l'île Tatihou près St-Vaast. De Néhou, ou *holm* de Néel, ont peut rapprocher Néville, aussi latinisé *Nigelli villa.* Nous n'avons pas en Normandie la finale *oë* et *o*, île, commune en Scandinavie, ex. Whalô, l'île de la baleine. Nous n'avons pas non plus la finale *ey*, île, restée en Angleterre, par ex. dans l'île de Thorney, litt. île de l'épine, étymologie que Wace donne dans le *Roman de Rou.*

Toutefois le nom fréquent de Hou et de Hu attaché à des pierres druidiques offre une tout autre signification. C'est le nom d'un Dieu celtique, prob. *Esus*, sur lequel d'Arbois de Jubainville a fait une dissertation dans la *Rev. archéol.* Dans la Manche, le menhir de Longueville s'appelle *Pierre-Hu ;* il y a aussi le cromlech de *Hus* à Guernesey, paroisse de St-Samsom. V. La Villemarqué sur le Dieu Hue dans ses *Bardes celtiques.* L'absence d'aspiration ne fait pas difficulté, puisqu'on a la forme Hesus : « *Horrens Hesus*, dit Lucain et *Hesum* selon Lactance. C'est l'armoricain *euzus*, épouvantable, en vanetais *Ehus*, qui est notre mot normand.

NESS, cap. — Ce terme scand. ne s'est conservé pur qu'à Donville, près Granville, où il y a la pointe de Ness ; partout ailleurs il devient Nez : il y a Grosnez à Jersey. Il y a le Nez-de-Jobourg (Manche) ; il y a le Pou (hauteur) du Rosel ou Cornez (court cap), la pointe de Flamanville, dite Grosnez, le Nez-de-Carteret., le Nez-Kilachi à Auderville. Tous ces *ness* ont généralement dans le nord de la Manche, la partie la plus scandinave de la Normandie. V. notre *Normandie scandinave.*

SNECK, en bas-latin *sneckia*, est le nom danois d'une espèce de navire, dont se rapproche l'angl. *smack.* Le rocher du Snéquet sur la côte ouest de la Manche, où l'on a érigé un phare, a pu être ainsi nommé de sa ressemblance avec un navire, comme un rocher sous Jobourg porte le nom de cathédrale. Il y a au nord de la Hague la *Snèqne* d'amont, la

Longue-snèque et *Quesnèque*. Le *Sneck* scandinave avait même passé dans la langue, comme on le voit dans ce passage de la *Chron.* de Geoffroy Gaymar :

Un an après l'evesque Elwine
Et Siward Bern en la marine
Meurent d'Escoce od noef esnecces

Pour l'origine vraiment danoise de ce terme nous avons la déclaration suivante : « *Piraticis navibus quas sneckas appellamus. (De profectionne Danorum).*

SUND, détroit, resté dans l'angl. *sund*, id., est un mot bien connu de la géographie des pays scandinaves, Le Sund, Stralsund, etc. Il existe dans la Manche dans le grand chenal de Chausey, appelé le Sund.

THORP. — L'islandais *thorp*, village, prononcé *Thourp*, est assez commun en Normandie. Dans la Manche il reste dans Clitourps (*Klitor*), le village du côteau (*clif*), qu'on a aussi appelé *Torgis torp*, la résidence de Turgis ou Torgis ; dans les deux Le Tourps, l'un à Anneville-en-Saire et l'autre à Omonville, dans la Hague ; dans Cametours, litt. le village de la cambe ou vallée profonde. Il y a le château de Tourp à Anneville-en-Saire et l'on remarquera que ce terme domine au nord de la Manche et sur ses côtes. Cf. Le Torp-en-Caux, Le Torp-en-Lieuvain, la mare de Torp, dans la forêt de Brotonne ; il semble même que ce terme a été employé comme nom commun : « *Ero apud ipsum Torpum* », dit un acte de 1183. D'après les formes précédentes, c'est-à-dire en *Tourp*, on doit reconnaître ce mot dans les localités en *tour*, comme Tour, près de Bayeux, comme Tourville, malgré le *Torgis villa* du *Livre blanc* de Coutances, rédigé alors que la tradition était rompue et malgré ce passage souvent cité :

Le frère Turolfus fut Torf,
Dont en ce païs plusors villes
Sy ont prins le nom de Tourville.

VIK, baie, crique, en scandinave, d'où le nom de Vikings donné aux pirates du Nord, qui s'abritaient dans les enfoncements du littoral. Pour les villages de l'intérieur le l. *vicus*, réclame *vic*, très usité à l'époque mérovingienne. Mais dans la Manche, dont le littoral est semé de noms scandinaves, le *vik*, sans village, désigne les criques et baies et domine surtout sur les côtes du département. Il y en a trois dans trois criques contiguës : Plainvic, Pulvic, Solvic. Il y a le havre de Survic en Gréville ; il y a le Cap-Lévi qui, au XIIIe siècle, s'appelait Kappel-Vic, près duquel est Biorrock, le rocher de Bior. Il y a un vic à Cosqueville. Les rocs sous Jobourg, les Viquets, offrent le diminutif ; il y a aussi le Viquet. Sur le littoral de la Normandie il y a plusieurs *viks :* Ficfleur, litt. le fiord du vik, Sanvic, le *vik* du sable, de la grève. En Angleterre c'est la forme *wich* qui termine les noms de lieu, comme dans Sandwich, le même que Sanvic, noms très communs dans les Shetland, les Orcades, l'Islande et la Norwége. Le Solvic de la Hague semble sign. la baie des soles : or sole est à la fois latin (*solea*) et anglo-saxon (*sol*) et se rapproche du nom d'un cap de Champeaux, côte ouest de la Manche, le Sol-rock, renommé comme station de pêche de soles.

Quant à Le Vicel, cette commune qui est un peu dans l'intérieur, il paraîtrait devoir se rattacher au l. *vicus*, cependant ce peut être le dim. du *vik*, *vi* scandinave, parce que cette localité est sur une assez forte rivière, la Saire, et que les Scandinaves remontaient les rivières ; or parmi les abbayes dévastées par les Normands qui sont dans la série du *Roman de Rou* se trouve celle de Visaire, que l'on met sur la Saire et qui pourrait être l'altération de Vic-de-Saire, ce qui peut bien devenir Vi-cel. Pour *Saireport*, litt. le port de la Saire, ce ne peut être que St-Vaast, à son embouchure, et *Revonminic* doit être Réville de la manière suivante : Revon, litt. la rivière, est devenu Réville et *minik*, son suffixe, a disparu ; or *minik* est le celt. bien connu, *minihi* dans le sens de monastère, composé de *menek*, moines, et de *hi*, habitation.

Pour signaler tous les éléments scandinaves de notre province et de la Manche dont J. J. Ampère, dans une de ses lettres, avait pressenti le scandinavisme, nous citerons encore quelques termes que nous relevons dans notre *Philologie topog. de la Normandie :*

Le v. f. *borde*, cabane, reste dans les localités nombreuses dites *Bordes*, *Bordage*, *Bordel*, *Bordeau.*

A Pontorson, *gase* signifie marais, bourbier, et il y a dans les marais de cette localité une partie désignée dans d'anciens actes, la *grand-gase;* c'est une forme du fr. *vase*, de l'isl. *veisa*, qu'un dict. traduit par *palus putrida ;* mais l'anglo-saxon, *vase*, boue, est plus direct. Littré cite *gase*, vase, comme norm.

Le v. f. *cotte*, *cotin*, chaumière, est resté dans les lieux dits Cottes, Cotin, Cotage ; ce dernier est l'anglo-norm. *cottage.* A Guernesey *cot* sign. étable. Ce terme appartient à la fois aux idiômes celtiques et aux langues du Nord.

L'isl. *kring*, d'où le fr. crique, le v. f. *crigue*, l'angl. *creek*, dénomme Criquebeuf, Criquetot, Criqueville, la Crique-sur-Bellencombre, Croquevik, baie de la Hague ; le dim. la Créquiole est appliqué à une anfractuosité de Jobourg.

DAN, mare, abreuvoir, est un mot du littoral de Coutances : il y a plusieurs *dans* à Denneville. Dans le Suffolk, *dam* a le sens de marais, d'après Halliwell *(Dictionary of archaisms and provincialisms)*, et en angl. *damp*, sign. humide, mouillé. Ce *damp*, *dam* et *dan* se trouve dans Dampmesnil, Damville, Dancourt, et *Hasdans* est l'ancien nom de Pont-de-l'Arche : « *Apud Hasdans quæ Archas dicitur*, » dit un historien du XIe siècle. Les Damps sont maintenant une paroisse succursale de Pont-de-l'Arche.

Le v. fr. *Dane*, Danois, resté en angl., subsiste dans quelques localités maritimes ou fluviatiles, telles que la Danerie, Darnetal, jadis Danestal (la vallée des Danois), dans la Mare-ès-Dans, où était l'abbaye de Bonport et peut-être dans Den-

neville, sur la côte, pour le peuple, Daneville. Cette localité que nous avons étudiée confirme cette étymologie par le type de ses habitants parmi lesquels on trouve beaucoup de chevelures blondes et rouges, par les termes *dam*, une mare, *hougue-dick*, vallon derrière la dune, *fliondre*, espèce de poisson, en angl. *flounder*, et *tingre*, fort poisson plat, sans doute le *tongar*, jusqu'ici inexpliqué, du *Roman du Mt S. Michel*, de G. de Saint-Pair, mais surtout par les noms propres Ygouf, Mauger, Regnault, Ozouf, Néel (le *Nial*, Nicolas, des Danois), Gor, Régnier, Hostingue, Devic. Cf. le *saga* de Regnard Logbrok, le Saga de Hosting et de Hasting.

Le norm. *tangue*, sablon de mer des estuaires, plus ancien que la citation de Littré, du XIVe siècle, se rattache au danois *ding*, au saxon *dung*, fumier, de là le fr. tanguer, litt. s'enfoncer dans la boue et les chemins *tangous* de la Manche.

Il y a des lieux-dits du nom de le *Froc*, le *Fro*, le *Frou* : c'est le v. fr. *froc*, *fro*, désignant une place plus large que le chemin, de l'isl. *fraoch*. A Guernesey, *fro* désigne un lieu inculte, et en picard un *froi de rue* est une place inculte, un lieu public.

L'isl. *glenna*, en angl. *glen*, existe dans la vallée du Glanon, à Saint-Pois, dans Glanville, dans Glanfeuil, peut-être dans les Glenans, îles séparées par des vallées maritimes, dans le Glencoe, vallée d'Ecosse, d'où sort la rivière *Cona*.

Il y a dans la Manche plusieurs Houles : la Houle à Granville, la Houle à Saint-Quentin, terrains bas : c'est l'isl. *hol*, creux ; en angl. *hole*, un trou. Cf. Cathole, vallée près de Vire, Houlegatte, Camdol (l. Camdhol), vallée de la Vire, près de Saint-Lo. La variante *houle* dénomme quatre rivières ou vallées de la Manche. Nous avons aussi nos Hollandes (terres creuses) dans Ollonde sur la vallée de la Grise, dans nos Hoelland, le Hoelland du Val de Ver, le Hoelland-aux-Molles.

Thulé est un mot auquel l'*ultima Thule* de Virgile et le

Thule dispecta est de Tacite ont donné de la célébrité ; il désigne vraisemblablement l'Islande. Edel. du Méril y voit l'indication d'un monument funéraire, d'une grosse pierre, d'un *cairn*. (V. *Mélanges* archéol., p. 134). Il y a plusieurs Thulé dans la Norm., spéc. à Tréauville (Hague) où le Mont Thulé, selon la tradition, était couronné de pierres monumentales. Il y a à Jersey le Mont-Thulé couronné par une galerie couverte. (V. notre *Jersey monum. et hist.*) Selon Cambry, l'île d'Ouessant était connue des marins sous le nom de Thulé.

Le danois *wand*, eau, pourrait réclamer, des noms de rivières ou d'estuaires, où pénétrèrent les Normands : la Vandelée qui forme le port de Bricqueville-les-Salines, la Vandelée, commune près de Coutances, non loin de l'estuaire ou havre de Blainville, Brévand (bré, hauteur) sur l'estuaire du Vey, la Vanloue, arrondissement de St-Lo.

Pour aider, autant qu'il nous est possible, à l'effort qui se fait aujourd'hui pour reconstituer la langue gauloise, nous compléterons ce travail par quelques additions à ses origines celtiques.

Servius cite comme celtique, *alb*, blanc (*Ad Æneid*, I. v.), racine qui d'ailleurs est dans le l. *albus ;* aussi ce radical, associé à des mots latins, vient-il plus probablement des Romains : dans la Manche Pierres-aubes à Chalandrey, Auberoche, près Saint-James. Cf. Albespierres.

C'est au celtique que nous rattacherions le v. f. *blache*, une chênaie, dans le midi *Blacas*, d'où le v. f. *blacasson*, pousses de chênes, en bas-l. *blaca*, *blachia*.

C'est sur une onomatopée d'écrasement que se fonde un radical très-répandu : *grau*, gravier, en patois norm. (V. *Glossaire* de Travers et du Bois), *crag*, pierre, en breton, *creagh* en gaël., *cruach* en irl., et *crau*, pierre tendre en v. f. On connaît la Crau ou delta pierreux du Rhône ; en bas-l. *cravum*, champ pierreux : « *In cravo sive agro lapidoso.* » (Ap. *Ethnogénie gauloise*, p. 249). Dans la Manche Grauval, à

Jobourg. De là encore le norm. *grou*, boue liquide, le dim. *grouet*, gravier, d'où l'angl. *grout*, sédiment.

Gault, encore usité dans le Bessin, est un mot celtique : « *Bagaudæ dicti sylvicolæ, gau enim lingua gallica sylvam sonat.* (Altaserra, *Rerum aquitan*, p. 134.) Il s'est conservé dans le Bois du Gault, pléonasme, dans Mesnil-Gault, dans le Goult et dans Lande-de-Goult, écrit *goolt* dans le *Cartul.* du Mont St-Michel. Du reste c'est un mot d'origine primitive dont les congénères sont le l. *saltus* et l'all. *wald.* Quant à Glos, commun en Normandie, ce peut être un élément celtique : Glos-la-Ferrière, Glos-sur-Orbiquet, Glos-sur-Risle. Il peut, malgré ces suffixes modernes, ou à cause d'elles, avoir le sens de rivière ; du moins la Clyde est appelée *Clota* dans Tacite.

C'est aux idiômes celtiques que se rattachent le fr. galet le v. fr. *gal*, le bas-bret. *kalet*, dur, le gaël. *gal*, le berrichon *galine.* Littré tire de galet le fr. *jalet*, pierre lancée avec une arbalète, mais n'en tire pas jalon, qui est pour lui d'origine inconnue. Cependant le jalon a été primit. une pierre.

En breton, *mané* et *mené* sign. mont, par ex. les Monts-Menès en Bretagne : dans l'Avranchin, il y a le Mont-Mané, près de Genêts.

Pline nous apprend que *marga* est un terme gaulois avec le sens de marne ; le dim. *margula* a donné le v. fr. *marle*, d'où le fr. marne. Dans la Manche, une fumière est dite une *malière* et le fumier *mâle* et *mâlée.* N'est-ce pas au *marga* gaulois qu'il faut rattacher les *meurgers* et *mergers*, amas de pierres et de décombres ?

Nant est élément topog. au sens de vallée et de torrent ; il est dans Nonant, Nonancourt, Roche-Nonant, Ternant. Un acte de Lothaire Ier, de 852, dit que le couvent de Nantua tirait son nom des sources qui l'avoisinaient. En kymri *nant*, vallon et torrent, *nannt*, même sens, en breton. En Savoie, *nant* veut dire torrent. Le nom primitif de Saint-Marcouf

(Manche) fut Nant, Nantel, Nanteuil. Wace lui donne le nom de Nante, à l'époque de l'invasion des Normands :

> A St Marcof en la rivière
> Riche abbeye ert è pleinière,
> Nante à cel jor aveit non.

Le premier vers donne l'étymologie par cours d'eau ; le second ferait croire, mais sans doute à tort, que *nante* est la contr. de *neimhed*, qui, dans le monde celtique, sign. sacré et ancien, mot resté dans l'irl. et le gaël. *naomtha*, *nemtha*, et Fortunat interprète *Vernemetis* par *fanum ingens* et le premier élément s'explique par *pfar*, qu'Owen traduit ainsi : « *Wich extends out*, » c'est l'angl. *far*, au loin, qui a le sens d'un superlatif.

Le celt. *aber*, havre, donne au fr. abri, bien mieux que le l. *apricus*, exposé au soleil, proposé par Littré ; de là le v. f. et le norm. *abrier* ; le barbarisme abriter est du XVIe siècle. Nous n'introduisons ici cette note que pour une idée générale : c'est que la langue maritime a beaucoup donné à la langue commune. Ainsi *aber*, havre s'est généralisé en abri ; de même pour arriver, litt. aborder à la rive ; de même pour le norm. *amarrer*, ayant le sens général d'arranger et *démarrer* avec le sens général de s'en aller, partir. C'est le l. *adnare* qui a donné le prov. et catal. *anar*, le port. *andar*, l'it. *andar*, le « *qu'il ainz* » (qu'il aille) de la chanson de Roland, et le « *vos anez* » (vous allez) du poème de Tristan. Mais quant à aller et à toutes les formes mouillées, nous les croyons, malgré l'autorité de Littré, issues du l. *ambulare*, ainsi que les formes prov. *amblar*, it. *ambiare*, esp. *amblar*, valaque *ambla*.

ROZ, en Bretagne, désigne un terrain en pente et baigné à sa base : c'est bien le caractère d'une localité qui touche à la Manche, Roz-sur-Couesnon. Cf. Roscoff, Rohan et Rosporden, Rostrenen, Rosbach (litt. ruisseau du mont), Rosbec ou Rosbèque, id. ; Robecco, en Italie ; Roscommon (litt. le *com-*

mun, ou lande de la hauteur). Il y a aussi des Ros dans les pays basques, et Roncevaux est expliqué par *ros-cevara* (*cevara*, village) dans une note du *Roland* de Léon Gautier. Le *s* ou *z* a pu tomber dans les Rauville, Manche (l. Roville), étym. plus probable que par *Radulphi-villa ;* Rauville-la-Place est un *ros* élevé, baigné par l'Ouve ; de même Rauville-la-Bigot. Cf. Roanne, *Rodumna*, hauteur sur la Loire, Roslin en Ecosse, ainsi que le comté de Ross, hautes montagnes baignées par la mer et la ville de Ross en Angleterre, et Ross d'Irlande, sur la baie de Ross. Cf. le Bangor (vieux chœur) d'Irl. et de Bret.

OCEL, cité comme celt. à propos de l'*Ocelum*, ou Usseaux dans une vallée de la Maurienne, semble avoir eu le sens de rivière ou de vallée ; nous avons dans l'Avranchin le vallon d'Oreel, sous le camp gaulois du Châtellier. Le terme *ussel* est commun dans la topographie de la Gaule, témoin l'*Uxellodunum* (hauteur des vallées) de César, baigné de trois côtés par des rivières, auj. *Puech d'Issolu*, l'Uxel du Lot, Uxelles, Issoudel, Issoudun, l'*Yssel*, branche du Rhin, Bruxelles. En Norm. il y a Oissel, île de la Seine, Oissel-la-Rivière, Oissel-le-Noble. L'île d'Oissel reçut aussi un nom scandinave, comme étant un *holm :* « *Insula Oscellus quæ alio nomine Corhulmus dicitur.* » Aj. Astelle, commune d', à ELLE, rivière ; *Ellé* et *Ille* en Bretagne.

Nous terminerons par un complément sur des noms de localités de la Manche issus de la langue latine.

Arbor explique les portes *arborées* ou près des bois, ou entourées d'arbres ; il y en avait une à Bayeux : « S. Loup s'avance vers la bête dont la retraite était dans un bois proche la porte Arborée. » (Pluquet, *Essai sur Bayeux*, p. 333). Il y avait à Saint-Lo, à Avranches, une porte dite *Dorée*, peut-être une altération du terme précédent.

Ancrage se disait en norm. maritime *ancret*, du l. *anchora ;* il y a à Chausey le Grand et le Petit-Ancret ; il y a des lieux dits l'Ancresse, sous-entendu roche ou île : il y a l'Ancresse

à Guernesey, d'où le nom d'un terrain vague dans le voisinage : *ancress-common*.

Arche, *arca* en bas-l., se rattachant au l. *arcus*, désigne souvent un pont (arqué) ; il y a près de Valognes l'Arche-de-Chiffrevast. Cf. Pont-de-l'Arche. Au XIe siècle *archa* désignait une levée de terre, avec fossés profonds et sans doute avec un pont.

Le l. *argilla*, argile, en norm. *ardille*, explique les Ardilliers, les Ardillères. Cf. Bricqueville-l'Orgueilleuse, altération de l'*argileuse*.

Avena donne Avenières et Isigny-Pain-d'Aveine, allusion à la pauvreté du sol ou des habitants.

Au mot gallo-latin *albus* se rattachent les localités dites les Aubiers, c.-à-d. les peupliers blancs. Cf. *villa de Albariis* à Pouzay.

A la famille du l. *batuere*, battre, appartient le fr. bastille, bastillon, suffixe de Beuzeville-la-Bastille, dont le donjon existe encore, autrefois la Bastide ; un vieux document parle « des bastides de S. Sauveur en Costentin. » Il y a à Ardevon une terre dite la Bastille, souvenir d'une forteresse élevée par les Anglais.

Le l. *betulus*, bouleau, en norm. *boul* et *bou*, se trouve dans le nom d'une commune contiguë à la Manche, Champ-du-Bou, faussement écrit du Boult.

Du l. *bibere* vient le v. f. *bevette*, cabaret, le nom de localités dans l'Avranchin.

De *bous*, bœuf, vient le bas-l. *bovata*, le v. f. *bovée* et *bouée*, ce que deux bœufs peuvent labourer en un jour : il y a à Montgothier une hauteur appelée la Bouée.

Le l. *cannabis*, chanvre, donne les Canivières, Canebières, Chenevières, et à Jersey le vaste terrain appelé la Canvée, pour la *chennevée* ou chennevière.

Le v. f. *connil*, *connin*, lapin, du l. *cuniculus*, subsiste dans les noms locaux de Connillère, Mont-Connin à Bacilly, Coni-

cal à Saint-Pierre-Langers, Connilleau. Il y a la Conninière, autrefois la Garenne, à Vaudreuil (Eure).

Le nom de Coutances, *Constantia*, et de son *pagus*, *Constantinus*, le Costentin, peut se rattacher à *Cosedia*, nom de cette ville sous les Romains, par erreur de copiste pour *Costendia*. Mais il est certain que les colonnes grecques de son écusson ne représentent pas les piles ogivales de son acqueduc. Ce sont des armes parlantes, un rébus sur *Constantia*, la traduction pittoresque du *stantem columnam* d'Horace, symbole de la force et de la fermeté.

Le l. *cultura* est commun dans les noms de terres, appelées La Couture.

En Normandie une crabière est une station riche en crabes, le l. *carabus*, mais plus souvent c'est un *crabé* : il y a le Crabé à Gatteville ; il y a le Crabé à Jersey.

Le l. *fagus*, hêtre, nomme beaucoup de localités en Fau, Fai, Faiel, Fouquet, Faye, Faiaux, Faocq, ce dernier dans St-Cristophe-du-Faocq, *de fogo*. Cf. *fouquet*, écureuil, en Norm.

Ont peut ajouter à l'art. *Fimus* la localité près d'Argentan, dite Vieux-Fumé, qui se disait au moyen-âge *vadum fumatum*, le gué boueux, fangeux. Cf. les lieux dits Fumeriaux.

Le v. fr. *goupil*, renard, du l. *vulpecula*, dim. de *vulpes*, persiste dans l'Antre-Goupil, en la Gohannière, dans le Goupillon, en la Bloutière et en la Trinité, la Porte-Goupil en Celland.

Le bas-l. *hayrelium*, signifiait maison rustique. Il y a près de Cancale la paroisse de Hérel, près de Granville le village de Hérel, l. *hayrel ;* il y a Airel, commune de l'arrondissement de Saint-Lo. C'est sans doute le l. *area* par *areola*, et par *airalus* : « *area est locus œdificio aptus.* »

Les *meilleraies* et *meilleries* sont des plants de *meillier* (*mespilus*), mot pop. qui se retire devant néflier, qui, lui-même, est ancien : « Vallée de Guerville, ou lieu appelé les Néfliers. » (*Apud Jubinal Paix aux Anglais*, 1346). Au XIIIe

siècle on disait *nèples* et *nèflles ;* dès lors on voit l'évolution : *mesples*, *nèples*, *nèfles* et pop. *nèfe*.

A l'art. *mille* ajoutez le terrain de Vauville, dit le *Câtiau de Milleares*, non loin de la Butte-de-César et du Camp-des-Cottes. Le grotesque nom moderne de Mille-Savates (Orne) renferme sans doute l'idée d'un milliaire ; mais du moins son ancien suffixe était-il bien différent : « J. Baude, clerc de la paroisse de Mille-Chuiote. » (Charte de 1423).

Du l. *mollis* dérive le nom de certains terrains mous et spongieux, les Mollières, Molières, en Poitou Mollets ; en Basse-Norm. les *mollets* sont les soufflets. Littré cite molière, « terre grasse et marécageuse ; » mais il cite aussi molière, carrière meulière : si Arouet a tiré son nom littéraire d'un terrain dit Voltaire (l. Volterre, comme le Volterra d'Italie), ce n'est pas d'une molière que Poquelin a tiré le sien : il a pris le nom d'un ancien poète, mais qui l'avait sans doute emprunté à l'un ou à l'autre des terrains ci-dessus.

Le Penesme, cette partie du Cotentin enfoncée dans des estuaires, offre la forme du superlatif du v. f. et semble dériver du l. *penitissimus*, le terrain très enfoncé, sur l'estuaire de l'Ouve et de la Taute. Ainsi en v. *pesme*, très mauvais, vient du l. *pessimus*.

Du l. *pausa* (παυειν), vient le fr. pause, le v. f. *pose :* cette dernière forme avec *posée*, usitée sur la Seine, pourrait se retrouver sur quelques-unes des rivières de la Manche, d'autant mieux qu'en v. norm. une *posée* de navires sign. lieu de repos et bassin. Cf. la localité dite Poses sur la Seine, et à Harfleur le bassin se disait la *posée des nefs*.

Du l. *pendere* vient le fr. peser, le v. f. *poiser* : ce dernier mot entre dans un terme qui nargue les rivaux et les jaloux, dans le nom fréquent de nos vieux moulins « Quincampoix, » l. *qui qu'en poist*, litt. nargue à qui cela pèse, comme des forteresses féodales inscrivaient sur leur donjon : Qui-qu'en grogne. Il y a aussi dans la Manche des Moulins « à coisel

ou à choisel, » un mot que M. L. Delisle n'a pu déterminer dans son excellent livre sur l'agriculture norm. au moyen-âge. Ne seraient-ce pas des moulins à roues à aubes, c.-à-d. *closes*, par opposition aux roues à palettes?

La plupart des localités en Puiseux, en Puiseaux, sont latinisées en *puteoli*, les petits puits, dans les actes du moyen-âge; de même Pouzzoles en Italie. V. Jules Quicherat sur les *Puits funéraires*.

Le l. *podium* et le celt. *puig* sont des congénères sign éminence : nous compléterons ici son article mis aux origine celt. en ajoutant quelques formes de la Manche : le Pou de Flamanville, par exemple et les Pous (Hague); du reste c'est le v. f. *pou*, colline; mais c'est le *pied* qui y domine, comme dans Taillepied, Tirepied, le Pied-Sablon, près le cap Lévi.

Un *plessis* en v. f. était une clôture tressée en bois vif, du l. *plexum*, de *plectere*, plier. Il y a beaucoup de Plessis dans la Manche. A St-Sauveur, c'est *plesse* : il y a les deux lieu de la Petite-Plesse et de la Grande-Plesse. Un terme de fonds est resté dans les terrains dits Defends litt. interdits aux bestiaux.

Le l. *rivus* a subi les métamorphoses *ri*, *rieu*, *rie*, *rey*, avec les dim. *ruet*, *ruettin*, d'où la forme commune *ru* : Mauru, mauvais ruisseau, Parfouru, le *parfond ru*. La famille de Blaru dans l'origine était Blanc-ru. Aj. *rousset* en bas-norm. pour *ruissel*.

Le v. f. *dérube* représente le l. *deruptus*, escarpé : il y a à Carolles une falaise à pic nommée le Dérouble. C'est au rad. *ruptus* que se rattache le l. *rupes*, d'où *ruparium*, d'où le fr. rocher. Quant au nom de certaines éminences, comme le Roule à Cherbourg, ce peut être la réduction de Dérouble, à moins qu'on n'y voie l'idée de *dérouler*, le lieu d'où *roulent* pierres, eaux, graviers.

Les lieux dits Roncey, Roncières, Roncheries, Roncherolles ne peuvent tirer leur nom du l. *rubus*, ronce; ils le tirent du

l. *runcare*, sarcler, épiler, or, en bas-norm., *épiler* a le sens de couper, arracher les broussailles. Du l. *eruncare*, *éronce*.

Du côté de Villedieu il y a deux localités dont le nom sort du l. *truncus :* c'est St-Pierre-du-Tronchet (l. Tronchay, de *Truncaium*), et le village de la Troncherie à la Lande-d'Airou. « Une tronchée, dit Littré, est dans quelques provinces une futaie dont on coupe les branches à des époques déterminées.

Le l. *turtur*, tourterelle, en norm. *teurtre*, dénomme les villages dits La Teurtre, La Teurtrie.

Du l. *tegere*, couvrir, par *tegula*, vient le fr. tuile : de là les Tuileries, les Tuilières, ou fabriques de tuiles. Le norm. *tuque*, espèce de bonnet, encore ainsi nommé au Canada, et par extension abri ou capote élevé sur le gaillard d'avant, ne peut venir du l. *tegula*, comme le prouve Littré, contre Jal ; *tegula* ne peut donner que *teule*. C'est, comme sa forme fr. toque, un élément celtique : bas-bret. *tock ;* kymri, *toc*, chapeau, coiffure.

Les apparences sont souvent des piéges en philologie locale : telle est celle du bois de Rondel, qui est dans des chartes *nemus de Retondello*, c.-à-d. un taillis. V. *Layettes du Trés. des chartes*, t. Ier.

Le l. *urere*, brûler, ou mieux *ustulare*, par *perustulare*, donne le fr. brûler et le v. f. *uler* qui subsiste dans la Chapelle-Urée, en patois *Ulée*, *capella ustulata*, dans Dozulé, le *dorsum ustulatum* des chartes. Le l. *urtica*, ortie, semble dénommer un lieu de l'Eure, dit au XIIIe siècle *Urticum*, auj. l'Ortier. (Le Prévost, notes sur ce département).

A l'art. VADUM nous ajouterons, comme philologie comparée, sa forme en Espagne : c'est *Guad*, ex. Guadalquivir, Guadix, l'ancien nom de Cadix, etc.

La terminaison *vart*, *wart*, *vrait* représentant le l. *varectum*, jachère, en norm. *varet*, se trouve dans Tresvart, Cotewart, Cotevrait.

Le l. *vespa*, d'où le fr. guêpe, reste sous sa forme dans les

lieux dits Vespières et dans le nom d'une pomme douce très répandue en Norm., Douce-aux-Vêpes, pour le peuple *Douzovêque*. Un carrefour près de Villedieu, la Place à la *Quintaine*, rappelle un jeu favori du moyen-âge, dont le nom vient de *equitana*, une chevauchée.

Enfin, pour clore cette étude des noms de lieu, nous citerons, en nous renfermant dans l'Avranchin, quelques termes qui appartiennent à une veine toute populaire, à une terminologie railleuse et satirique. Plusieurs moulins s'intitulent fièrement Quincampoix (*qui qu'en poist*) ; d'autres, d'un faible cours d'eau, sont dits moulins d'*Ecoute-s'il-pleut*. Un terrain stérile, un moulin sans grain sont nommés *trompe-scuris*. Un cabaret batailleur s'appelle la *secouette ;* un raidillon se nomme *crève-cœur ;* une maison délabrée (en *démence*, norm., croûlante) est le château de *mille-harts*, c.-à-d. qui ne tient qu'avec des cordes. On joue sur le mot de Folie (*foliata*) en désignant sous le terme de Haute-folie une habitation mal placée, ou rop dispendieuse. Le nom de Gargantua est attaché à certaines hauteurs, grosses roches, menhirs, promontoires. A Carolles la roche menaçante de la *Grande-abîme* est dite la Pierre de Gargantua. Le Mont Saint-Michel et Tombelaine sont les deux cailloux sur lesquels il s'appuyait pour passer de Normandie en Bretagne. Nos frères normands du Canada ont importé cette tradition dans ce pays où il y a le Cap de Gargantua.

Avranches. — Imprimerie typ. et lith. de Henri GIBERT.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

CHEZ M. LEBEL

Libraire, rue de la Constitution, Avranches.

Avranchin historique et monumental, les deux premiers vol. in-8°.	12fr	»
Le Mont Saint-Michel historique et monumental, un vol. in-8°.....	3	»
Le Mont Saint-Michel historique et monumental, in-folio, avec douze grandes planches, illustré par M. BOUET.....	40	»
Tétraméron ou les Fêtes d'Avranches en 1834.....	1	»
Itinéraire historique et descriptif du Voyageur au Mont Saint-Michel, 3e édition presque entièrement refondue, avec gravures.	1	50
Essai sur la Flore populaire de Normandie et d'Angleterre, édition presque épuisée.....	4	»
Histoire de la Langue anglaise.....	2	»
Principes de Littérature et d'Histoire littéraire, 2e édition, un vol. in-8°.....	3	»
Avranches, ses environs et son histoire.....	1	»
Tétraméron ou les Fêtes d'Avranches en 1861.....	1	»
Histoire et Glossaire du normand, de l'anglais et de la langue française, épuisé, 3 vol. in-8°.....	21	»
La Normandie scandinave.....	5	»
Jersey historique et monumental.....	2	»
Philologie de la topographie normande, in-4°.....	3	»
Etude philologique sur les sobriquets, dictons et proverbes de Normandie.....	2	»
Les Mielles et les Dunes de la Manche.....	1	»
Avranchin historique ou Guide de Granville à Saint-Malo.		
Glossaire étymologique des noms propres d'homme en France et en Angleterre, un vol. in-4° épuisé.....	6	»
Expédition des Français contre les Iles normandes.....	2	»
Les Scandinaves en Normandie (*Mém. des Antiq. de Norm.*).		
Histoire de deux préfixes à travers le vieux français et les patois, in-8°.....	2	50

SOUS PRESSE :

Phllologie botanique de France et d'Angleterre, un vol. in-8°.